

Université de Montréal

**La réponse de l'*Approche de communauté d'entraide et de justice*  
aux besoins d'intervention des adolescentes hébergées  
en centre de réadaptation**

par

Mylène Pellerin

École de criminologie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales  
en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences (M. Sc.)  
en criminologie

Août 2018

© Mylène Pellerin, 2018

## Résumé

Plusieurs critiques soutiennent que l'approche cognitive-comportementale (ACC) ne répondrait pas adéquatement au besoin spécifique d'être en relation qu'ont les adolescentes hébergées en centre de réadaptation. L'*Approche de communauté d'entraide et de justice* (ACEJ), une approche cognitive-développementale sensible au genre, a été implantée dans certaines ressources d'hébergement pour adolescentes dans le but de mieux y répondre. L'objectif de l'étude est d'évaluer la réponse au besoin d'être en relation des adolescentes en comparant le climat social dans les ressources utilisant l'ACEJ et celles utilisant le programme d'ACC élaboré par Le Blanc et al. (1998), à l'aide d'un devis quasi-expérimental. Les participantes sont 213 adolescentes hébergées dans un centre de réadaptation du Québec (ACEJ=60; ACC=153). Cette étude combine à la fois des mesures autorévéloées, des données clinicoadministratives et des groupes de discussion. Les résultats indiquent que certaines caractéristiques propres à l'ACEJ (les valeurs d'entraide et de justice ainsi que la communauté démocratique) semblent faciliter la réponse au besoin d'être en relation des adolescentes en favorisant des relations plus harmonieuses entre celles-ci et un sentiment d'être davantage impliquées dans leur ressource. Les adolescentes de l'ACEJ perçoivent toutefois davantage de violence non-physique par leurs pairs ainsi qu'un plus faible sentiment d'équité. Seules les relations avec les intervenants ne présentent pas de différences selon l'approche. Elles pourraient plutôt être influencées par l'alliance thérapeutique et le fort roulement des intervenants. Les conclusions de l'étude soutiennent l'importance de l'inclusion de composantes sensibles au genre aux principes des pratiques efficaces pour le développement de programmes d'intervention offerts aux adolescentes.

**Mots-clés :** Approche de communauté d'entraide et de justice (ACEJ), cognitive-développementale, cognitive-comportementale, pratiques efficaces, approches sensibles au genre, adolescentes, centre de réadaptation, besoins d'intervention

## Abstract

According to critics, the cognitive-behavioral approach (CBA) does not adequately meet the specific need of establishing relationships shown by adolescent girls housed in youth residential centers. The “Approche de communauté d’entraide et de justice” (ACEJ), a gender-sensitive cognitive-developmental approach, was implemented in some residential units for adolescent girls to meet that specific need. Through a quasi experimental design, this study evaluates the response to this need in adolescent girls by comparing the social climate in residential units using the ACEJ or the CBA program developed by Le Blanc et al. (1998). The study enrolled 213 adolescent girls housed in Quebec youth residential centers (ACEJ=60; CBA=153). The study combines self-reported questionnaires, clinical administrative data and focus groups. The results indicate that some components of the ACEJ (the values of mutual aid and justice, as well as the democratic community) seem to facilitate a better response to that need by enabling more harmonious relationships and a stronger feeling of involvement in the residential unit’s decisions. However, more non-physical violence by their peers and a lower feeling of equity are perceived by the adolescent girls exposed to the ACEJ. Only the relationships with care workers do not show differences by the intervention approach. These relationships could be influenced by the therapeutic alliance and the important turnover of care workers. The conclusions of this study supports the importance of including gender-sensitive components to the principles of the “what works” literature for the development of intervention programs delivered to adolescent girls.

**Keywords :** Approche de communauté d’entraide et de justice (ACEJ), cognitive-developmental approach, cognitive-behavioral approach, evidence-based practices, gender-sensitive approaches, adolescent girls, youth rehabilitation center, rehabilitation needs

## Table des matières

|   |      |
|---|------|
| Résumé.....   | i    |
| Abstract.....   | ii   |
| Liste des tableaux.....   | vi   |
| Liste des abréviations.....   | vii  |
| Remerciements.....  | viii |
| Introduction.....   | 1    |
| Chapitre 1 : Les adolescentes en difficulté d'adaptation et les approches d'intervention à préconiser auprès des filles.....            | 3    |
| 1.1 Caractéristiques des adolescentes bénéficiant de services en centre de réadaptation.....  | 4    |
| 1.2 Les besoins d'intervention des adolescentes bénéficiant de services en centre de réadaptation.....                                  | 6    |
| 1.3 Débats sur les approches d'intervention à préconiser auprès des adolescentes.....   | 7    |
| 1.3.1 Les approches basées sur des pratiques efficaces ( <i>what works</i> ). .....   | 7    |
| 1.3.2 Les approches sensibles au genre.....   | 9    |
| 1.3.3 L'intégration des principes clés des approches sensibles au genre aux approches efficaces.....                                    | 12   |
| 1.3.4 L'intégration de composantes sensibles au genre au sein de l'ACEJ : les besoins particuliers des adolescentes mis de l'avant..... | 12   |
| 1.4 L'Approche de communauté d'entraide et de justice (ACEJ).....   | 13   |
| 1.4.1 Fondements théoriques de l'ACEJ.....  | 14   |
| 1.4.2 Mise en place d'une communauté démocratique.....  | 17   |
| 1.4.2.1 Mise en place par le milieu de vie.....   | 17   |
| 1.4.2.2 Mise en place par les valeurs.....  | 17   |
| 1.4.2.3 Mise en place par la structure du cadre de vie.....   | 19   |
| 1.4.2.4 Mise en place par les rencontres et activités.....  | 20   |
| 1.4.2.5 Mise en place par la méthode d'intervention.....  | 22   |

|   |    |
|---|----|
| 1.5 Objectifs de l'étude.....   | 23 |
| Chapitre 2 : Démarche méthodologique .....  | 25 |
| 2.1 Participantes .....   | 26 |
| 2.2 Mesures.....  | 27 |
| 2.2.1 Variable dépendante.....  | 27 |
| 2.2.2 Variable indépendante.....  | 27 |
| 2.2.3 Variables contrôles.....  | 28 |
| 2.3 Procédures .....  | 30 |
| 2.4 Stratégies analytiques .....  | 32 |
| Chapitre 3 : Comparaison du climat social entre les ressources utilisant l'ACEJ et l'ACC : résultats quantitatifs ..... | 35 |
| 3.1 Équivalence des deux groupes de participantes (ACEJ et ACC).....  | 36 |
| 3.2 Le climat social selon l'approche d'intervention .....  | 38 |
| Chapitre 4 : La réponse de l'ACEJ au besoin d'être en relation des adolescentes : résultats qualitatifs.....            | 44 |
| 4.1 Les relations entre les adolescentes et avec les intervenants.....  | 45 |
| 4.1.1 L'impact du roulement des intervenants et des contraintes organisationnelles. ....                                | 49 |
| 4.2 Le sentiment de justice .....   | 53 |
| 4.3 Le sentiment d'implication des adolescentes .....   | 56 |
| Chapitre 5 : Interprétation des résultats .....   | 59 |
| 5.1 Les relations entre les adolescentes d'une ressource d'hébergement.....   | 61 |
| 5.2 Les relations entre les adolescentes et l'équipe éducative d'une ressource d'hébergement                            | 63 |
| 5.3 Les pratiques éducatives prévalant dans une ressource d'hébergement.....  | 67 |
| Chapitre 6 : Conclusion .....   | 73 |
| 6.1 Implications cliniques.....   | 76 |

|  |      |
|--|------|
| 6.2 Limites de l'étude .....                                     | 80   |
| 6.2.1 Limite quant à la qualité de l'implantation de l'ACEJ..... | 81   |
| 6.2.2 Limites quant aux temps de collectes de données.....       | 81   |
| 6.2.3 Limites quant au choix et à la mesure des variables.....   | 82   |
| 6.2.4 Limites quant aux analyses statistiques.....               | 84   |
| 6.3 Pistes de recherches futures.....                            | 85   |
| Bibliographie.....   | 86   |
| ANNEXE I.....  | x    |
| ANNEXE II .....  | xiii |
| ANNEXE III.....  | xv   |
| ANNEXE IV.....   | xvii |
| ANNEXE V .....   | xxi  |

## Liste des tableaux

|   |      |
|---|------|
| Tableau I Variables contrôles en fonction de l'approche d'intervention (ACEJ et ACC).....   | 37   |
| Tableau II Climat social en fonction de l'approche d'intervention (ACEJ et ACC).....  | 40   |
| Tableau III Régressions logistiques avec l'approche d'intervention (ACEJ = 1) .....   | 42   |
| Tableau A-I Définitions des trois dimensions du climat social et de leurs sous-dimensions mesurées par le QCGCR (Mathys et al., 2013) ..... | xi   |
| Tableau A-II Définitions des problèmes interpersonnels mesurés par l'IIP (Horowitz et al., 2000) .....                                      | xiv  |
| Tableau A-III Analyse factorielle exploratoire sur les huit échelles de problèmes interpersonnels mesurés par l'IIP (n = 213) .....         | xvi  |
| Tableau A-IV Arbre thématique des groupes de discussion.....  | xxii |

## Liste des abréviations

|        |  |
|--------|--|
| ACC    | Approche cognitive-comportementale                           |
| ACEJ   | Approche de communauté d'entraide et de justice              |
| CISSS  | Centre intégré de santé et de services sociaux               |
| CIUSSS | Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux |
| KMO    | Kaiser-Meyer-Olkin   |
| LPJ    | Loi sur la protection de la jeunesse                         |
| LSJPA  | Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents    |
| LSSSS  | Loi sur les services de santé et les services sociaux        |
| SNI    | Stratégies de négociations interpersonnelles                 |
| T.P.O. | Intervenants à temps partiel occasionnel                     |
| TDAH   | Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité |
| TSPT   | Trouble de stress post-traumatique                           |



## Remerciements

D'abord, merci à Sabrina, ma sœur sans lien de sang, qui m'a accompagnée au quotidien durant ce long périple. Toi qui a toujours été là pour moi, pour m'écouter, m'appuyer, m'encourager, partager mes plus beaux moments comme mes plus difficiles, et me remettre les deux pieds sur terre quand j'en avais franchement besoin, je ne pourrais jamais assez te remercier.

Merci à mes parents, Chantal et Charles, de toujours m'avoir appuyée peu importe mes décisions, d'avoir toujours gardé une belle curiosité envers mes projets et d'avoir toujours été les premiers à m'offrir leur soutien et leur aide quand j'en avais besoin. Merci à Geneviève, de m'avoir encouragée et de m'avoir donné ton judicieux avis lors de ma rédaction, et à Évelyne. Vous resterez toujours mes petites sœurs.

Merci à Francis Loiseau (Loiseu), Francis Ortuso (Fortier), Camille, Myriam, Laurence, Sarah, Nadine et Éliane. Vous avez été là depuis toutes ces années, vous le serez encore pour de belles prochaines. Vous êtes mes poutres.

Merci à Angèle Samson, formatrice de l'ACEJ, de m'avoir accompagnée du tout début du projet jusqu'au dépôt de mon mémoire. Ta présence constante pour répondre à mes multiples questions et ton accompagnement lors des présentations de mon projet de recherche aux milieux d'intervention a été plus que significative pour la réussite du projet. Ton intérêt marqué pour mon projet de recherche n'a été que des plus motivants pour moi et sans ton appui, mon mémoire ne serait pas ce qu'il serait aujourd'hui.

Merci à Amélie Couvrette de m'avoir appris sur la méthodologie qualitative qui était jusqu'alors assez nébuleuse pour moi et de m'avoir offert son aide lorsque j'avais des questions à ce sujet.

Enfin, je ne pourrais assez remercier Geneviève Parent, ma directrice de recherche pour ces deux belles années de maîtrise. Ton accompagnement empreint de soutien constant et d'encouragements sincères m'ont grandement permis d'évoluer, tant au niveau de la réalisation de mon projet de maîtrise qu'en tant qu'étudiante, ces deux années étant celles où j'ai le plus appris de tout mon parcours universitaire. Les discussions avec toi ont toujours été des plus

enrichissantes et m'ont bien souvent permis de réaliser de nouvelles pistes de réflexion, ce qui m'a franchement aidée dans mon projet. Un grand merci pour tes réponses toujours rapides et plus que complètes à toutes mes (nombreuses) questions et pour l'accompagnement du début à la fin avec les équipes des milieux d'intervention pour la collecte de données, ce qui m'a permis de gagner confiance en mon projet et en ce processus tout nouveau pour moi. Je n'aurais pu espérer un meilleur encadrement pendant ma maîtrise, ce pourquoi je te remercie d'avoir rendue ces deux années aussi accomplies.

Merci à l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal ainsi qu'à l'École de criminologie de l'Université de Montréal pour le soutien financier m'ayant permis de me concentrer sur mon mémoire sans préoccupations financières et d'avoir cru en mon projet.

## Introduction

Ce ne serait que depuis les trente dernières années, alors que la proportion de filles prises en charge pour des troubles sérieux de comportement ou de délinquance par les systèmes de justice pour les adolescents et les systèmes de protection à l'enfance a augmenté, que l'on a commencé à s'intéresser à la question du genre dans le développement et l'évaluation des programmes d'intervention (Bloom, Owen, Deschenes et Rosenbaum, 2002; Chesney-Lind et Shelden, 2014; Hubbard et Matthews, 2008; Kerig et Schindler, 2013).

Au Québec, les adolescents et adolescentes peuvent être pris en charge et hébergés en centre de réadaptation en vertu de trois lois : la *Loi sur la protection de la jeunesse* (LPJ), la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (LSJPA) et la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LSSSS; Ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS], 2013). Les ressources d'hébergement se divisent en trois types d'encadrement, soit le foyer de groupe, l'unité de vie ouverte (incluant les unités de garde ouverte et les traitements individualisés en milieu ouvert) et l'unité de vie fermée (incluant les unités de garde fermée et les unités d'encadrement intensif en LPJ). Chacun des niveaux d'encadrement se subdivise à son tour en deux volets, soit un encadrement « dynamique », assuré par le degré de présence, de surveillance et d'accompagnement des intervenants éducatifs, les activités de réadaptation offertes et les règles du milieu de vie, puis un encadrement « statique », assuré par l'aménagement des lieux physiques, comme des portes barrées et du mobilier fixé au sol pour l'unité de vie fermée. L'orientation d'un jeune vers un type de ressource d'hébergement est appuyée en fonction, entre autres, de ses besoins de réadaptation, de son niveau de dangerosité à l'égard de sa propre sécurité ou de celle d'autrui, ainsi que son identité de genre (masculin ou féminin). Enfin, tout service de réadaptation offert doit être basé sur des approches cliniques et programmes d'intervention reconnus comme efficaces pour répondre aux besoins de la clientèle visée.

L'approche cognitive-comportementale (ACC) est l'une des approches dominantes des programmes d'intervention administrés aux adolescents et adolescentes hébergés en centre de réadaptation (MSSS, 2013). Cependant, très peu des programmes d'ACC ont réellement été évalués auprès d'une population féminine (Bloom et Covington, 2001; Hubbard et Matthews, 2008; Lanctôt, 2010) et les besoins spécifiques des adolescentes en intervention y auraient été négligés. Plusieurs ont donc suggéré l'adaptation de ces programmes d'intervention en tenant

compte des expériences uniques, des problèmes spécifiques et des besoins particuliers de cette clientèle (Bloom et Covington, 2001; Bloom et al., 2002; Chesney-Lind et Sheldon, 2014; Gaarder, Rodriguez et Zatz, 2004; Hubbard et Matthews, 2008). En réponse, entre autres, aux critiques à l'endroit de l'applicabilité de l'ACC auprès des filles, l'*Approche de communauté d'entraide et de justice* (ACEJ; Dionne et St-Martin, 2018), une approche cognitive-développementale alternative à l'ACC, a été implantée dans huit ressources d'hébergement pour adolescentes (12 à 17 ans) d'un centre de réadaptation du Québec (Canada). Cette approche vise à répondre plus adéquatement aux besoins spécifiques d'intervention des adolescentes, soit d'être en relation, de se sentir écoutées, considérées et impliquées dans leur milieu de vie, par l'inclusion de composantes sensibles au genre. Comme l'ACEJ demeure très récente (les travaux pour développer le manuel de formation, l'implanter et l'évaluer ayant été entrepris en 2012), elle n'a pas fait l'objet d'évaluations empiriques jusqu'à présent outre son évaluation d'implantation (Parent, Chenard et Lanctôt, 2017). Il est non seulement important d'étudier et de documenter cette approche d'intervention émergente et novatrice, mais aussi de chercher à améliorer la réponse aux besoins d'intervention des adolescentes hébergées en centre de réadaptation, notamment au sein de l'ACEJ. Un des axes de recherche pertinents à cet effet est d'évaluer si l'ACEJ répond plus adéquatement à leur besoin spécifique en intervention d'être en relation que l'ACC.

## **Chapitre 1 :**

**Les adolescentes en difficulté d'adaptation et les approches d'intervention à  
préconiser auprès des filles**

## **1.1 Caractéristiques des adolescentes bénéficiant de services en centre de réadaptation**

Avant de se pencher sur la question des approches d'intervention administrées aux adolescentes hébergées en centre de réadaptation et de la réponse adéquate à leurs besoins d'intervention, il est primordial de mieux comprendre les réalités de cette clientèle. Certaines caractéristiques et facteurs liés aux comportements à risque et à la délinquance seraient davantage présents chez les adolescentes, dont le fait de présenter un historique de victimisation, des problèmes de santé mentale, une consommation et un abus de substances, des facteurs de risques familiaux et l'association à des pairs déviants, particulièrement avec des partenaires intimes plus vieux qu'elles.

D'abord, le fait d'avoir vécu de la victimisation et des traumatismes, notamment liés à des abus sexuels, physiques et émotionnels, serait davantage prévalant chez les adolescentes prises en charge que chez les adolescents (Bloom et al., 2002; Chesney-Lind et Shelden, 2014; Hipwell et Loeber, 2006). Elles auraient également de plus hauts taux de problèmes de santé mentale présents en comorbidité, comme la dépression, l'anxiété, le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), l'automutilation, le trouble de stress post-traumatique (TSPT), les idées suicidaires et les tentatives de suicide, que les garçons (Chesney-Lind et Shelden, 2014; Hipwell et Loeber, 2006; Hubbard et Matthews, 2008; Leve, Chamberlain et Kim, 2015). La consommation et l'abus de substances toucheraient une importante proportion de ces adolescentes et seraient fréquemment présents en comorbidité avec les problèmes de santé mentale (Bloom et al., 2002; Leve et al., 2015). Ils seraient souvent interprétés comme une stratégie d'adaptation dysfonctionnelle aux traumatismes liés à la victimisation et aux symptômes de problématiques de santé mentale (Bloom et Covington, 2001; Chesney-Lind et al., 2008). Les adolescentes prises en charge seraient touchées par plusieurs et importants facteurs de risque familiaux, dont les conflits familiaux, l'instabilité familiale, la criminalité des parents, l'isolement social, le manque de supervision parentale ainsi que le fait d'avoir vécu de la maltraitance et de la victimisation dans le milieu familial (Bloom et Covington, 2001 ; Bloom et al., 2002; Garcia et Lane, 2013; Leve et al., 2015; Schaffner, 2006). Au niveau de l'association à des pairs déviants, il s'agirait d'un des facteurs de risque proximaux les plus significatifs chez les adolescents de façon générale (Lanctôt, 2015), mais elle prendrait une forme particulière chez les filles, qui auraient tendance à avoir des partenaires intimes plus âgés qu'elles (Cauffman,

Farruggia et Goldweber, 2008; Schaffner, 2006). Ce ne serait toutefois pas tant l'âge de leurs partenaires qui serait en soi un facteur de risque, mais plutôt le degré auquel ils les encourageraient à elles-mêmes s'engager dans des activités déviantes, comme la consommation de substances et la délinquance (Cauffman et al., 2008).

La délinquance des filles serait avant tout composée de délits statutaires, soit des délits pour lesquels seulement les mineurs peuvent être pris en charge, tels que la fugue, l'absentéisme scolaire, le non-respect d'un couvre-feu ou le fait d'être « incorrigible » (Chesney-Lind et Shelden, 2014). Comme ils seraient souvent liés à la maltraitance, la victimisation et les traumatismes dont elles seraient victimes (Bloom et Covington, 2001; Chesney-Lind et Shelden, 2014; Leve et al., 2015), la prise en charge pour ces comportements serait davantage justifiée par un besoin de protection pour elles-mêmes plutôt que pour la protection de la société (Chesney-Lind et Shelden, 2014; Covington et Bloom, 2003; Gaarder et al., 2004; Lanctôt et Desai, 2002). Ce serait notamment pourquoi, au Québec, la forte majorité des adolescentes sont prises en charge en vertu de la LPJ plutôt qu'en vertu de la LSJPA (Lanctôt et Desai, 2002; Pineau-Villeneuve, 2015).

Bien qu'elles présenteraient une diminution de comportements antisociaux à la fin de l'adolescence (Lanctôt, 2005, 2015), les adolescentes prises en charge présenteraient toujours une variété de difficultés d'adaptation aux effets cumulatifs au début de l'âge adulte (Lanctôt, 2005; Lanctôt, Cernkovich et Giordano, 2007). Elles seraient plus à risque de se retrouver dans des situations socioéconomiques précaires, de monoparentalité, de faible scolarisation, de subir ou de perpétrer de la violence conjugale, d'avoir des problèmes d'abus de substances et de santé mentale, puis d'effectuer des tentatives de suicide (Lanctôt, 2005; Lanctôt et al., 2007). De plus, ces difficultés d'adaptation seraient à risque de transferts intergénérationnels pour leurs enfants. Dès lors, les adolescentes prises en charge seraient de grandes utilisatrices des services sociaux, de santé et de l'aide sociale à l'âge adulte.

Considérant les impacts à long terme des difficultés d'adaptation des adolescentes en difficulté pour elles ainsi que pour leurs enfants, puis la lourde demande de services sociaux et de santé qu'elles peuvent signifier, d'intervenir auprès d'elles le plus tôt possible ainsi que de

leur offrir des services qui leur sont réellement adaptés devraient être une préoccupation sociale de première importance.

## **1.2 Les besoins d'intervention des adolescentes bénéficiant de services en centre de réadaptation**

Depuis la hausse d'adolescentes prises en charge depuis les trente dernières années, plusieurs ont commencé à s'interroger sur quels étaient les besoins d'intervention particuliers de cette clientèle dans le but de leur offrir des programmes d'intervention qui leur sont réellement adaptés (Bloom et al., 2002; Bloom et Covington, 2001; Chesney-Lind et Shelden, 2014; Hubbard et Matthews, 2008; Kerig et Schindler, 2013).

Les programmes d'intervention et traitements offerts aux adolescentes doivent avant tout considérer l'ampleur et la comorbidité de leurs problématiques (les victimisations et les traumatismes, les problèmes de santé mentale et l'abus de substances) (Bloom et al., 2002; Leve et al., 2015). Cela implique qu'ils doivent être multifactoriels, donc travailler d'une manière compréhensive et intégrée les multiples problématiques et facteurs de risque qui affectent leurs vies (Bloom et Covington, 2001; Bloom et al., 2002; Hipwell et Loeber, 2006; Leve et al., 2015). Ils doivent également être multisystémiques, ce qui implique de travailler à ce qu'elles aient des liens et des appuis dans la communauté (Covington et Bloom, 2003; Hubbard et Matthews, 2008; Javdani et Allen, 2016) ainsi que d'intégrer lorsque possible leurs familles à toutes les étapes de leur réadaptation (Bloom et al., 2002; Chesney-Lind et al., 2008; Gaarder et al., 2004; Hubbard et Matthews, 2008; Javdani et Allen, 2016). Il serait nécessaire d'offrir aux adolescentes placées dans un milieu substitut un environnement sécuritaire comme milieu d'intervention, ce qui inclut que l'on s'assure qu'elles s'y sentent effectivement en sécurité et que les intervenants les traitent avec respect en tout temps (Bloom et Covington, 2001; Lanctôt, Lemieux et Mathys, 2016). Cela serait crucial considérant les historiques de traumatismes qui touchent une importante prévalence de ces filles, mais également puisque cela favoriserait l'établissement de relations interpersonnelles saines et de confiance avec les intervenants et le groupe de pairs de leur ressource d'hébergement (Bloom et Covington, 2001; Lanctôt et al., 2016). Les études ont relevé plusieurs besoins à considérer lors de l'intervention auprès des filles, mais l'un de ces besoins leur serait spécifique et particulièrement important : le besoin d'être en relation.



En effet, plusieurs sont unanimes quant au besoin d'être en relation des filles prises en charge (Chesney-Lind, 2013; Chesney-Lind et al., 2008; Gaarder et al., 2004; Garcia et Lane, 2013; Hubbard et Matthews, 2008; Lanctôt, 2017; Schaffner, 2006), auxquels elles accorderaient d'ailleurs davantage d'importance que les garçons. Se sentir écoutées et comprises serait ce qu'elles voudraient le plus dans le cadre d'une intervention et lors d'un placement en milieu substitut, elles rechercheraient à ce que les intervenants présents auprès d'elles agissent comme des membres d'une famille par procuration, en leur apportant soins, sécurité et quelqu'un à qui parler quotidiennement (Gaarder et al., 2004). D'ailleurs, les programmes d'intervention auraient davantage de succès auprès d'elles lorsqu'ils favorisent le maintien de relations interpersonnelles saines avec autrui.

Suite aux différentes études ayant mis en lumière les facteurs de risques et les besoins des adolescentes prises en charge, un questionnement majeur a alors émergé : les programmes d'intervention basés sur l'ACC sont-ils adéquats pour répondre aux facteurs de risque ainsi qu'aux besoins d'intervention de ces filles? (Hubbard et Matthews, 2008). Cette interrogation est à la source d'un important débat dans le domaine scientifique, entre le courant des pratiques efficaces et des approches sensibles au genre.

### **1.3 Débats sur les approches d'intervention à préconiser auprès des adolescentes**

**1.3.1 Les approches basées sur des pratiques efficaces (*what works*).** À ce jour, l'ACC est l'approche d'intervention dont l'efficacité est la mieux appuyée empiriquement pour le traitement de divers problèmes d'adaptation, dont les problèmes de santé mentale (Butler, Chapman, Forman et Beck, 2006; Hofmann, Asnaani, Vonk, Sawyer et Fang, 2012; Tolin, 2010) et la délinquance (Andrews et al., 1997; Landenberger et Lipsey, 2005). Elle est considérée comme une pratique efficace et est l'une des approches dominantes des programmes d'intervention, dont ceux visant à réduire les comportements à risque et de délinquance des adolescents et des adolescentes hébergés en centre de réadaptation (MSSS, 2013). L'ACC travaille conjointement la restructuration des processus cognitifs inadaptés, dont les distorsions et les perceptions sociales erronées, ainsi que l'apprentissage d'habiletés sociales et personnelles dans le but de favoriser des alternatives adéquates aux comportements problématiques (Lanctôt, 2010). Le programme basé sur l'ACC dont il est question dans cette étude et qui est implanté

dans certains centres de réadaptation du Québec pour adolescents et adolescentes en difficulté, est celui élaboré par Le Blanc, Dionne, Proulx, Grégoire et Trudeau-LeBlanc (1998). Il prévoit différents outils cliniques et des activités de réadaptation, dont certaines sont pratiquées en individuel et d'autres avec le groupe de pairs de la ressource d'hébergement. Au niveau individuel, l'adolescente sera amenée à d'abord identifier ses distorsions cognitives et les comportements problématiques qui en découlent (l'outil clinique de la grille d'auto-observation est particulièrement indiqué pour appuyer cette démarche), pour ensuite travailler l'adoption d'alternatives positives appropriées, qui seront renforcées par les intervenants et inscrites dans un « contrat comportemental » élaboré avec la jeune. Au niveau de la réadaptation effectuée en groupe, elle a lieu par l'entremise d'ateliers animés par les intervenants de la ressource d'hébergement à une fréquence d'une fois par semaine. Ces ateliers basés sur l'apprentissage social visent à travailler l'acquisition d'habiletés de communication, de résolution de problèmes ainsi que la gestion des émotions, comme la colère et le stress. Ces habiletés sont d'abord présentées aux adolescentes en les décortiquant en étapes séquentielles et précises, pour ensuite être mises en application par celles-ci via des jeux de rôle, dont le groupe est amené à en discuter par la suite.

Bien qu'elle ait été développée à la base pour des populations masculines, les tenants des pratiques efficaces soutiennent que l'ACC s'applique tout aussi bien aux hommes qu'aux femmes (Hubbard et Matthews, 2008). Cependant, malgré que les programmes d'ACC seraient ceux dont l'efficacité est la mieux appuyée empiriquement, leur application auprès des filles est controversée. Plusieurs soulignent qu'en plus d'avoir été développés pour une population masculine (Covington et Bloom, 2003; Kerig et Schindler, 2013; Lanctôt, 2010), peu de programmes d'intervention d'ACC pour les comportements à risque et de délinquance ont été évalués auprès d'une population féminine (Bloom et Covington, 2001; Hubbard et Matthews, 2008; Hipwell et Loeber, 2006; Lanctôt, 2010). Pour ce qui est des évaluations où elles étaient incluses, la majorité d'entre elles comportaient des échantillons où les filles étaient largement sous-représentées comparativement à la proportion masculine (Hipwell et Loeber, 2006). Plusieurs programmes d'intervention développés et évalués auprès de garçons ont simplement été « transférés » aux filles, et ce, sans en effectuer d'évaluations différentielles sur le genre au préalable (Bloom et Covington, 2001; Chesney-Lind et Shelden, 2014; Kerig et Schindler, 2013; Hipwell et Loeber, 2006; Lanctôt, 2010; Zahn et al., 2009). Ces évaluations seraient nécessaires

afin de s'assurer de leur efficacité auprès des filles, mais également puisque certains programmes présenteraient des effets iatrogènes, dont l'émergence ou l'aggravation de problèmes de comportement ou de la délinquance, qui dans la majorité des cas toucheraient uniquement la proportion féminine recevant le programme (Fagan et Lindsey, 2014; Hipwell et Loeber, 2006). Sans évaluations différentielles sur le genre, la présence de ces effets iatrogènes serait beaucoup plus difficile à détecter, ce qui réitère leur nécessité. Tout bien considéré, la tendance actuelle quant aux pratiques efficaces appliquées aux filles semble paradoxale, puisque bien qu'elles soient fondées sur le principe que toute décision concernant la mise en place d'un programme d'intervention doit être appuyée par la meilleure preuve empirique jusqu'alors existante, c'est-à-dire sur des données probantes (Welsh et Farrington, 2006), l'on continuerait à les exposer à des programmes qui n'ont pas suffisamment été évalués auprès d'elles.

Comme elles seraient omises ou peu considérées lors des évaluations des programmes d'intervention basés sur l'ACC, les problématiques particulières des adolescentes y seraient donc tout autant négligées, dont la victimisation en lien avec l'abus sexuel et physique ainsi que les troubles intériorisés (Bloom et Covington, 2001; Bloom et al., 2002; Leve et al., 2015). La formation et l'expérience des intervenants en lien avec ces problématiques seraient également déficitaires, suggérant qu'elles ne reçoivent pas de traitements adéquats à cet effet (Gaarder et al., 2004). L'importance du besoin particulier d'être en relation des filles, malgré qu'elle soit largement appuyée dans la littérature scientifique, serait d'autant plus omise (Hubbard et Matthews, 2008). Les adolescentes hébergées en centre de réadaptation ne se sentiraient pas suffisamment considérées et impliquées dans les décisions touchant l'organisation de leur milieu de vie, alors qu'une approche collaborative avec elles serait une avenue plus prometteuse afin de leur redonner un sentiment de pouvoir d'agir sur leur réadaptation (Lanctôt et al., 2016). En raison de ces nombreuses critiques concernant l'applicabilité des programmes d'ACC auprès d'une population féminine, le développement de programmes d'approches sensibles au genre, qui vont considérer leurs expériences uniques, leurs problèmes spécifiques et leurs besoins particuliers en intervention, a vu le jour (Bloom et Covington, 2001; Bloom et al., 2002; Chesney-Lind et Shelden, 2014; Gaarder et al., 2004; Hubbard et Matthews, 2008).

**1.3.2 Les approches sensibles au genre.** Dans la littérature scientifique, les approches sensibles au genre ont largement été interprétées comme traitant de services conçus pour les

femmes et les filles spécifiquement, bien qu'en soi, la question du genre implique également le genre masculin (Day, Zahn et Tichavsky, 2015; Goodkind, 2005). Toutefois, l'expression écourtée d'« approche sensible au genre » sera ici utilisée pour traiter des approches sensibles au genre féminin afin d'alléger le texte.

Les programmes d'approches sensibles au genre misent sur le besoin d'apporter un environnement adapté à l'intervention auprès des filles, notamment par des lieux, des interventions, un développement et un contenu de programmes qui prennent en considération les réalités touchant leurs vies, leurs besoins et leurs forces (Bloom et Covington, 2001). Afin de leur offrir des programmes qui leur sont réellement adaptés et qui leur offrent les mêmes opportunités qu'aux hommes, il serait nécessaire de reconnaître les facteurs de risque, besoins et expériences qui les distinguent (Belknap, Dunn et Holsinger, 1997). Cela ne pourrait se faire sans la considération et le questionnement préalables de la construction sociale, des normes sociales ainsi que des privilèges associés aux genres (Gaarder et al., 2004).

C'est pourquoi le concept de genre est emprunté dans cette étude plutôt que celui de sexe, bien que tous deux soient quelquefois employés, à tort, comme des synonymes dans la littérature (Haig, 2004). Le concept de genre a été adopté par le mouvement féministe des années 1970 afin de faire référence aux aspects issus de constructions sociales qui distinguent les garçons et les filles, ce qui inclut l'identité de genre ainsi que les rôles et normes associés aux genres dans un contexte donné (Covington et Bloom, 2003; Haig, 2004). Le concept de sexe fait plutôt référence à leurs différences biologiquement déterminées, comme leur système reproducteur. Par conséquent, l'expression d'approche « sensible au genre » plutôt que de « sensible au sexe » ou « sexospécifique » est considérée comme plus pertinente à cette étude.

Les approches sensibles au genre misent, entre autres, sur une intervention qui considère le besoin d'être en relation des filles en intervention (Bloom et Covington, 2001; Chesney-Lind et Shelden, 2014; Hubbard et Matthews, 2008). Cela impliquerait de travailler l'alliance thérapeutique entre elles et les intervenants ainsi que la mise en place de relations interpersonnelles saines avec leur groupe de pairs, dont les autres adolescentes hébergées dans le même milieu qu'elles lors d'un placement en centre de réadaptation (Chesney-Lind et Shelden, 2014; Gaarder et al., 2004; Hubbard et Matthews, 2008; Lanctôt et al., 2016). Les approches

sensibles au genre stipulent que l'on devrait mettre l'accent sur les forces des filles en intervention afin de favoriser la prise (ou reprise) de contrôle sur leur vie, plutôt qu'une approche orientée sur leurs déficits (Bloom et Covington, 2001; Chesney-Lind et al., 2008; Chesney-Lind et Sheldon, 2014; Covington et Bloom, 2003; Javdani et Allen, 2016). Cela permettrait d'autant plus de contrer les étiquettes et stéréotypes négatifs associés à cette clientèle répandus chez les intervenants (Javdani et Allen, 2016), dont le fait qu'elles seraient plus exigeantes, manipulatrices, pleureuses et rancunières que les garçons (Gaarder et al., 2004; Lanctôt, Ayotte, Turcotte et Besnard, 2012).

Certains risques et limites ont été soulevés à l'endroit des approches sensibles au genre. D'abord, certains intervenants œuvrant dans le cadre de programmes sensibles au genre au sein de systèmes de justice juvénile auraient une compréhension des besoins des adolescentes basées sur des stéréotypes sexistes (Belknap et al., 1997; Hodge, Holsinger et Maziarka, 2015). Ils considèrent, par exemple, que ces programmes impliquent de faire des « trucs de filles » avec elles, comme se maquiller, se mettre du vernis à ongles ou encore apprendre l'« étiquette appropriée » pour de futurs rendez-vous galants avec des garçons. Cela suggère que malgré l'augmentation du développement de programmes dits sensibles au genre, peu d'éducation et de formation adéquate à leur sujet seraient effectuées sur le terrain auprès des intervenants. Un autre danger serait que le développement de programmes sensibles au genre prolonge le contrôle social des filles, notamment en mettant l'accent sur leurs victimisations (Chesney-Lind et Sheldon, 2014; Gaarder et al., 2004; Goodkind, 2005). Goodkind (2005) met en garde contre le risque que cela permette aux structures sociales de justifier un rôle paternaliste qui prône leur placement en institutions alors que des services dans la communauté leur seraient préférables. Un accent mis sur l'expression des problématiques des adolescentes pourrait être vécu comme frustrant pour celles qui ne présentent pas, ou de façon peu sévère, de facteurs de risque prévalant chez le genre féminin (comme un historique de victimisations, des symptômes de santé mentale et l'abus de substances), puisque l'on s'attendrait d'elles à ce qu'elles partagent et apprennent à gérer des problématiques qu'elles n'ont pas ou qu'elles jugent peu importantes pour elles (Day et al., 2015). De plus, la considération seule du genre lorsque l'on discute des problèmes de comportements et des programmes d'intervention offerts aux adolescentes ne serait pas suffisante : l'on ne devrait négliger une compréhension des différences vécues en lien avec le racisme, le classisme, la discrimination économique, l'orientation sexuelle et leur

intersectionnalité (Bloom et al., 2002; Chesney-Lind et Shelden, 2014; Gaarder et al., 2004; Goodkind, 2005; Javdani et Allen, 2016; Schaffner, 2006).

Enfin, la principale limite des approches sensibles au genre est qu'elles ont fait l'objet de peu d'évaluations empiriques rigoureuses, dont à l'aide d'essais randomisés contrôlés et de mesures longitudinales permettant d'évaluer le maintien des résultats à travers le temps, comme le concluent plusieurs revues de littérature (voir par exemple Chesney-Lind et al., 2008; Hipwell et Loeber, 2006; Zahn et al., 2009). Il demeure donc impossible de statuer sur leur efficacité pour le moment. Cependant, les éléments centraux des approches sensibles au genre seraient basés sur les meilleures pratiques mises de l'avant dans la littérature scientifique (Bloom et al., 2002) et permettraient d'améliorer la réceptivité des adolescentes à l'intervention, ce qui demeure un principe des pratiques efficaces (Kerig et Schindler, 2013).

**1.3.3 L'intégration des principes clés des approches sensibles au genre aux approches efficaces.** Plusieurs soutiennent que le courant des pratiques efficaces et le courant des approches sensibles au genre sont plus complémentaires qu'opposés. Une inclusion de composantes sensibles au genre aux principes clés de l'ACC serait une façon prometteuse de développer des programmes d'intervention efficaces pour les adolescentes (Hubbard et Matthews, 2008; Kerig et Schindler, 2013; Lanctôt, 2015, 2017). L'ACEJ est une approche d'intervention cognitive-développementale qui a été adaptée en concordance avec cette recommandation. Elle concilie les éléments clés des deux courants en intégrant des composantes sensibles au genre qui ciblent le besoin d'être en relation des adolescentes, soit la recherche d'entraide et de justice interactionnelle, à une intervention basée sur le développement cognitif. Elle semble ainsi être une approche d'intervention de choix pour les adolescentes en difficulté d'adaptation.

**1.3.4 L'intégration de composantes sensibles au genre au sein de l'ACEJ : les besoins particuliers des adolescentes mis de l'avant.** L'ACEJ tient son origine d'une première approche d'intervention cognitive-développementale développée par Kohlberg et ses collègues, soit l'*Approche de communauté juste* (ACJ) (Dionne et St-Martin, 2018; Kohlberg, 1985). Au Québec, l'ACJ a initialement été développée au centre de réadaptation Boscoville auprès d'adolescents garçons délinquants, puis a ensuite été expérimentée dans des ressources

d'hébergement pour adolescentes en difficulté d'adaptation. Dans une visée de développement continu de l'approche, les chercheurs et les intervenants ont travaillé conjointement en partageant activités de formation, réflexions et échanges sur les meilleures façons de moduler l'ACJ en lien avec les besoins de ces dernières. C'est ainsi que, dans le but qu'elle soit adaptée au besoin d'être en relation des adolescentes, Dionne et ses collègues y ont intégré les valeurs de l'entraide et de la justice interactionnelle, l'ACJ devenant alors l'ACEJ. L'entraide vise à favoriser l'établissement de liens relationnels entre les adolescentes en encourageant l'aide mutuelle, alors que la justice interactionnelle vise à s'assurer à ce que les adolescentes soient reconnues, respectées, écoutées et considérées dans toutes les interactions entre jeunes et avec les intervenants. Lors des premières expérimentations de l'ACEJ auprès d'adolescentes, les composantes de l'entraide et de la justice interactionnelle semblaient effectivement prendre une valeur significative pour elles et favoriser leur besoin d'être en relation, en plus d'améliorer leur motivation quant à leur processus de réadaptation. L'intégration de la considération de la valeur de l'entraide et de la dimension de la justice interactionnelle, et ce, par souci de répondre au besoin spécifique d'être en relation des filles en intervention, est ce qui fait de l'ACEJ une approche sensible au genre.

#### **1.4 L'Approche de communauté d'entraide et de justice (ACEJ)**

L'ACEJ est une approche d'intervention cognitive-développementale alternative à l'ACC qui vise, entre autres, à répondre plus adéquatement au besoin spécifique d'être en relation des adolescentes hébergées en centre de réadaptation par l'inclusion de composantes sensibles au genre (Dionne et St-Martin, 2018). Elle est actuellement implantée dans huit ressources d'hébergement (cinq foyers de groupe et trois unités de réadaptation) d'un centre de réadaptation du Québec (Canada) pour adolescentes (12 à 17 ans) en difficulté d'adaptation, principalement suivies en vertu de la LPJ<sup>1</sup>. L'objectif principal de l'ACEJ est la réduction (ou l'élimination) des comportements à risque et de la délinquance par le développement de la compétence sociale (à partir de stratégies de négociations interpersonnelles prosociales), de la réflexion sociomorale et du jugement moral des adolescentes. Une particularité du contexte de l'ACEJ est que l'on

---

<sup>1</sup> Étant donné que l'étude se concentre sur les adolescentes hébergées en centre de réadaptation et que l'ACEJ est actuellement implantée dans des ressources d'hébergements pour adolescentes, le terme « adolescentes » au féminin est utilisé dans le texte. Une clientèle masculine pourrait toutefois également bénéficier de l'ACEJ comme approche d'intervention (Dionne et St-Martin, 2018).

considère chaque ressource d'hébergement comme une micro-communauté singulière, formée des jeunes et de l'équipe éducative, où le quotidien est teinté d'une recherche continue de démocratie, d'entraide et de justice. Un suivi individualisé pour chaque jeune est assuré, notamment par l'assignation à un intervenant<sup>2</sup> de suivi et par la mise en place d'un plan d'intervention individualisé où sont compilés des objectifs précis de réadaptation. Lors de l'élaboration de ce plan d'intervention, la collaboration et l'implication de la jeune et de ses parents sont, lorsque possible, encouragées. Cela leur permettrait d'exprimer leurs attentes et les éléments qui sont importants pour eux quant à la réadaptation et favoriserait leur motivation à s'y engager.

La mise en place d'une communauté démocratique caractérisant les ressources d'hébergement de l'ACEJ ainsi que ses composantes, soit le milieu de vie où prend place l'intervention, la recherche des trois valeurs centrales (démocratie, entraide et justice), la structure du cadre de vie, puis les rencontres et activités et la méthode d'intervention spécifiques à cette approche, seront élaborées. Mais tout d'abord, une introduction sur les fondements théoriques de l'ACEJ est nécessaire afin d'en comprendre le développement.

**1.4.1 Fondements théoriques de l'ACEJ.** Les principales références théoriques à la base de l'ACEJ sont la théorie de Piaget sur le développement cognitif, la théorie de Kohlberg sur le développement du jugement moral ainsi que la théorie de Selman sur la compétence sociale, qui intègre ses modèles de la perspective sociale et des stratégies de négociations interpersonnelles (Dionne et St-Martin, 2018).

Le modèle de développement cognitif de Piaget (Piaget, 1936, 1964) découle d'une perspective développementale et vise la compréhension du raisonnement cognitif. Piaget conçoit le développement cognitif comme résultant d'adaptations du sujet suite à des interactions avec son environnement. Ces interactions lui offriraient des conditions de déséquilibre et, en recherche d'un nouvel état d'équilibre, deux types de réponses seraient possibles : l'assimilation ou bien l'accommodation. L'assimilation serait la réponse usuelle du sujet, celle qu'il aurait l'habitude de prioriser, puisqu'elle consiste en l'utilisation de schèmes qu'il connaît et possède

---

<sup>2</sup> Le terme « intervenant » au masculin est emprunté afin d'alléger le texte, mais il comprend le féminin également. À noter qu'« intervenant » est ici considéré comme un synonyme d'« éducateur » en centre de réadaptation, terminologie fréquemment utilisée dans les milieux de pratique.



déjà. Toutefois, il arriverait que l'assimilation ne soit plus suffisante pour l'atteinte d'un nouvel état d'équilibre. Dès lors viendrait la deuxième réponse possible, soit celle de l'accommodation, qui consiste en la modification des schèmes existants de façon plus complexe. L'atteinte réussie d'un nouvel état d'équilibre serait ce que l'on appelle l'adaptation du sujet. Ce cycle d'assimilation-accommodation-adaptation serait toujours remis en marche, et lors de plusieurs adaptations suite à des acquis de plus en plus complexes, il pourrait éventuellement atteindre un stade de développement cognitif supérieur, processus nommé l'équilibration majorante. Le modèle piagétien prévoit une évolution de l'intelligence à travers cinq stades de développement structurés et qualitativement différents les uns des autres. Les cinq stades sont hiérarchiques, inclusifs, irréversibles et séquentiels. *Hiérarchiques*, car l'expérimentation d'un stade serait nécessaire à l'atteinte du suivant, *inclusifs*, puisque les acquis seraient conservés et enrichis dans les stades supérieurs, *irréversibles*, puisque les acquis des stades précédents ne pourraient disparaître et *séquentiels*, puisque le développement cognitif ne serait pas un processus purement linéaire, mais plutôt constitué d'une suite ordonnée de stades.

La théorie de Kohlberg sur le jugement moral (Colby et Kohlberg, 1987; Kohlberg, 1984) est une adaptation du modèle piagétien appliquée au développement du jugement moral. Au même titre que le développement cognitif, le raisonnement moral se développerait de façon évolutive, par stades (appelés « structures de pensées ») hiérarchiques, inclusifs, irréversibles et séquentiels. Trois niveaux formeraient le développement du jugement moral, et chacun serait divisé en deux stades pour un total de six. Le premier niveau, soit le niveau préconventionnel, consisterait en une conception égocentrique du bien et du mal et le sujet ne comprendrait pas la nécessité des normes, règles et conventions sociales. Au niveau conventionnel, le sujet accorderait une importance à l'opinion d'autrui ainsi qu'à la place des lois et conventions sociales pour le bon fonctionnement de la société. Au niveau postconventionnel, atteint par une minorité de la population, le sujet ne se centrerait plus seulement sur le contenu de ces lois et conventions, mais plutôt sur le raisonnement et les grands principes éthiques qui les sous-tendent. Toutefois, l'existence du sixième et dernier stade, soit celui de la moralité des principes éthiques universels, n'a jamais été confirmée empiriquement pour le moment (Dionne et St-Martin, 2018).

La théorie de la compétence sociale de Selman (Selman, 1980; Selman et Schultz, 1990) emprunte également la conception du développement de Piaget, appuyé par des stades hiérarchiques, inclusifs, irréversibles et séquentiels. D'abord, Selman définit la compétence sociale comme la synthèse du développement de la perspective sociale et de la mise en pratique de celle-ci par des stratégies de négociations interpersonnelles (SNI). Le modèle explicatif de la perspective sociale décrit le développement de la coordination de perspectives (ou des points de vue) d'un sujet par différents stades, qui seraient appliqués dans quatre domaines, soit les relations avec soi-même, les relations d'amitié, les relations avec les autorités et les relations avec les groupes. Suite à ses travaux sur la perspective sociale, Selman a développé son modèle des SNI, soit le développement, toujours par stades, de la mise en action de cette perspective sociale par la capacité de négociation. Plus précisément, les SNI consisteraient en la recherche d'un équilibre entre les besoins d'autonomie du sujet, soit de s'affirmer, d'agir par soi-même et de se réaliser, ainsi que ses besoins d'intimité, liés à l'attachement au plan relationnel. Intimement liées aux niveaux de SNI, Selman met de l'avant deux tendances d'orientation interpersonnelle, soit l'orientation assimilatrice et l'orientation accommodatrice. Une orientation assimilatrice consisterait en la tendance à demander à l'autre de changer et de s'adapter. Une orientation accommodatrice consisterait plutôt en la tendance à changer soi-même pour se soumettre aux désirs des autres, et ce, sans chercher à négocier un changement de leur part. Aux premiers niveaux de développement des SNI, les sujets auraient tendance à présenter une orientation interpersonnelle prédominante et rigide, donc à agir dans presque toutes situations selon une orientation assimilatrice ou accommodatrice. Cette tendance serait notamment fréquente chez les adolescents en difficulté d'adaptation (Dionne et St-Martin, 2018). Ce qui est ultimement visé lors du développement des SNI est d'amener les individus à avoir la capacité de choisir les stratégies de négociation et l'orientation interpersonnelle les plus adéquates selon le contexte de chaque situation.

Ces trois grandes références théoriques, soit la théorie de Piaget sur le développement cognitif, la théorie de Kohlberg sur le développement du jugement moral ainsi que la théorie de Selman sur la compétence sociale, sont au cœur des fondements et de l'intervention au sein de l'ACEJ. Cette intervention prend place dans un contexte particulier, où une communauté démocratique caractérise chaque ressource d'hébergement.

**1.4.2 Mise en place d'une communauté démocratique.** La mise en place d'une communauté démocratique au sein de l'ACEJ est assurée de plusieurs façons. Le milieu de vie caractérisant chaque ressource d'hébergement est considéré comme une micro-communauté où la recherche continuelle des trois valeurs au cœur de l'ACEJ, soit la démocratie, l'entraide et la justice, est omniprésente. La structure du cadre de vie des communautés, les rencontres et activités prévues ainsi que la méthode d'intervention du questionnement structural propre à l'ACEJ sont également des composantes permettant la mise en place de la communauté démocratique.

**1.4.2.1 Mise en place par le milieu de vie.** Basée sur le modèle psychoéducatif de Gendreau (2001), l'ACEJ considère l'utilisation du vécu éducatif partagé (composé des interactions entre le jeune, les intervenants et le groupe de pairs tant lors des moments de vie quotidiens en centre de réadaptation comme les repas que lors des activités cliniques structurées) comme un outil de réadaptation en soi pour favoriser le développement des adolescentes. La particularité du vécu éducatif partagé au sein de l'ACEJ est que chaque ressource d'hébergement est considérée comme une micro-communauté singulière (Dionne et St-Martin, 2018). Les membres de cette communauté sont les adolescentes (habituellement de 9 à 12 jeunes par milieu de vie) et les intervenants et tous sont considérés comme égaux. Les pouvoirs, responsabilités et privilèges sont partagés équitablement entre les membres par l'entremise du vote démocratique des règles régissant la vie de la communauté.

**1.4.2.2 Mise en place par les valeurs.** Les trois valeurs centrales à l'ACEJ sont celles de la démocratie, de l'entraide et de la justice. Ces trois valeurs se complètent, sont interdépendantes et permettent la mise en place de la communauté démocratique. La démocratie étant la base de la vie en communauté au sein de l'ACEJ, ses principes mêmes doivent y être respectés (Dionne et St-Martin, 2018). L'entraide, pour sa part, assure une cohésion sociale au sein de la communauté et vise à ce que le processus de réadaptation soit adapté au besoin d'être en relation des adolescentes. La justice, définie dans l'ACEJ comme la recherche d'équité entre tous les membres de la communauté, est nécessaire au maintien d'une communauté démocratique et doit teinter chacune des rencontres, activités, interventions et interactions quotidiennes du vécu éducatif partagé. La valeur de la démocratie débute avec l'équité du droit de parole de tous, qui est considérée comme la base d'une vie en communauté. Elle consiste

également en le fait que les jeunes et les adultes possèdent un droit de vote individuel de poids égal pour décider ensemble et démocratiquement des règles de la ressource d'hébergement, du partage des responsabilités, de la distribution des privilèges ou toutes autres décisions touchant à l'organisation du contexte de vie de la communauté. Les adolescentes doivent travailler au quotidien le renforcement des règles afin de s'assurer qu'elles soient toujours bien respectées. Bien que cela puisse paraître insensé pour certains que d'accorder autant de pouvoir décisionnel à des jeunes en difficulté d'adaptation, Dionne et St-Martin (2018) stipulent qu'au contraire, ce serait par la participation à l'élaboration des règles de la communauté (impliquant la réflexion, la négociation, le vote et leur renforcement au quotidien), que les jeunes en comprendraient réellement le sens. Ils y adhéreraient ainsi davantage que si elles leur étaient simplement imposées et un plus grand sentiment de justice en lien avec les décisions prises et les conséquences qui y sont reliées serait alors perçu.

La valeur de l'entraide est basée sur les principes de la sollicitude et l'aide mutuelle, ce qui implique autant le fait d'aider autrui que d'accepter de se faire aider (Dionne et St-Martin, 2018). L'entraide teintera les relations interpersonnelles quotidiennes au sein des communautés de l'ACEJ, soit tant entre le groupe d'adolescentes qu'avec l'équipe d'intervenants. Cette valeur vise notamment à adapter l'ACEJ au besoin d'être en relation des adolescentes. Il s'agit donc de l'une de ses composantes sensibles au genre.

La valeur de la justice dans l'ACEJ consiste en la recherche de l'équité envers chacun des membres de la communauté, et ce, dans toutes les interactions quotidiennes du vécu éducatif partagé (Dionne et St-Martin, 2018). Pour ce faire, l'ACEJ vise la recherche continue de trois grandes dimensions de la justice, soit la justice organisationnelle et procédurale, la justice distributive et la justice interactionnelle. La justice organisationnelle et procédurale est liée aux règles et procédures régissant la vie de la communauté, qui se doivent d'être justes, claires et comprises par tous, et vise à ce que la démocratie soit en tout temps respectée. La justice distributive est liée à la distribution équitable des privilèges et des responsabilités par l'établissement de critères nécessaires à leur obtention, qui prendront en considération le niveau de capacités de chaque jeune. La justice interactionnelle est liée à la préoccupation constante que tous les membres de la communauté soient reconnus, respectés, écoutés et considérés en tout temps, et ce, dans chaque discussion, prise de décision et autres interactions du vécu éducatif

partagé. Elle vise entre autres à adapter l'ACEJ au besoin d'être en relation des adolescentes, ce qui en fait l'une de ses composantes sensibles au genre. Il s'agirait d'ailleurs de la dimension de la justice à laquelle les adolescentes accorderaient davantage d'importance. Enfin, comme toute recherche de justice l'exige, des mécanismes officiels de recours sont prévus par l'ACEJ en cas de sentiment d'injustice perçu par des membres de la communauté. Ils seront invités à s'exprimer librement à cet effet lors des assemblées générales ou des rencontres d'urgence et, si jugée nécessaire, une rencontre de réparation sera mise en place afin que les membres de la communauté décident ensemble d'une mesure de réparation appropriée. Les rencontres et activités permettant la mise en place de la communauté démocratique au sein de l'ACEJ seront abordées suite à l'élaboration sur la structure de son cadre de vie.

**1.4.2.3 Mise en place par la structure du cadre de vie.** L'ACEJ intègre trois composantes particulières visant à structurer le cadre de la vie en communauté et à offrir des conditions favorables au développement des adolescentes : 1) la charte de la communauté et ses règlements, 2) le manuel de la communauté, et 3) le système officiel d'évaluation, de reconnaissance et de partage des pouvoirs, devoirs et privilèges (Dionne et St-Martin, 2018). La charte de la communauté est le document de base où y sont colligés les principes et règles de la communauté qui ont été réfléchis, négociés, puis votés démocratiquement par ses membres. Elle vise, entre autres, à favoriser un climat social positif au sein des ressources d'hébergement, puis à faire respecter les principes de la démocratie et de la justice. Le manuel de la communauté sert de document de référence mis à la disposition des membres de la communauté, qui inclut la charte ainsi que toutes autres décisions votées démocratiquement. Il doit être facilement accessible pour que quiconque voulant s'y référer puisse le faire en tout temps et il doit être mis à jour dès qu'ont lieu des changements touchant l'organisation de la vie en communauté. Le système officiel d'évaluation, de reconnaissance et de partage des pouvoirs, devoirs et privilèges, parfois appelé « système des statuts », consiste en l'établissement de critères liés à l'acquisition de privilèges et de responsabilités à travers différentes étapes (ou « statuts »), qui sont réfléchis et votés démocratiquement par tous les membres de la communauté. Lorsqu'une jeune considère qu'elle a atteint les critères suffisants pour passer à l'étape suivante, elle doit en faire la demande d'approbation au reste de la communauté, qui prendra une décision basée sur le vote démocratique. Par exemple, le droit de vote est obtenu lors du passage à la deuxième étape, lorsque l'adolescente a démontré s'être intégrée à la ressource d'hébergement et avoir pris

connaissance de la charte, des règles et du fonctionnement démocratique. Les critères liés à l'acquisition de privilèges et de responsabilités doivent être affichés et facilement accessibles afin d'offrir aux jeunes des points de repère concrets pour les encourager à persévérer dans leur processus de réadaptation, mais également pour appuyer la rétroaction sur les progrès accomplis.

**1.4.2.4 Mise en place par les rencontres et activités.** L'ACEJ demande la mise en place de six types de rencontres et d'activités qui lui sont propres : 1) l'assemblée générale, 2) les rencontres marathon, 3) les rencontres d'urgence, 4) les rencontres de réparation, 5) le comité responsabilité/organisateur, et 6) l'activité de discussion en groupe à partir d'un dilemme hypothétique (Dionne et St-Martin, 2018).

L'assemblée générale est la rencontre centrale officielle et régulière de l'ACEJ, où les décisions seront discutées et votées démocratiquement par l'ensemble des membres de la communauté, mais également où l'on discutera en groupe du climat social prévalant dans la ressource d'hébergement en lien avec la recherche constante de l'entraide et de la justice. L'objectif sous-jacent est de développer la compétence sociale des adolescentes, par l'exercice de leur capacité d'écoute et l'actualisation de stratégies de négociations interpersonnelles prosociales. Tous les membres de la communauté ont la possibilité de faire mettre un point à l'ordre du jour de l'assemblée, qui sera ensuite réfléchi, discuté et voté démocratiquement selon la nature du sujet. Cela pourrait être, par exemple, une demande de changement de niveau de statut ou la discussion en groupe d'une situation vécue en lien avec le climat social du milieu de vie. L'assemblée générale a lieu de façon hebdomadaire ou bihebdomadaire et se distingue des activités de rencontres de groupes usuelles en centre de réadaptation de par l'aspect démocratique qui la compose.

Les rencontres marathon rassemblent les membres de la communauté à raison de deux fois par année ou plus si nécessaire, afin de réviser et mettre à jour la charte, ses règles et autres aspects liés à l'organisation de la communauté. Considérant les changements fréquents de jeunes et d'intervenants au sein d'une ressource d'hébergement en centre de réadaptation, ces rencontres permettent à tous de porter une réflexion sur leur pertinence dans la situation actuelle de la communauté, de participer à leur élaboration de façon démocratique, d'en comprendre la valeur et le sens, puis de se les approprier.

Les rencontres d'urgence ont lieu à la demande d'un des membres de la communauté pour des motifs variés, comme une transgression à une règle de la charte, des rumeurs, ou des conflits entre deux ou plusieurs membres, mais qui vont principalement affecter le climat social prévalant dans la ressource d'hébergement. Une réflexion en groupe sur la situation problématique et une recherche de solutions axées sur l'entraide et la justice visera à rétablir le climat social de la ressource, mais une rencontre de réparation peut parfois s'avérer nécessaire.

Les rencontres de réparation visent à ce que les membres de la communauté discutent et décident ensemble d'une mesure de réparation juste dans les cas de transgression aux règles établies ou de gestes contraires aux valeurs de l'ACEJ par un ou des membres. Chaque décision prise doit être orientée par les valeurs de démocratie, d'entraide et de justice. L'accent est mis sur la recherche de réparation, dans le but de rétablir un climat social positif, plutôt que sur la simple punition de comportements condamnés. Suite aux premières expérimentations de l'ACEJ, une rencontre appelée « comité de discipline » qui visait la sanction des transgressions aux règles de la communauté a été remplacée par la rencontre de réparation dans le but, entre autres, de répondre plus adéquatement aux besoins des adolescentes. En effet, celles-ci considéraient que de répondre à ces comportements par une attitude et des actions essentiellement punitives posait un obstacle à leur besoin d'être en relation, alors que la jeune visée par la sanction ne serait pas suffisamment comprise et pourrait vivre la situation comme un bris de relation avec les autres membres. La mise en place de gestes de réparation basés sur l'entraide qui qualifient les rencontres actuelles de réparation au sein de l'ACEJ répondrait donc plus adéquatement au besoin d'être en relation des adolescentes.

Le comité responsabilité/organisateur a comme premier mandat la planification et l'organisation du partage des tâches et responsabilités des membres de la communauté liées à la ressource d'hébergement (par exemple, des tâches ménagères ou la gestion des temps de téléphone). L'entraide et la considération de l'autre sont mises de l'avant puisqu'une tâche ou une responsabilité qui n'est pas accomplie aura une incidence sur l'ensemble de la communauté. Son deuxième mandat consiste en la planification et l'organisation des activités ou événements spéciaux (par exemple, une fête comme l'Halloween, une sortie spéciale ou un événement pour souligner le départ d'une jeune). Le développement de la compétence sociale des adolescentes serait ainsi favorisé, dont par les négociations concernant le choix des modalités qui seront mises

en place lors de ces activités (comme le lieu ou les jeux proposés). Le comité responsabilité/organisateur contribuerait au sentiment de communauté par la participation de tous ses membres à la vie collective.

Finalement, l'activité de discussion en groupe à partir d'un dilemme hypothétique consiste en la présentation d'un dilemme basé sur un problème d'ordre moral (conflit entre deux valeurs morales) ou sur un problème d'ordre interpersonnel (situation conflictuelle sur le plan relationnel où les individus doivent négocier leurs besoins avec les autres), sur lequel les adolescentes sont invitées à réfléchir et à échanger en groupe. Cette activité est parfois intégrée dans les activités d'éducation sur la sexualité ou la toxicomanie et abordera donc des dilemmes particulièrement liés à ces deux sujets. L'activité de discussion en groupe à partir d'un dilemme hypothétique vise le développement de la réflexion sociomorale des adolescentes ainsi que de leur compétence sociale. Elle a également pour objectif de contribuer à l'établissement d'un climat social positif en amenant les jeunes comme les adultes à exercer une bonne capacité d'écoute, à s'exprimer de façon socialement acceptable et à respecter les diverses idées et opinions exprimées par les autres. Lors de cette activité, l'utilisation de la méthode d'intervention du questionnement structural propre à l'ACEJ est particulièrement importante afin de stimuler le développement des adolescentes.

**1.4.2.5 Mise en place par la méthode d'intervention.** La méthode d'intervention de première importance dans l'ACEJ est celle du questionnement structural (Dionne et St-Martin, 2018). Ce type de questionnement irait plus loin que la recherche d'une simple réponse de contenu, puisqu'il vise à approfondir et comprendre le processus de raisonnement, dont les critères ayant justifié les choix exprimés par une jeune. Le questionnement structural est d'autant plus utile puisqu'il va chercher à soutenir la démarche de réflexion d'une jeune en lui fournissant des indices et des angles différents d'aborder une question, ce qui lui permettrait d'alimenter sa propre capacité à réfléchir de façon critique. De ce fait, il permettrait de stimuler la venue de déséquilibres chez elle, ce qui lui amènerait des opportunités de développement. Différentes formes de questionnement structural seraient des questions visant à faire clarifier un raisonnement, à mettre en évidence des contradictions au sein d'un raisonnement, à soutenir un raisonnement par le biais d'indices ou de contre-vérifications et des questions visant à stimuler l'expression d'un niveau de raisonnement supérieur. Le questionnement structural favoriserait la



réponse au besoin d'être en relation des adolescentes puisqu'il demande aux intervenants une bonne capacité d'écoute et la recherche d'une réelle compréhension de la situation exprimée par la jeune. Cette capacité d'écoute et volonté de comprendre les adolescentes favoriseraient l'établissement d'une relation de confiance entre eux, qui à son tour contribuerait à une plus grande ouverture de la part de l'adolescente à s'exprimer librement et donc à davantage d'opportunités d'utiliser la méthode du questionnement structural pour stimuler son développement.

### **1.5 Objectifs de l'étude**

Depuis les trente dernières années, la proportion de filles prises en charge pour des troubles sérieux de comportement ou de la délinquance est à la hausse, si bien que l'on a commencé à s'intéresser à la question du genre dans le développement et l'évaluation des programmes d'intervention (Bloom et al., 2002; Chesney-Lind et Shelden, 2014; Hubbard et Matthews, 2008; Kerig et Schindler, 2013). Une des interrogations qui en est émergée consistait à savoir si les programmes d'intervention conventionnels répondaient adéquatement aux facteurs de risques et besoins d'intervention d'une population féminine (Hipwell et Loeber, 2006; Hubbard et Matthews, 2008). Dès lors, plusieurs ont suggéré une adaptation de ces programmes en tenant compte des expériences uniques, des problèmes spécifiques et des besoins particuliers des adolescentes (Bloom et Covington, 2001; Bloom et al., 2002 ; Chesney-Lind et Shelden, 2014; Gaarder et al., 2004; Hubbard et Matthews, 2008).

Malgré que l'efficacité des programmes d'intervention basés sur l'ACC ait largement été appuyée empiriquement, très peu ont été évalués auprès des filles (Bloom et Covington, 2001; Hubbard et Matthews, 2008; Lanctôt, 2010) et ils ne répondraient pas adéquatement à leurs besoins spécifiques en intervention (Bloom et Covington, 2001; Bloom et al., 2002). Plusieurs ont donc souligné la nécessité d'intégrer des composantes sensibles au genre aux programmes appuyés par des données probantes (Hubbard et Matthews, 2008; Kerig et Schindler, 2013; Lanctôt, 2015, 2017). Ils rappellent notamment que les filles auraient un plus grand besoin d'être en relation que les garçons (Chesney-Lind et al., 2008; Gaarder et al., 2004; Hubbard et Matthews, 2008; Lanctôt, 2017) et que ce qu'elles désireraient le plus dans le cadre d'une intervention serait d'être écoutées et d'avoir quelqu'un à qui parler (Chesney-Lind et al., 2008;

Schaffner, 2006). De plus, les programmes d'intervention seraient plus efficaces auprès d'elles lorsqu'ils favorisent le maintien de relations interpersonnelles saines (Gaarder et al., 2004).

Au Québec, l'ACC est l'une des approches dominantes des programmes d'intervention administrés aux adolescents et adolescentes hébergés en centre de réadaptation (MSSS, 2013). En réponse, entre autres, aux critiques à l'endroit de l'applicabilité de l'ACC auprès des filles, l'ACEJ a été implantée dans des ressources d'hébergement pour adolescentes d'un centre de réadaptation du Québec (Canada). L'ACEJ est basée sur une approche cognitive-développementale et serait adaptée au besoin spécifique d'être en relation des adolescentes par l'inclusion de composantes sensibles au genre qui visent à mieux y répondre (Dionne et St-Martin, 2018). Cependant, comme elle demeure récente, l'ACEJ n'a pas fait l'objet d'évaluations empiriques jusqu'à présent outre son évaluation d'implantation (Parent et al., 2017).

Cette recherche vise à améliorer les connaissances scientifiques sur les programmes et pratiques d'intervention qui sont les mieux adaptés aux besoins des filles. L'objectif général est d'évaluer si l'ACEJ répond plus adéquatement que le programme d'ACC élaboré par Le Blanc et al. (1998) au besoin spécifique d'être en relation des adolescentes hébergées en centre de réadaptation. Plus spécifiquement, il est question dans un premier temps de comparer la qualité des relations entre les adolescentes, la qualité des relations entre les adolescentes et l'équipe d'intervenants et la perception des pratiques éducatives (dont le sentiment de justice et celui d'être impliquée dans son milieu de vie) entre les ressources utilisant l'ACEJ et l'ACC. Dans un deuxième temps, il est question d'identifier les composantes de l'ACEJ qui favorisent la réponse au besoin d'être en relation des adolescentes.

**Chapitre 2 :**  
**Démarche méthodologique**

La démarche méthodologique empruntée est une méthodologie mixte. Les analyses quantitatives consistent en une évaluation au moyen d'un devis quasi-expérimental entre l'ACEJ et l'ACC quant à la réponse au besoin d'être en relation des adolescentes en intervention. Celle-ci est mesurée par un questionnaire autorévélateur sur leur perception du climat social (qualité des relations entre les adolescentes, qualité des relations adolescentes-intervenants et pratiques éducatives) prévalant dans leur ressource d'hébergement. Afin d'obtenir des résultats propres aux approches d'intervention évaluées, des données sociodémographiques sur les participantes (âge, lieu de naissance), sur leur historique de prise en charge dans les centres de réadaptation (durée totale des placements hors du milieu familial, principal motif de la présente prise en charge) et leurs problèmes interpersonnels sont utilisés comme variables contrôles.

Des groupes de discussion ont été menés auprès d'adolescentes exposées à l'ACEJ ayant participé à la passation de questionnaires. Ces données qualitatives permettent d'approfondir sur leurs perceptions du climat social prévalant dans leur ressource d'hébergement, de documenter les processus de réadaptation vécus au sein de l'ACEJ, puis de faire des liens concrets entre les composantes spécifiques à l'ACEJ et la réponse aux besoins d'intervention des adolescentes, ce qui n'aurait pas été possible avec uniquement les données provenant des questionnaires quantitatifs utilisés. Dans une optique de triangulation des méthodologies employées, la complémentarité qualitative permet de venir appuyer les résultats des analyses statistiques et d'approfondir leur compréhension au moyen d'interprétations appuyées par des exemples concrets (Miles et Huberman, 1994).

## **2.1 Participantes**

Les participantes de l'étude sont 213 adolescentes âgées de 12 à 17 ans (moyenne = 15,21 ans; É.-T. = 1,32) et hébergées dans un centre de réadaptation du Québec (Canada). Près de neuf filles sur dix sont nées au Canada (88,2%; n = 212). Les participantes sont principalement prises en charge et placées en centre de réadaptation pour des motifs liés à la LPJ (90,8%; n = 188) ou bien en vertu de la LSSSS (6,8%; n = 14) ou de la LSJPA (2,4%; n = 5). Plus précisément, leurs motifs de prises en charge sous la LPJ sont les troubles de comportement sérieux (36,2%; n = 75), la négligence ou le risque sérieux de négligence (27,1%; n = 56), les mauvais traitements psychologiques (11,1%; n = 23), l'abus physique ou le risque sérieux d'abus physique (7,7%; n =

16), l'abus sexuel ou le risque sérieux d'abus sexuel (7,2%; n = 15) et l'abandon (1,4%; n = 3). La durée totale des placements hors du milieu familial d'une jeune est de 3,65 ans en moyenne (É.-T. = 3,84). Le critère d'inclusion pour l'ensemble des participantes de l'étude est d'avoir séjourné au moins dix semaines dans leur ressource d'hébergement actuelle au moment de la collecte de données. Il s'agit de la durée minimale requise pour qu'elles soient en mesure de qualifier le climat social prévalant dans leur ressource et remplir le questionnaire autorévélatif à ce sujet (Mathys, Lanctôt et Touchette, 2013).

## 2.2 Mesures

**2.2.1 Variable dépendante.** L'exposition à l'ACEJ ou à l'ACC est mesurée à partir d'une variable dichotomique (ACEJ = 1; ACC = 0). Un peu plus du quart des adolescentes (28,2%; n = 60) fait partie du groupe exposé à l'ACEJ. Le quart (25,0%; n = 15) des participantes exposées à l'ACEJ a également été exposées à l'ACC lors d'un placement antérieur. Elles y ont été exposées pendant 1,28 an en moyenne (É.-T. = 0,94). Afin de considérer qu'une jeune a été exposée à l'ACC lors d'un placement antérieur, deux critères d'inclusion assuraient que la mesure de l'exposition à l'ACC soit équivalente à celle de l'exposition à l'ACEJ : l'hébergement au sein d'une même ressource d'ACC devait être d'une durée continue d'au moins dix semaines, puisqu'il s'agit de la durée minimale requise afin d'être en mesure d'y qualifier le climat social y prévalant (Mathys et al., 2013), et cet hébergement devait avoir lieu alors que les adolescentes étaient âgées de 12 ans ou plus, puisque l'ACEJ n'est actuellement implantée que dans des ressources pour adolescentes (12 à 17 ans).

**2.2.2 Variable indépendante.** Le *Questionnaire du climat de groupe en centre de réadaptation* (QCGCR; Mathys et al., 2013), une adaptation pour l'environnement particulier des centres de réadaptation du *Questionnaire de l'environnement socio-éducatif des écoles secondaires* (Janosz et Bouthillier, 2007), permet de mesurer trois dimensions du climat social de la ressource d'hébergement (voir annexe I pour les définitions) : la qualité des relations entre les adolescentes, la qualité des relations entre les adolescentes et l'équipe d'intervenants ainsi que la perception des adolescentes sur les pratiques éducatives. Cette solution à trois facteurs a été validée à l'aide d'analyses factorielles confirmatoires et s'avère meilleure qu'une solution unifactorielle. Quatre items composant une échelle du sentiment d'appartenance à la ressource

d'hébergement ont toutefois été retirés des analyses puisqu'elle présentait de mauvais indices de validation du modèle factoriel, étant corrélée avec l'ensemble des échelles du QCGCR (outre les trois échelles de violence) et ne se rattachant donc pas spécifiquement à l'une des trois dimensions théoriques du climat social (Mathys et al., 2013). Le QCGCR comporte donc au total 63 questions à choix de réponse de type Likert à six points (allant de 1 « totalement en désaccord » à 6 « totalement en accord »), à l'exception des items mesurant les perceptions de violences perpétrées par les pairs, qui sont sur une échelle de Likert en cinq points (allant de 1 « jamais » à 5 « très souvent »). La dimension de la qualité des relations entre les adolescentes est composée de cinq échelles : relations entre les adolescentes ( $\alpha = 0,82$ ), sentiment de sécurité ( $\alpha = 0,71$ ), violence relationnelle ( $\alpha = 0,92$ ), violence verbale ( $\alpha = 0,87$ ) ainsi que violence physique ( $\alpha = 0,59$ ). La dimension de la qualité des relations entre les adolescentes et l'équipe d'intervenants est pour sa part composée de trois échelles : relations adolescentes-intervenants ( $\alpha = 0,93$ ), attitudes de valorisation des intervenants ( $\alpha = 0,90$ ) et attitudes de soutien des intervenants ( $\alpha = 0,91$ ). La dernière dimension, celle des pratiques éducatives, est composée de quatre échelles : sentiment de justice ( $\alpha = 0,83$ ), sentiment d'équité ( $\alpha = 0,90$ ), clarté des règles ( $\alpha = 0,84$ ) et implication des adolescentes dans leur milieu de vie ( $\alpha = 0,80$ ). Plus la moyenne de l'ensemble des items d'une échelle est élevée selon les réponses d'une participante, plus celle-ci perçoit cette caractéristique (par exemple, la clarté des règles) de façon importante dans l'environnement de sa ressource d'hébergement.

**2.2.3 Variables contrôles.** L'*Inventory of interpersonal problems* (IIP; Horowitz, Alden, Wiggins et Pincus, 2000) permet de mesurer la prévalence de problèmes interpersonnels chez les participantes. Deux versions courtes de l'IIP original ont été utilisées pour cette étude : une version de l'IIP composée de 64 questions (IIP-64; Alden, Wiggins et Pincus, 1990) a été utilisée pour le groupe de participantes exposées à l'ACC, alors qu'une version composée de 32 questions (IIP-32; Barkham, Hardy et Starup, 1996) a été employée pour le groupe de participantes exposées à l'ACEJ. L'IIP-64 et l'IIP-32 mesurent huit échelles de problèmes interpersonnels et présentent de bonnes propriétés psychométriques, avec une consistance interne soutenue par des alphas de valeur modérée à haute (Hughes et Barkham, 2005). Comme ces deux versions présentent un pourcentage d'accord de 30% sur leurs items combinés, elles sont jugées comme relativement comparables (voir Hughes et Barkham, 2005). Elles contiennent des

questions à choix de réponse de type Likert en cinq points (allant de 1 « pas du tout » à 5 « extrêmement »), qui permettent de mesurer huit catégories de problèmes interpersonnels (voir annexe II pour les définitions) : domination et contrôle (IIP-64,  $\alpha = 0,68$ ; IIP-32,  $\alpha = 0,73$ ), vindicative et égocentrée (IIP-64,  $\alpha = 0,59$ ; IIP-32,  $\alpha = 0,87$ ), froidure et distance (IIP-64,  $\alpha = 0,74$ ; IIP-32,  $\alpha = 0,79$ ), inhibition sociale (IIP-64,  $\alpha = 0,77$ ; IIP-32,  $\alpha = 0,90$ ), difficulté à s'affirmer (IIP-64,  $\alpha = 0,81$ ; IIP-32,  $\alpha = 0,84$ ), influençable (IIP-64,  $\alpha = 0,79$ ; IIP-32,  $\alpha = 0,60$ ), sacrifice de soi (IIP-64,  $\alpha = 0,78$ ; IIP-32,  $\alpha = 0,79$ ) et intrusive et carencée (IIP-64,  $\alpha = 0,75$ ; IIP-32,  $\alpha = 0,80$ ). Plus la moyenne de l'ensemble des indicateurs d'une catégorie est élevée, plus une personne présente la problématique de façon importante.

Les données sociodémographiques sur les participantes incluses dans cette étude sont l'âge et le lieu de naissance. Le lieu de naissance est mesuré à partir d'une variable dichotomique (née au Canada = 1; née dans un autre pays que le Canada = 0). Il est suggéré que l'âge et le vécu d'un processus migratoire pourraient avoir une influence sur la perception du climat social des adolescentes, d'où la pertinence de contrôler pour ces variables.

Deux variables concernent l'historique de prise en charge des participantes dans les centres de réadaptation, soit la durée totale des placements hors du milieu familial et le principal motif de la présente prise en charge. Suivant la logique de Trocmé et al. (2009), les placements de moins de 72 heures n'ont pas été comptabilisés dans la mesure de la durée totale des placements hors du milieu familial afin d'y exclure les placements de répit et d'urgence et ainsi se rapprocher le plus possible d'une mesure des placements considérés significatifs. La variable du principal motif de la présente prise en charge a été divisée en deux groupes : les motifs de maltraitance en vertu de la LPJ ainsi que les placements volontaires liés à la LSSSS, puis les motifs de troubles de comportement sérieux en vertu de la LPJ ainsi que les peines en vertu de la LSJPA. Il a été décidé de jumeler les placements en vertu de la LSSSS avec ceux de maltraitance en vertu de la LPJ puisque lorsqu'un enfant est placé depuis un an sous la LSSSS sans décision de retour chez ses parents, sa situation est révisée afin d'évaluer si sa sécurité ou son développement sont compromis en vertu de la LPJ (article 57.1 LPJ). De l'autre côté, les troubles de comportement sérieux en vertu de la LPJ ont été jumelés aux motifs de délinquance en vertu de la LSJPA étant donné qu'une proportion non négligeable de jeunes recevant des services de réadaptation pour leurs problèmes de comportement, dont par les services de protection à

l'enfance, vont éventuellement être pris en charge par les systèmes de justice juvénile (Coleman et Jenson, 2009; Pineau-Villeneuve, 2015). Il est également à considérer qu'au Québec, les adolescentes qui présentent des problèmes de comportements, comme des délits statuaires, ou commettent des actes délinquants sont davantage prises en charge pour troubles de comportements sérieux en vertu de la LPJ plutôt que sous la LSJPA (Lanctôt et Desai, 2002).

### **2.3 Procédures**

Toutes les participantes de l'étude ont été choisies de façon volontaire et non-aléatoire. Leur consentement ainsi que celui de leur(s) parent(s) ont été obtenus. Les variables sociodémographiques (âge et lieu de naissance) et celles sur l'historique de prise en charge dans les centres de réadaptation ont été extraites de la base de données clinicoadministratives du centre de réadaptation. Les questionnaires ont tous été remplis par les adolescentes au sein de leur ressource d'hébergement électroniquement ou en format papier sous la supervision d'un membre de l'équipe de recherche. Le QCGCR a été rempli par l'ensemble des participantes d'une même ressource d'hébergement à l'intérieur d'un délai de dix jours dans le but d'obtenir le portrait du climat social y prévalant pour la période de temps mesurée.

Pour le groupe de participantes exposées à l'ACEJ, une première collecte de données a été effectuée entre novembre 2015 et juin 2016, puis une deuxième collecte de données entre novembre 2017 et avril 2018. Pour la première collecte de données, le QCGCR a été collecté en quatre temps de mesure et l'IIP en deux temps. Comme les résultats sont demeurés généralement stables pour tous les temps de mesure (Parent et al., 2017) et afin de maximiser le nombre de participantes, la moyenne de tous les temps de mesure de chaque échelle du QCGCR et de l'IIP est utilisée pour les analyses. Pour la deuxième collecte de données, le QCGCR et l'IIP ont été collectés en un seul temps de mesure.

Pour le groupe de participantes exposées à l'ACC, la collecte de données a été effectuée entre janvier 2008 et octobre 2009. Pour ces participantes, les questionnaires ont été collectés en deux temps de mesure, mais seules les données au temps 2, soit trois mois après le début du placement dans la ressource d'hébergement actuelle, ont été conservées pour les analyses.



En avril 2018, quatre groupes de discussions semi-structurés ont également été menés auprès de quatorze adolescentes exposées à l'ACEJ ayant participé à la passation de questionnaires : un groupe composé de quatre adolescentes hébergées dans deux unités de réadaptation différentes, un groupe composé de deux adolescentes hébergées dans une même unité de réadaptation, puis deux groupes chacun composé d'adolescentes hébergées dans deux foyers de groupes différents, comportant respectivement trois et cinq participantes. Un groupe de discussion composé de seulement deux adolescentes hébergées dans une même unité de réadaptation a été conduit malgré le nombre restreint de participantes, car celles-ci ne voulaient pas être jumelées à des filles d'autres ressources. Étant donné que la cheffe de service de cette unité était une différente cheffe des deux autres unités de l'étude, il a été considéré pertinent de conduire le groupe quand même afin d'entendre l'opinion de ces deux participantes. La durée des groupes de discussion était d'en moyenne 1h30, ils ont eu lieu dans une pièce fermée des centres de réadaptation (par exemple, dans l'un des deux foyers de groupes lorsque deux foyers étaient réunis) et aucun intervenant n'était présent afin d'assurer la confidentialité des propos tenus par les participantes et de diminuer le risque de biais des données par souci de désirabilité sociale. Ils ont été enregistrés de façon audio uniquement, puis retranscrits dans leur intégralité. Les thèmes abordés étaient la perception des adolescentes sur le climat social prévalant dans leur ressource d'hébergement, les besoins en intervention qu'elles considèrent importants pendant leur hébergement ainsi que leur appréciation des différentes composantes spécifiques à l'ACEJ, comme ses activités cliniques (voir annexe IIV pour le canevas d'animation des groupes de discussion). Comme la visée de la méthodologie des groupes de discussion est de générer des données par l'interaction entre les participants (Kitzinger, 1995; Liamputtong, 2011; Sim, 1998), les adolescentes étaient encouragées à échanger entre elles suite aux questions posées. Les groupes de discussion ont été favorisés comme méthode de collecte de données qualitatives puisqu'ils seraient mieux adaptés que les entrevues individuelles pour comprendre le développement de perceptions dans un contexte culturel donné, apporteraient un environnement sécurisant aux participants puisqu'ils ne sont pas obligés de répondre à l'ensemble des questions posées et faciliteraient la discussion de sujets sensibles étant donné que les participants moins inhibés du groupe briseraient la glace pour les autres participants. Le principal inconvénient des groupes de discussion est qu'ils peuvent amener certains individus qui ont des opinions différentes de celles de participants « meneurs » ou de la majorité du groupe à s'inhiber ou

encore à se conformer aux opinions dominantes par souci de désirabilité sociale. Lors de l'analyse des groupes de discussion, il est alors essentiel de ne pas assumer le silence de certains comme une adhésion à l'opinion dominante et de garder à l'esprit qu'une apparence de consensus d'opinions pourrait en partie émerger du contexte et de la dynamique du groupe de discussion. Malgré qu'il ait été donné la consigne aux participantes de ne pas répéter les propos tenus par les autres filles de leur groupe de discussion à l'extérieur de celui-ci, il demeure toujours un risque que la confidentialité soit compromise par la présence de plusieurs participants au sein d'un groupe.

## 2.4 Stratégies analytiques

Des analyses de comparaison ont été conduites afin d'évaluer s'il y avait des différences significatives entre les deux groupes d'adolescentes (ACEJ et ACC) quant à leurs caractéristiques sociodémographiques, leur historique de prise en charge, leurs problèmes interpersonnels ainsi que les différentes échelles du QCGCR. Des tests de moyennes non-paramétriques, soit des U de Mann Whitney, ont été effectués en regard du postulat de normalité des distributions qui n'était pas respecté et afin de diminuer l'influence de la taille inégale de l'échantillon au sein des deux groupes. Des régressions logistiques avec l'approche d'intervention comme variable dépendante (ACEJ = 1) ont ensuite été conduites afin de connaître quelles sont les échelles du QCGCR qui caractérisent l'ACEJ. Le ratio entre le nombre de sujets et le nombre de variables incluses dans un modèle de régression ne doit pas présenter un écart trop important aux risques d'affecter la qualité du modèle par un problème d'« overfitting », mais aucune règle spécifique à respecter n'est précisée pour la régression logistique (Tabachnick et Fidell, 2013). C'est donc le postulat pour la régression multivariée ( $n \geq 50 + 8(\text{nombre de variables indépendantes})$ ) qui a servi de base pour juger du nombre de variables à inclure dans le modèle de régression, en fonction du nombre de participantes à l'étude ( $n = 213$ ). Afin de respecter ce postulat, une analyse factorielle exploratoire a été conduite sur les huit échelles de l'IIP pour en réduire le nombre en les regroupant en grands facteurs (voir annexe III pour le modèle factoriel). Comme les huit échelles étaient corrélées ensemble, le type d'extraction emprunté a été *principal factors* et le type de rotation a été *direct oblimin*. La solution factorielle obtenue est moyenne selon les standards établis par Kaiser (1974) ( $KMO = 0,72$ ,  $\chi^2 = 747,55$ ,  $p \leq 0,001$ ) et relève trois facteurs distincts expliquant 66,6% de la variance

des problèmes interpersonnels mesurés par l'IIP. Ces grands facteurs sont : « manque d'affirmation et intrusive », composé des échelles de difficulté à s'affirmer, influençable, sacrifice de soi ainsi qu'intrusive et carencée, « relations froides ou négatives », composé des échelles de vindicative et égocentrée, froidure et distance ainsi qu'inhibition sociale, et « domination et contrôle », composé uniquement de l'échelle du même nom. Du côté du QCGCR, les perceptions de violences relationnelles et verbales ont été combinées en une seule échelle, soit la violence non-physique, en raison de leur forte corrélation ( $r[213] = 0,77; p \leq 0,001$ ).

Pour les données qualitatives obtenues des groupes de discussion, une analyse thématique a été empruntée. Cette méthode d'analyse principalement descriptive (Paillé et Mucchielli, 2006) a permis de faire ressortir les informations pertinentes sur les processus de réadaptation vécus au sein de l'ACEJ et sur les composantes de cette approche qui favorisent la réponse au besoin d'être en relation des adolescentes. Le processus d'analyse des données qualitatives a été réalisé en plusieurs étapes. D'abord, les propos de chaque groupe de discussion ont été retranscrits dans leur ensemble sous forme de verbatims à l'aide d'un logiciel de traitement de texte, ce après quoi les enregistrements audio des groupes de discussions ont été détruits dans le but de préserver la confidentialité des participantes (des noms fictifs leur ont d'ailleurs été attribués pour les verbatims). Suite à une première lecture des verbatims en totalité, des thèmes ont été identifiés et attribués de façon continue à des extraits de verbatims, tout en construisant en même temps de manière progressive l'arbre thématique, processus appelé « thématization continue » (voir annexe V pour l'arbre thématique). Les thèmes attribués se voulaient précis et le plus près possible des propos exprimés par les participantes. Au fur et à mesure de la lecture des verbatims, des thèmes étaient regroupés et divisés en sous-thèmes plus précis, alors que l'arbre thématique était amené à se modifier jusqu'à la fin de l'analyse de thématization. À chaque nouveau thème identifié, une relecture des verbatims précédents était faite afin d'évaluer s'il s'y retrouvait également ou s'il n'expliquait pas mieux un extrait qu'un thème précédemment attribué. Afin d'en faciliter la lecture et l'analyse, un relevé des thèmes par colonnes a été élaboré, où de grands thèmes regroupaient des sous-thèmes plus spécifiques, qui eux étaient suivis d'extraits de verbatims en précisant les caractéristiques de la participante qui l'a exprimé (son nom fictif, son âge, le type de ressource d'hébergement dans lequel elle était hébergée et le

numéro du groupe de discussion au sein duquel elle a participé), en plus de commentaires de la chercheuse sur des pistes d'interprétation ou une mise en contexte de l'extrait. Des analyses verticales (analyses des réponses d'un même groupe de discussion aux différents thèmes abordés) et des analyses transversales (analyses des réponses pour un même thème de l'ensemble des participantes à travers tous les groupes) ont été effectuées (Miles et Huberman, 1994). Des divergences et des similarités ont été relevées au sein des discours, tant entre l'ensemble des participantes qu'entre les différents groupes de discussion, puis s'est amorcée l'analyse de contenu des thèmes. L'analyse de contenu des thèmes visait à interroger les données afin d'en ressortir le sens et apporter une interprétation des propos exprimés, puis d'en faire une synthèse et en tirer des conclusions. Malgré le devis méthodologique mixte de l'étude (impliquant que des hypothèses ont été formulées en lien avec la portion quantitative) et que les groupes de discussion ont été menés suite aux analyses statistiques, l'analyse des données qualitatives a été effectuée dans une position inductive plutôt qu'hypothético-déductive. En d'autres termes, ces données ont été analysées en faisant abstraction des hypothèses de l'étude, des variables utilisées pour les analyses statistiques et des résultats quantitatifs obtenus. Plusieurs résultats intéressants ont été relevés des groupes de discussion, mais seuls ceux permettant de répondre à l'objectif de la présente étude sont présentés dans ce mémoire. Pour la présentation des résultats qualitatifs, seuls un ou des extraits identifiés comme les plus pertinents et représentatifs de l'interprétation d'un thème sont présentés. Finalement, une triangulation des méthodologies employées a d'abord permis d'évaluer si les données qualitatives corroboraient les résultats quantitatifs obtenus ou, au contraire, étaient en divergences avec ces derniers. Elle a ensuite permis de bonifier l'interprétation des résultats à l'aide de formulations et d'hypothèses découlant de propos tenus par des adolescentes exposées à l'ACEJ.

**Chapitre 3 :**  
**Comparaison du climat social entre les ressources utilisant l'ACEJ et l'ACC :**  
**résultats quantitatifs**

Les analyses statistiques visaient à comparer la qualité des relations entre les adolescentes, la qualité des relations entre les adolescentes et l'équipe d'intervenants et les pratiques éducatives entre les ressources utilisant l'ACEJ et l'ACC. Pour ce faire, une mesure autorévélee de la perception des adolescentes sur le climat social prévalant dans leur ressource d'hébergement a été utilisée, soit le QCGCR (Mathys et al., 2013). Des variables contrôles, soit les données sociodémographiques des participantes (âge, lieu de naissance), leur historique de prise en charge dans les centres de réadaptation (durée totale des placements hors du milieu familial, principal motif de la présente prise en charge) ainsi que leurs problèmes interpersonnels mesurés par l'IIP (Horowitz et al., 2000) ont été inclus dans les analyses afin de dégager l'effet propre aux deux approches d'intervention évaluées. Des analyses de comparaison ont été menées afin d'évaluer s'il y avait des différences significatives entre l'ACEJ et l'ACC sur les différentes échelles du QCGCR, suivies de régressions logistiques afin de connaître quelles sont les échelles du QCGCR qui sont associées à l'ACEJ. Mais tout d'abord, il était question de valider l'équivalence des deux groupes de participantes, soit celles exposées à l'ACEJ et celles exposées à l'ACC, sur l'ensemble des variables contrôles.

### **3.1 Équivalence des deux groupes de participantes (ACEJ et ACC)**

Les statistiques descriptives des variables contrôles sont présentées par sous-groupes au Tableau I ainsi que les résultats des analyses de comparaison. Les deux groupes (ACEJ et ACC) sont comparables sur l'ensemble des variables contrôles ( $p > 0,05$ ), à l'exception des problèmes interpersonnels suivants : domination et contrôle ( $z[1,211] = -3,71, p \leq 0,001$ ) et relations froides ou négatives ( $z[1,212] = -2,32, p \leq 0,05$ ). Les adolescentes exposées à l'ACC se perçoivent comme ayant davantage de difficultés à ne pas chercher à contrôler les autres, notamment par des comportements d'agressivité et de manipulation (domination et contrôle; médiane = 2,13), à se soucier réellement des problèmes d'autrui, à avoir de l'affection et de la connexion avec autrui et elles ont davantage d'expériences d'anxiété, de gêne ou de timidité en présence d'autrui (relations froides ou négatives; médiane = 2,00) que celles exposées à l'ACEJ (médianes respectives de 1,63 et de 1,58).

**Tableau I**

*Variables contrôles en fonction de l'approche d'intervention (ACEJ et ACC)*

|   | <u>Ensemble des participantes</u> |            |           |            | <u>ACEJ</u> |            |           |            | <u>ACC</u> |            |           |            | <u>Phi/z</u>       | <u>n</u> |
|---|-----------------------------------|------------|-----------|------------|-------------|------------|-----------|------------|------------|------------|-----------|------------|--------------------|----------|
|   | <u>%</u>                          | <u>Moy</u> | <u>Md</u> | <u>E-T</u> | <u>%</u>    | <u>Moy</u> | <u>Md</u> | <u>E-T</u> | <u>%</u>   | <u>Moy</u> | <u>Md</u> | <u>E-T</u> |                    |          |
| Âge   | -                                 | 15,21      | 15,28     | 1,32       | -           | 15,23      | 15,43     | 1,37       | -          | 15,20      | 15,25     | 1,31       | -0,45              | 213      |
| Née au Canada                                     | 88,2                              | -          | -         | -          | 84,7        | -          | -         | -          | 89,5       | -          | -         | -          | -0,07              | 212      |
| Prise en charge pour tr. de cptms / LSJPA         | 38,6                              | -          | -         | -          | 30,0        | -          | -         | -          | 42,2       | -          | -         | -          | -0,11              | 207      |
| Durée des placements (années)                     | -                                 | 3,65       | 2,11      | 3,84       | -           | 3,40       | 1,43      | 3,96       | -          | 3,75       | 2,30      | 3,81       | -1,79 <sup>†</sup> | 212      |
| IIP – Domination et contrôle                      | -                                 | 2,07       | 2,00      | 0,71       | -           | 1,82       | 1,63      | 0,76       | -          | 2,17       | 2,13      | 0,67       | <b>-3,71***</b>    | 211      |
| IIP – Facteur 1 Manque d'affirmation et intrusive | -                                 | 2,11       | 2,03      | 0,65       | -           | 2,13       | 2,08      | 0,70       | -          | 2,10       | 2,00      | 0,63       | -0,39              | 212      |
| IIP – Facteur 2 Relations froides ou négatives    | -                                 | 1,98       | 1,92      | 0,62       | -           | 1,91       | 1,58      | 0,85       | -          | 2,00       | 2,00      | 0,51       | <b>-2,32*</b>      | 212      |

**Notes.** ACEJ = Approche de communauté d'entraide et de justice; ACC = Approche cognitive-comportementale; IIP = *Inventory of interpersonal problems*;

Moy = Moyenne; Md = Médiane; E-T = Écart-type.

<sup>†</sup>  $p \leq 0,10$ . \*  $p \leq 0,05$ . \*\*  $p \leq 0,01$ . \*\*\*  $p \leq 0,001$ .

### **3.2 Le climat social selon l'approche d'intervention**

Les statistiques descriptives des échelles du QCGCR sont présentées par sous-groupes au Tableau II ainsi que les résultats des analyses de comparaison.

Le climat social prévalant dans les ressources où est implantée l'ACEJ est caractérisé d'une assez bonne qualité des relations sociales entre les adolescentes, qui seraient teintées par le respect, la chaleur et l'entraide (moyenne = 4,33). Les adolescentes exposées à l'ACEJ ressentent un fort sentiment de sécurité au sein de leur ressource d'hébergement (moyenne = 5,23) conjugué avec un faible risque perçu de victimisations, alors que les manifestations de violences sont relativement rares, bien que la violence non-physique soit plus fréquente (moyenne = 1,75) que la violence physique (moyenne = 1,16). Par la mise en place de la communauté démocratique, l'ACEJ prévoit l'établissement de relations interpersonnelles positives entre les adolescentes d'une ressource, notamment en mettant l'accent sur la recherche constante de l'entraide, qui vise d'ailleurs à y favoriser un sentiment de cohésion sociale (Dionne et St-Martin, 2018). Le climat social qui caractérise les ressources de l'ACEJ semble donc concorder assez bien avec ce qui est théoriquement préconisé dans cette approche, bien que la violence non-physique puisse être plus faible afin de mieux correspondre à la mise en place d'une communauté démocratique.

La qualité des relations entre les adolescentes et les intervenants est assez bonne au sein de l'ACEJ (moyenne = 4,13), alors qu'elles seraient généralement empreintes de respect et de chaleur. Les adolescentes se sentent valorisées (moyenne = 4,97) et soutenues (moyenne = 4,14) par les intervenants, ce qui indique qu'elles se sentent comprises et encouragées et qu'elles perçoivent généralement pouvoir se tourner vers eux pour recevoir de l'aide lorsqu'elles en ressentent le besoin. Les intervenants sont un acteur principal de la réadaptation au sein du modèle psychoéducatif (Gendreau, 2001) sur lequel est basé l'ACEJ, une relation positive et de confiance entre eux et les jeunes, qui implique l'écoute, l'empathie et la disponibilité, est alors nécessaire. Les relations entre les adolescentes et les intervenants des ressources d'hébergement au sein de l'ACEJ semblent donc être favorables à la réadaptation des adolescentes, en plus de contribuer à la mise en place d'une communauté



démocratique où les relations entre tous les membres (jeunes comme intervenants) doivent être empreintes de respect et de considération de l'autre.

Pour ce qui est des pratiques éducatives qui caractérisent le climat social des ressources de l'ACEJ, les adolescentes se sentent traitées plutôt équitablement en lien avec leurs caractéristiques personnelles (moyenne = 4,31), ce qui colle avec la recherche d'équité qui consiste en l'un des prémisses de la mise en place de la communauté démocratique au sein de l'ACEJ. Les règles sont généralement perçues comme claires, alors que les adolescentes exposées à l'ACEJ perçoivent bien les connaître et les comprendre (moyenne = 4,75). Comme il est prévu par l'ACEJ qu'elles participent à leur élaboration par le vote démocratique, il était postulé que cela favoriserait effectivement à ce qu'elles en aient une bonne compréhension (Dionne et St-Martin, 2018). Les adolescentes exposées à l'ACEJ se sentent impliquées dans la vie de leur ressource d'hébergement (moyenne = 4,33), alors qu'elles perçoivent pouvoir s'exprimer sur son fonctionnement. Ce résultat est conséquent avec les principes théoriques de l'ACEJ où l'on vise une approche collaborative entre tous les membres de la communauté, notamment par l'actualisation d'une démocratie où tous ont un pouvoir décisionnel de poids égal aux autres. Pour ce qui est du sentiment de justice en lien avec l'application des règles et des punitions dans les ressources d'hébergement de l'ACEJ, il s'avère un peu plus faible que pour les quatre autres échelles de la dimension des pratiques éducatives, mais il serait tout de même assez positif (moyenne = 3,81). Il était cependant attendu que ces résultats soient plus grands étant donné que l'ACEJ prévoit une recherche continue de la valeur de la justice au sein de ses communautés et que les adolescentes participent à l'élaboration des règles, ce qui était postulé comme favorisant leur sentiment de justice.

**Tableau II**

*Climat social en fonction de l'approche d'intervention (ACEJ et ACC)*

|  | <b>Ensemble des participantes</b> |            |           |            | <b>ACEJ</b> |            |           |            | <b>ACC</b> |            |           |            | <i>Phi / z</i>  | <i>n</i> |
|--|-----------------------------------|------------|-----------|------------|-------------|------------|-----------|------------|------------|------------|-----------|------------|-----------------|----------|
|  | <i>%</i>                          | <i>Moy</i> | <i>Md</i> | <i>E-T</i> | <i>%</i>    | <i>Moy</i> | <i>Md</i> | <i>E-T</i> | <i>%</i>   | <i>Moy</i> | <i>Md</i> | <i>E-T</i> |                 |          |
| <b>Relations entre les adolescentes</b>    |                                   |            |           |            |             |            |           |            |            |            |           |            |                 |          |
| Relations entre les adolescentes           | -                                 | 4,19       | 4,30      | 1,10       | -           | 4,33       | 4,40      | 0,96       | -          | 4,14       | 4,20      | 1,16       | -0,95           | 213      |
| Sentiment de sécurité                      | -                                 | 5,27       | 5,60      | 0,85       | -           | 5,23       | 5,40      | 0,80       | -          | 5,28       | 5,60      | 0,88       | -1,34           | 213      |
| Violence non-physique                      | -                                 | 1,59       | 1,32      | 0,77       | -           | 1,75       | 1,57      | 0,79       | -          | 1,53       | 1,26      | 0,75       | <b>-2,94**</b>  | 213      |
| Violence physique                          | -                                 | 1,12       | 1,00      | 0,27       | -           | 1,16       | 1,02      | 0,26       | -          | 1,11       | 1,00      | 0,28       | <b>-3,20***</b> | 213      |
| <b>Relations adolescentes-intervenants</b> |                                   |            |           |            |             |            |           |            |            |            |           |            |                 |          |
| Relations adolescentes-intervenants        | -                                 | 4,01       | 4,20      | 1,37       | -           | 4,13       | 4,50      | 1,26       | -          | 3,96       | 4,00      | 1,41       | -0,84           | 213      |
| Valorisation des intervenants              | -                                 | 4,98       | 5,00      | 1,05       | -           | 4,97       | 5,00      | 0,88       | -          | 4,99       | 5,25      | 1,11       | -0,91           | 213      |
| Soutien des intervenants                   | -                                 | 4,24       | 4,40      | 1,34       | -           | 4,14       | 4,40      | 1,21       | -          | 4,28       | 4,40      | 1,39       | -0,99           | 213      |
| <b>Pratiques éducatives</b>                |                                   |            |           |            |             |            |           |            |            |            |           |            |                 |          |
| Sentiment de justice                       | -                                 | 3,37       | 3,25      | 1,35       | -           | 3,81       | 3,75      | 1,25       | -          | 3,19       | 3,00      | 1,35       | <b>-3,24***</b> | 213      |
| Sentiment d'équité                         | -                                 | 4,50       | 4,75      | 1,37       | -           | 4,31       | 4,50      | 1,33       | -          | 4,57       | 5,00      | 1,38       | -1,65           | 213      |
| Clarté des règles                          | -                                 | 4,57       | 4,83      | 1,07       | -           | 4,75       | 5,04      | 0,97       | -          | 4,50       | 4,67      | 1,10       | 1,43            | 213      |
| Implication des filles                     | -                                 | 3,69       | 3,75      | 1,38       | -           | 4,33       | 4,50      | 1,04       | -          | 3,45       | 3,25      | 1,42       | <b>-4,41***</b> | 213      |

**Notes.** ACEJ = Approche de communauté d'entraide et de justice; ACC = Approche cognitive-comportementale; Moy = Moyenne; Md = Médiane; E-T = Écart-type.

†  $p \leq 0,10$ . \*  $p \leq 0,05$ . \*\*  $p \leq 0,01$ . \*\*\*  $p \leq 0,001$ .

Les analyses de comparaison soulèvent que l'approche d'intervention (ACEJ versus ACC) semble avoir une influence seulement sur la violence non-physique ( $z[1,213] = -2,94, p \leq 0,01$ ), la violence physique ( $z[1,213] = -3,20, p \leq 0,001$ ) ainsi que sur le sentiment de justice ( $z[1,213] = -3,24, p \leq 0,001$ ) et l'implication des adolescentes ( $z[1,213] = -4,41, p \leq 0,001$ ). La violence non-physique et la violence physique perpétrées par les pairs sont davantage perçues par les adolescentes exposées à l'ACEJ (médianes respectives de 1,57 et 1,02) que celles exposées à l'ACC (médianes respectives de 1,26 et 1,00). Les adolescentes exposées à l'ACEJ perçoivent toutefois un plus grand sentiment de justice (médiane = 3,75) et se sentent davantage impliquées dans la vie de leur ressource d'hébergement (médiane = 4,50) que celles exposées à l'ACC (médianes respectives de 3,00 et 3,25).

Des régressions logistiques avec l'approche d'intervention comme variable dépendante ont été conduites afin de connaître quelles sont les échelles du QCGCR qui caractérisent l'ACEJ. Deux modèles de régressions logistiques sont présentés au Tableau III : un premier modèle uniquement composé des variables contrôles à l'étude (caractéristiques sociodémographiques, historique de prise en charge dans les centres de réadaptation et problèmes interpersonnels des adolescentes), puis un deuxième modèle composé des variables contrôles et des échelles du QCGCR. Les mêmes analyses ont été conduites en excluant les participantes du groupe de l'ACEJ ayant déjà été exposées à l'ACC et les résultats se sont avérés similaires.

**Tableau III**

**Régressions logistiques avec l'approche d'intervention (ACEJ = 1)**

|   | Modèle 1<br>Variables contrôles |                    | Modèle 2<br>Variables contrôles et échelles<br>du QCGCR |                    |
|---|---------------------------------|--------------------|---|--------------------|
|   | <i>Exp(B)</i>                   | <i>95% CI</i>      | <i>Exp(B)</i>   | <i>95% CI</i>      |
| <b>Variables contrôles</b>                        |                                 |                    |   |                    |
| Âge   | 1,12                            | 0,87 – 1,44        | 1,24  | 0,90 – 1,71        |
| Née au Canada                                     | 0,72                            | 0,28 – 1,88        | 0,52  | 0,16 – 1,74        |
| Prise en charge pour tr. de cptms / LSJPA         | 0,58                            | 0,27 – 1,23        | 0,74  | 0,30 – 1,87        |
| Durée des placements (années)                     | 0,97                            | 0,89 – 1,07        | 0,96  | 0,85 – 1,07        |
| IIP – Domination et contrôle                      | <b>0,48**</b>                   | <b>0,28 – 0,83</b> | <b>0,41**</b>   | <b>0,21 – 0,79</b> |
| IIP – Facteur 1 Manque d'affirmation et intrusive | 1,19                            | 0,70 – 2,03        | 1,42  | 0,69 – 2,94        |
| IIP – Facteur 2 Relations froides ou négatives    | 1,05                            | 0,58 – 1,91        | 1,07  | 0,54 – 2,15        |
| <b>Échelles du QCGCR</b>                          |                                 |                    |   |                    |
| Relations entre les adolescentes                  | -                               | -                  | 1,36  | 0,83 – 2,23        |
| Sentiment de sécurité                             | -                               | -                  | <b>1,88*</b>  | <b>1,01 – 3,53</b> |
| Violence non-physique                             | -                               | -                  | <b>3,22**</b>   | <b>1,48 – 7,00</b> |
| Violence physique                                 | -                               | -                  | 0,55  | 0,08 – 3,83        |
| Relations adolescentes-intervenants               | -                               | -                  | 0,70  | 0,43 – 1,13        |
| Valorisation des intervenants                     | -                               | -                  | 0,76  | 0,45 – 1,29        |
| Soutien des intervenants                          | -                               | -                  | 0,64 <sup>†</sup>                                       | 0,41 – 1,02        |
| Sentiment de justice                              | -                               | -                  | <b>1,83*</b>  | <b>1,09 – 3,09</b> |
| Sentiment d'équité                                | -                               | -                  | <b>0,56***</b>  | <b>0,39 – 0,80</b> |
| Clarté des règles                                 | -                               | -                  | 0,77  | 0,43 – 1,41        |
| Implication des filles                            | -                               | -                  | <b>2,70***</b>  | <b>1,65 – 4,43</b> |
| $\chi^2$  | 13,65 <sup>†</sup>              |                    | 66,52***  |                    |
| -2 LL   | 228,04                          |                    | 175,42  |                    |
| Pseudo $r^2$                                      | 0,09                            |                    | 0,40  |                    |
| % de bonne classification                         | 74,5%                           |                    | 76,0%   |                    |

**Notes.** ACEJ = Approche de communauté d'entraide et de justice; ACC = Approche cognitive-comportementale; IIP = *Inventory of interpersonal problems*; CI = Intervalle de confiance; -2 LL = Log de vraisemblance - 2.  
<sup>†</sup>  $p \leq 0,10$ . \*  $p \leq 0,05$ . \*\*  $p \leq 0,01$ . \*\*\*  $p \leq 0,001$ .

Le premier modèle de régression uniquement composé des variables contrôles s'avère marginalement significatif ( $\chi^2 = 13,65$ ,  $p = 0,06$ , pseudo  $r^2 = 0,09$ ). Seule la variable du problème interpersonnel de domination et contrôle  $y$  est significative ( $\text{Exp}(\beta) = 0,48$ ,  $p \leq 0,01$ ), alors qu'une augmentation d'une unité à cette échelle diminue de 2,1 fois la probabilité que l'adolescente ait été exposée à l'ACEJ. L'ajout des échelles du QCGCR dans le deuxième modèle de régression permet significativement ( $\chi^2 = 66,52$ ,  $p \leq 0,001$ ) de distinguer l'exposition à l'ACEJ de celle à l'ACC avec un pseudo  $r^2$  de 0,40. Le sentiment de sécurité ( $\text{Exp}(\beta) = 1,88$ ,  $p \leq 0,05$ ), la perception de violence non-physique perpétrée par les pairs ( $\text{Exp}(\beta) = 3,22$ ,  $p \leq 0,01$ ), le sentiment de justice ( $\text{Exp}(\beta) = 1,83$ ,  $p \leq 0,05$ ), le sentiment d'être impliquée dans la vie de la ressource d'hébergement ( $\text{Exp}(\beta) = 2,70$ ,  $p \leq 0,001$ ), le sentiment d'être soutenue par les intervenants ( $\text{Exp}(\beta) = 0,56$ ,  $p = 0,06$ ) et le sentiment d'équité ( $\text{Exp}(\beta) = 0,56$ ,  $p \leq 0,001$ ) permettent de distinguer l'exposition à l'ACEJ de celle à l'ACC. Pour chaque augmentation d'une unité, la probabilité que l'adolescente ait été dans une ressource où  $y$  est implantée l'ACEJ augmente de 1,9 fois pour l'échelle du sentiment de sécurité, de 3,2 fois pour l'échelle de violence non-physique, de 1,8 fois pour le sentiment de justice et de 2,7 fois pour le sentiment d'implication des filles. En revanche, pour chaque augmentation d'une unité aux échelles de soutien des intervenants et de sentiment d'équité, la probabilité que l'adolescente ait été exposée à l'ACEJ diminue respectivement de 1,6 fois et 1,8 fois. Il faut cependant s'avérer prudent avant d'avancer une conclusion définitive concernant l'échelle de soutien des intervenants puisqu'elle ne ressort que marginalement significative dans le modèle de régression, ce qui implique un risque accru de rencontrer une erreur de type « faux négatif », également désignée « erreur de type I » en statistiques, concernant le rejet de l'hypothèse nulle (Pritschet, Powell et Horne, 2016).

En somme, les adolescentes exposées à l'ACEJ perçoivent le climat social de leur ressource d'hébergement comme teinté par plus de violence non-physique perpétrée par les pairs, se sentent davantage en sécurité, vivent un plus grand sentiment de justice, se sentent davantage impliquées à la vie de leur ressource d'hébergement, mais semblent vivre un plus faible sentiment d'être soutenues par les intervenants et un plus faible sentiment d'équité comparativement aux adolescentes exposées à l'ACC. Pour ce qui est des autres échelles du QCGCR, celles-ci ne permettraient pas de distinguer l'exposition à l'ACEJ de celle à l'ACC.

## **Chapitre 4 :**

**La réponse de l'ACEJ au besoin d'être en relation des adolescentes :  
résultats qualitatifs**

Les groupes de discussion visaient à identifier les composantes de l'ACEJ qui favorisent la réponse au besoin d'être en relation des adolescentes. Lorsque l'on s'intéresse aux perceptions de climat social ainsi qu'aux expériences vécues lors d'un hébergement en centre de réadaptation, une complémentarité méthodologique qualitative devient plus que pertinente (Miles et Huberman, 1994). Afin d'approfondir les résultats des analyses statistiques obtenus, dont sur la perception du climat social au sein de l'ACEJ, sur les processus de réadaptation qui y sont vécus et sur l'influence de ses composantes spécifiques quant à la réponse aux besoins d'intervention des adolescentes, des groupes de discussion ont été menés auprès d'adolescentes exposées à l'ACEJ.

Les adolescentes ont d'abord réitéré l'importance de leur besoin d'être en relation, et ce, autant avec le groupe de pairs de leur ressource d'hébergement qu'avec l'équipe d'intervenants. Elles ont expliqué comment ce besoin était comblé à travers les valeurs de l'ACEJ (démocratie, entraide et justice) ainsi que ses activités cliniques. Elles ont également suggéré des pistes d'amélioration de ces composantes et souligné l'influence du roulement d'intervenants sur leur perception du climat social dans leur ressource.

#### **4.1 Les relations entre les adolescentes et avec les intervenants**

Lors des groupes de discussion, les adolescentes ont mis de l'avant l'importance de l'établissement de liens relationnels avec les autres filles de leur ressource d'hébergement. Elles accordent particulièrement d'importance au soutien qui peut se manifester entre elles. Le fait qu'elles cohabitent ensemble et se côtoient alors au quotidien facilite l'expression de ce soutien puisqu'elles apprennent à mieux se connaître et ainsi à détecter lorsqu'une autre jeune ne va pas bien. L'activité de l'assemblée générale favorise également l'expression du soutien entre les jeunes, alors qu'elles ont la possibilité de s'exprimer sur des situations personnelles liées à leur processus de réadaptation qu'elles désirent partager avec le groupe, comme ce qui se passe dans leur famille. En plus de favoriser l'établissement de liens relationnels, le soutien entre les adolescentes peut être un facteur motivationnel de la réadaptation alors qu'elles s'encouragent à persévérer dans les moments plus difficiles.

*C'est le soutien qu'on peut avoir des autres filles. Comme quand ça va mal genre, elles te soutiennent pis elles t'encouragent à continuer. (Marie-Ève)*

*Quand tu habites avec plusieurs filles comme ça, ben tu vois elles sont habituées à toi pis ton comportement, fait qu'elles savent quand tu vas pas bien. C'est ça, fait qu'elles sont capables de faire attention à toi quand tu vas un peu plus mal. Genre elles le remarquent pis comme elles essayent de faire un peu en sorte que ça aille mieux.*  
(Marie-Ève)

*[Dans l'assemblée] on peut parler de comment ça se passe. Des fois on fait le, je pense une fois aux six semaines, on fait le « Comment ça va? ». Genre le tour de chaque personne, où tu es rendue dans tes, dans tes démarches, peu importe travail, l'école, avec la famille, ta réinsertion, toute doze [toute chose] [...] pis si tu as la Cour, que tu as des rendez-vous en Cour, comment tu te sens. Ça j'aime ça, ça c'est cool.* (Élène)

L'entraide, l'une des trois valeurs centrales de l'ACEJ incluse dans le but de mieux répondre au besoin d'être en relation des adolescentes, est l'un des aspects auxquels elles accordent une grande importance pendant leur hébergement. Qu'elle soit entre les jeunes d'une même ressource ou avec les intervenants, elles mentionnent l'entraide comme favorisant la création de liens relationnels. Elle se manifeste dans plusieurs sphères de leur vécu éducatif partagé, dont les devoirs scolaires, les responsabilités touchant l'entretien ménager de leur ressource ou encore le partage de stratégies d'adaptation positives pour éviter la répétition de comportements problématiques, comme la fugue. Marie-Ève et Élène, hébergées dans deux ressources d'hébergement différentes, décrivent l'entraide comme une force de leurs ressources respectives. L'entraide peut toutefois avoir un effet pervers. En effet, une forme utilitaire de celle-ci peut être utilisée par certaines adolescentes qui vont aider leurs pairs dans le but d'obtenir un gain en retour.

*Marie-Ève : Je trouve que l'améliorer, c'est assez dur quand même, parce qu'on s'entraide assez beaucoup déjà. Je crois que l'entraide c'est un des trucs que, sérieusement, qui nous unit le plus toutes ensemble.*

*Élène : Je pense qu'elle a tout dit. L'entraide c'est qu'est-ce qu'on a de plus fort dans notre unité.*  
(Marie-Ève et Élène)

*Il y en a d'autres [filles du foyer] qui vont t'aider à desservir la table, pis par exemple le lendemain elles vont attendre quelque chose de ta part.* (Sabrina)

Au niveau des relations entre les adolescentes et les intervenants d'une ressource d'hébergement, les filles disent rechercher à ce qu'ils soient présents auprès d'elles



lorsqu'elles ont besoin de parler et soulignent leur besoin de se sentir écoutées et comprises. Elles distinguent toutefois une authentique compréhension de leur situation d'un « automatisme » par habitude ou obligation dans le cadre d'un travail en intervention, qui pourrait trahir un manque d'écoute ou d'empathie de la part des intervenants. D'ailleurs, une bonne capacité d'écoute est nécessaire à la méthode du questionnement structural, qui elle vise le développement du jugement moral et de la compétence sociale des adolescentes (Dionne et St-Martin, 2018), elle relève donc d'une importance capitale pour l'intervention dans le cadre de l'ACEJ. Se sentir comprises implique également que les adolescentes souhaitent se sentir soutenues par les intervenants dans une recherche de solutions, ce qui ne serait pas toujours le cas selon l'expérience de certaines.

*Ce que j'apprécie, c'est que quand on fait nos rencontres, j'aime ça qu'elle [intervenante de suivi] m'écoute pis qu'elle me laisse parler, m'expliquer, que s'il y a quelque chose que j'ai pas aimé durant la semaine avec les autres éducus ou avec les filles ou peu importe, elle est là pour m'écouter. (Élène)*

*Quand ils disent « je comprends », mais ils comprennent pour de vrai, genre ils disent pas juste ça parce que c'est la phrase des éducus. (Ariane)*

*Ouais, ben souriants pis qu'ils te comprennent aussi. Parce que des fois il y en a qui sont comme « ok, mais je peux rien faire pour ton problème », pis ils te regardent là pis « ben trouve une solution », ok mais aide-moi, c'est comme un peu ta job, tsé. (Axelle)*

Elles mentionnent apprécier lorsque les intervenants n'ont pas d'attitudes de jugements envers elles et, qu'au contraire, voient au-delà des mauvaises actions qu'elles ont commises en reconnaissant et soulignant leurs forces, ce qui est d'ailleurs évoqué par une jeune comme l'ayant aidé à ce que sa problématique ne se détériore pas. En plus d'être appréciées par les adolescentes et de favoriser les liens relationnels avec les intervenants, ces attitudes contribueraient alors de façon positive à leur réadaptation.

*J'ai fait quand même des conneries là, non mais.. Mais je me suis jamais sentie jugée, pour de vrai. Non mais sérieux, ils [les intervenants] ont toujours dit que j'avais du potentiel et tout, pis que j'étais capable, pis je pense que ça, ça m'a vraiment aidée parce que s'ils avaient pas été comme ça, j'aurais été vraiment pire genre. Je serais comme à [unité d'arrêt d'agir], je serais à [centre de réadaptation fermé] [...] Ouais mais c'est ça, c'est ça que j'ai aimé. (Magalie)*

*Qu'est-ce que j'aime sincèrement de certains éducateurs, qu'il y en a que sincèrement ils te comprennent. Pis il y en a qui vont t'aider, qui vont te dire comme « oh, mais dis-toi, ça c'est juste une mauvaise phase », comme « tu as du potentiel » blablabla, là tu es comme [ton attendri] « Ohn! », mais tu veux pas le montrer, tu vois. Sincèrement il y a des éducateurs qui savent comment t'encourager. Même si tu as vraiment fait quelque chose de grave, ils vont te dire ça c'est pas bien, mais ils vont quand même te donner quelque chose. Ils vont pas seulement t'envoyer des roches, mais aussi des fleurs genre. Comme ça, ça fait du bien des fois. (Ariane)*

Les adolescentes s'attendent toutefois à ce que les intervenants empruntent les attitudes et comportements qu'elles-mêmes doivent emprunter. Elles perçoivent injustifié lorsqu'un intervenant excuse son attitude désagréable envers les jeunes par des justifications qui ne seraient pas acceptées de la part des adolescentes, par exemple. De même, les stratégies de résolution de problèmes interpersonnels que les intervenants enseignent aux adolescentes sont attendues d'être également empruntées par ces derniers, ce qui ne serait pas toujours le cas. De telles disparités perpétueraient un écart de pouvoir entre elles et les intervenants, alors que l'ACEJ prévoit à ce que les membres d'une communauté soient considérés comme égaux. De plus, si les intervenants eux-mêmes n'agissent pas en concordance avec les principes qu'ils enseignent aux adolescentes, ils leur envoient le message qu'ils n'en valent pas la peine et cela ne les inciterait à les emprunter ou encore à modifier leurs attitudes et comportements problématiques. Par conséquent, le manque de cohérence entre ces modèles comportementaux auxquels elles sont exposées et ce qui leur est attendu et enseigné serait une limite à la réadaptation de ces adolescentes (Le Blanc, 1983).

*Le matin ou dans le début du quart de soir, surtout ces temps-ci, souvent on se fait dire « j'ai pas encore pris mon café, fait que si je suis bête, c'est pas de ma faute ». Ok, mais c'est de la faute à qui debord? Sinon « ah, j'ai déménagé en fin de semaine, fait que ça se peut que je sois bête avec vous autres ». Mais on a rapport en quoi là-dedans? Si nous autres, il y a eu une situation dans notre fin de semaine pis qu'après ça on va envoyer promener les éducateurs pis on est bêtes avec eux autres, c'est notre problème, c'est nous autres qui est dans le tort, pas eux autres! Fait que si après ça on se fait répondre comme n'importe quoi c'est pas de notre faute, ben sincèrement... (Axelle)*

*J'aime pas que parfois les éducateurs ils nous disent « ah, quand ça arrive avec une autre fille, il faut que tu fasses ça, ça, ça », mais quand c'est avec un éducateur, on peut pas faire ça. Par exemple, tu as une chicane avec une autre fille, il faut que tu le nommes bien comme il faut, pis que tu dises « ah, moi j'aime pas ça, gnagnagna », mais que quand*

*il y a un éduc qui fait quelque chose que tu apprécies pas, tu dis à l'éduc, « ah, j'aime pas ça quand tu fais ça », mais elle accepte pas qu'elle a fait quelque chose de mal. [...] J'ai dit à l'éduc « ah, j'ai pas aimé ça quand tu as nommé devant le groupe, parce que ça concerne juste nous deux », mais elle me dit « non, si je veux le dire, je vais le dire »... Comme si c'est une autre fille, les éduc disent « ah, il faut que tu fasses ça quand tu aimes pas quelque chose que d'autres font », mais quand c'est un éduc... (Joëlle)*

Bien qu'elles s'attendent à certaines attitudes et certains comportements de la part des intervenants, les adolescentes semblent tout de même conscientes qu'elles-mêmes peuvent avoir des conduites désagréables à leur égard. Une jeune aborde notamment la violence verbale dont ils sont victimes de la part des adolescentes. Alors qu'elle considère qu'elle-même n'accepterait pas de se faire traiter ainsi, ce rôle de « souffre-douleur » (pouvant impliquer de subir de la violence physique et verbale) accordé aux intervenants en centre de réadaptation serait banalisé, considéré comme « faisant partie de leur travail » (Geoffrion, Goncalves, Boyer, Marchand et Guay, 2017). Cette violence vécue entraînerait toutefois son lot de conséquences psychologiques aux effets cumulatifs, comme la dépression, l'anxiété et le trouble de stress post-traumatique (TSPT). Sans discussion sur ces conséquences ou un sentiment d'être soutenus par leurs collègues ou supérieurs à cet effet, la violence dont ils sont victimes de la part des jeunes auprès desquels ils travaillent pourrait aller jusqu'à pousser les intervenants à quitter leur emploi, entraînant ainsi un roulement d'intervenants au sein des ressources d'hébergement.

*Mais les éduc là, ils se font mal parler à un point! Moi, je leur aurais crié dessus. [...] Comme pour de vrai, je trouve qu'il y a beaucoup de filles qui prennent les éduc pour des punching bags. Tout ce qu'ils ont à dire sur eux, ils les insultent comme de la merde, mais ce qu'ils se rendent pas compte c'est que les éduc, ils ont des sentiments aussi. Passer la journée à venir travailler à se faire insulter, c'est pour ça qu'ils viennent plus travailler. (Noémie)*

**4.1.1 L'impact du roulement des intervenants et des contraintes organisationnelles.** Alors que le roulement des intervenants n'a pas été de prime abord abordé par l'agente de recherche, il a été amené par les participantes dans les quatre différents groupes de discussion comme ayant un impact négatif sur leur perception du climat social dans leur ressource et sur leurs relations avec les intervenants. En lien avec ce roulement, les adolescentes sont fréquemment amenées à être en contact avec de nouveaux intervenants, qui

eux doivent faire face à une période d'adaptation, tant en ce qui a trait à l'application de l'ACEJ, au fonctionnement de la ressource d'hébergement et à ses règles ainsi qu'à l'historique de prise en charge et les spécificités de l'intervention à prioriser avec chaque jeune. En conséquence, les adolescentes expriment que certains nouveaux intervenants ne disposent pas des outils nécessaires pour les soutenir, ce qui nuit à la réponse à leurs besoins.

*Ça arrive souvent que.. Ben là, surtout parce que c'est tous des nouveaux éducateurs, il y a pas grand monde que ça fait longtemps qu'ils sont là, fait que souvent ils disent « ouais, mais je connais pas encore tous les règlements, je peux pas vraiment t'aider là-dessus ». On va dire tu as un problème, un téléphone qui s'est mal passé. Là tu lui racontes qu'est-ce qui s'est passé, « ouais, mais c'est parce que je connais pas encore ton historique, je peux t'aider là », je suis comme ok... (Axelle)*

Les adolescentes nuancent que les changements au sein du groupe de pairs de leur ressource d'hébergement sont perçus comme normaux et même souhaités lorsque des filles quittent pour des motifs comme le retour dans leur milieu familial ou pour se diriger vers l'autonomie, alors que l'équipe d'intervenants est attendue comme devant afficher une certaine stabilité. Le roulement fréquent d'intervenants entraîne une difficulté supplémentaire à leur prise en charge, alors que le placement en milieu substitut est déjà en soi une expérience éprouvante pour les adolescentes. Elles peuvent être amenées à vivre de multiples formes d'instabilités induites par leur prise en charge, dont l'instabilité physique des placements lorsqu'elles sont amenées à changer à plusieurs reprises de ressources d'hébergement ou vivent des retours dans le milieu familial infructueux ainsi que l'instabilité relationnelle liée aux changements d'intervenants attirés à leurs dossiers (Hébert et Lanctôt, 2016). Le roulement de personnel travaillant dans leur ressource perpétuerait alors ces instabilités et il est suggéré que, même s'il ne s'agit pas de leur intervenant de suivi, le départ des autres intervenants qu'elles côtoient au quotidien pourrait engendrer les mêmes conséquences. Ce roulement serait d'autant plus un frein à l'établissement de liens relationnels avec les nouveaux intervenants puisqu'il contribuerait à ce que les adolescentes anticipent déjà un départ prochain de ces derniers (Hébert, Lanctôt et Turcotte, 2016). Elles éviteraient donc le développement de liens significatifs et de confiance avec eux pour se protéger des conséquences psychologiques et émotionnelles d'une coupure relationnelle supplémentaire, comme la tristesse, l'anxiété et le sentiment d'abandon. Bien qu'une participante discerne des

motifs au niveau organisationnel des institutions pour les changements fréquents d'intervenants, elle rappelle leur impact direct sur les jeunes hébergés en centre de réadaptation.

*Ben on a souvent des éducateurs qui partent et qu'il y a des nouveaux, mais.. Quand on établit comme une.. Ok on sait que, quand c'est cette éduc-là, ben on sait qu'on peut faire ça. Ben comme on connaît plus les éducateurs. Mais quand il y a tout le temps des nouveaux éducateurs, ben on sait jamais quoi faire, pis on les connaît pas. Parce qu'on est séparées de chez nous, pis là on vit ici, pis le foyer disent « ah, on fait du mieux qu'on se traite comme une famille genre pis qu'on se sent confortable », mais il y a tout le temps des nouvelles personnes.. Fait que c'est comme difficile. (Joëlle)*

*Laurence : Sauf mon éducateur, qui me fait chier. Mais c'est parce qu'elle a kick-out mon ancienne éducateur, qui elle était fantastique. [...] Ouais, mon éducateur s'est fait kick-out là, ça c'était vraiment chien. On a vraiment besoin de stabilité, surtout au niveau des éducateurs, pis on ne l'a pas. Genre oui, je comprends les centres jeunesse ont dû faire des réaménagements, mais c'est parce qu'il y a des filles qui ont vraiment encore plus besoin de.. attends, j'ai oublié le mot..*

*Camille : Environnement stable.*

*Laurence : D'environnement stable que d'autres.  
(Laurence et Camille)*

La réalité des centres de réadaptation est que les jeunes ne côtoient pas que des intervenants dont la présence est régulière dans leur ressource d'hébergement. Certains intervenants, dits « temps partiel occasionnel » (T.P.O.), ont des quarts de travail sur appels et sont amenés à travailler dans différentes ressources dans le but de combler le manque de personnel. Les adolescentes ont souligné que le principe des intervenants T.P.O. nuit à leur besoin d'être en relation et de stabilité, d'autant plus qu'elles ne sont pas nécessairement informées à l'avance de la présence de ces intervenants pouvant être jusqu'alors des inconnus. Le principe d'intervenants T.P.O. est également perçu comme un obstacle à l'établissement d'un milieu de vie normalisant, alors qu'une jeune fait le parallèle avec l'absence de ce type de présence dans un milieu naturel.

*Pas qu'à chaque jour ce soit quelqu'un de différent, sinon comment tu veux développer le lien, tu comprends. C'est pas possible. C'est important je pense pour nous au foyer d'avoir comme.. Je pense que nous notre groupe, on est des filles qui aiment pas trop trop la nouveauté, tu vois. On aime ça quand c'est stable pis on sait,*

*par exemple, c'est qui qui va travailler, pas qu'on se lève pis il y a une T.P.O. devant notre porte, genre. (Ariane)*

*Chez nous on va pas avoir des T.P.O. parents, tu comprends. Comme ça va être toujours nos parents qui vont être là. Mais ici, il y a tout le temps des inconnus. (Joëlle)*

En plus du roulement de personnel, les adolescentes soulignent que l'effectif en place est trop petit entraînant, par le fait même, un temps de qualité limité avec les intervenants. En effet, elles perçoivent parfois un manque de disponibilités de la part des intervenants étant donné les multiples tâches qui leur sont incombées, et ils ne répondraient donc pas adéquatement à leur besoin d'être en relation. D'avoir un intervenant supplémentaire est d'ailleurs évoqué dans deux groupes de discussion distincts comme une solution qui favoriserait à ce qu'une portion relationnelle de l'intervention soit assurée. L'effectif réduit et le manque de temps entraînent également une obligation à prioriser les demandes et besoins d'intervention selon leur degré de gravité ou d'importance. Les intervenants sont donc amenés à concentrer leur attention et à d'abord intervenir auprès des filles présentant des besoins particuliers plus grands que les autres. En conséquence, moins de temps serait accordé aux filles ayant des besoins moins « importants » ou flagrants. Celles-ci peuvent ressentir être mises de côté, ce qui affecterait la réponse à leur besoin d'être en relation. De plus, il arriverait plus fréquemment que des décisions leur soient imposées par manque de temps pour les consulter, ces décisions ne correspondant alors pas adéquatement à leurs besoins, ce qui apporterait un obstacle à leur sentiment d'être considérées et impliquées dans leur processus de réadaptation.

*Qu'il y aille plus souvent quatre éduc. [Habituellement] ils sont trois le soir, deux le matin. Ben parce qu'on va dire le soir, souvent c'est plus intense dans le groupe. Tout le monde devient comme super stressé quand c'est le temps d'aller se coucher, fait que c'est bien quand qu'il y a plus d'éduc. Parce que justement, ils sont plus là pis ils peuvent venir te voir à ta chambre dire « hey, calme-toi, là tu es rendue à faire ça, fait que vas-y, va le faire ». Sinon, quand ils sont trois éduc, il y en a un qui est dans le bureau, ils sont toujours au téléphone parce que le téléphone sonne tout le temps, il y en a un qui est dans le corridor en train de gérer toute qu'est-ce qui se passe dans le corridor, pis l'autre qui est sûrement encore dans la cuisine, qui remplit le lave-vaisselle, quelque chose de même. [...] Comme au pire là il va y en avoir un qui va passer aux chambres pendant ce temps-là. Il prend un temps pour te demander positif et négatif dans ta journée, un bon coup que tu as fait, à peu près ça, pis fais tes*

*demandes pis, c'est ça. C'est le fun parce qu'on peut faire comme un petit, euh.. une révision de toute la journée. Pis de qu'est-ce qui a bien été, qu'est-ce qu'on aurait pu améliorer là-dedans, pis demain qu'est-ce que, c'est ça. (Axelle)*

*Je dirais que les éducateurs pensent qu'ils répondent à nos besoins, mais que ce n'est pas tout à fait le cas, parce qu'ils répondent aux besoins des filles qui ont besoin de plus d'attention, qui ont des besoins particuliers. Mais après ça pour les autres personnes qui n'ont pas de besoins particuliers, ils peuvent les laisser un peu de côté.. Pis ils prennent un peu les décisions à leur place parce qu'ils n'ont pas eu le temps de les consulter. Fait que ça répond pas nécessairement à nos besoins. (Camille)*

Enfin, la dynamique des relations au sein des équipes d'intervenants semble être un facteur non négligeable pouvant influencer la perception du climat social des adolescentes d'une ressource d'hébergement. Même si elles n'y sont pas directement impliquées, les adolescentes en constateraient bien les effets.

*Il y a des affaires qui se passent des fois entre éducateurs pis on voit ça pis on est comme « ok, mais pourquoi? ». Parce que des fois, c'est pas tout le temps le fun qu'est-ce qui se passe entre éducateurs. Ben il s'est passé des affaires récemment, là. Comme il y a une éducatrice qui est partie du bureau de la cheffe en pleurant, pis elle est plus revenue depuis. Des affaires du genre. Puis on se fait souvent dire « ouais ben là, on peut rien vous dire là-dessus, mais il y a eu une situation ». Ok, mais encore? Ces temps-ci c'est plus souvent, avant il y en avait pas. Mais ces temps-ci, c'est plus intense. Je pourrais pas dire aux combien de temps, mais c'est plus souvent que ça serait supposé être, si je peux dire ça. (Axelle)*

#### **4.2 Le sentiment de justice**

Afin de favoriser leur sentiment de justice, les adolescentes considèrent que les interventions devraient être les mêmes pour toutes les filles dans des situations similaires. Elles ont toutefois davantage élaboré sur leur sentiment d'injustice perçue, que ce soit de l'injustice par les intervenants, par les autres adolescentes hébergées, entre les unités ou par leur prise en charge.

En effet, elles mentionnent qu'il leur arrive de vivre de l'injustice lors de disparités perçues dans le traitement par les intervenants de certaines filles par rapport à d'autres lors de situations similaires. La non-divulgence de certaines informations de l'intervention aux adolescentes, pour des raisons de confidentialité ou simplement car elles n'ont pas à être

impliquées dans des situations concernant d'autres jeunes, peut mener à un sentiment d'injustice dû à un manque de compréhension. Ce serait notamment le cas lorsqu'elles perçoivent qu'une adolescente bénéficie d'un traitement différent par rapport aux autres, que ce soit en lien avec la prise en charge de situations du vécu éducatif partagé ou l'acquisition de privilèges, mais qu'elles ne possèdent pas suffisamment d'informations pour en comprendre les raisons sous-jacentes.

*Ariane : Il y a eu une situation avec elle [Jade], elle a perdu ses Timberland [bottes de marque Timberland], ils sont disparus comme ça. Pis là elle disait « oh, les filles est-ce que vous êtes sûres là? ». Pis là les éducateurs ils s'en foutaient littéralement, ils ont même pas fait de rencontre.*

*Jade : Ils ont inventé que j'ai vendu mes bottes. Quand je les ai juste perdues dans le foyer.*

*Ariane : Pis il y a une fille, elle a juste perdu son chargeur, pis c'était drama là. Comme « oh my god ». Fait qu'on a fait une rencontre, là après ils nous donnaient des enveloppes dans notre chambre, pis il fallait la mettre dans une poubelle, pis la personne qui avait le chargeur il fallait le donner. Mais elle [Jade], ses bottes comme on les a toujours pas retrouvées, tu vois. [...] Il y a des choses qu'ils sont supposés régler de la même manière qu'avec les autres. C'est des choses de base, tu comprends. Comme tu t'es fait voler, il y a pas de « ah, c'est toi qui a fait ça, c'est toi qui a fait ça », ils doivent faire une rencontre de toute façon, tu vois. (Ariane et Jade)*

*Des fois on crie à l'injustice, mais des fois parce qu'on sait pas toute l'histoire. Exemple il y a une fille, tu trouves qu'elle a plus de sorties que toi, qu'elle sort plus souvent. Pis là tu es comme « ok, mais c'est plate parce que moi je peux pas sortir », mais peut-être que tu sais pas le fond de l'histoire. Comme tu cries tout de suite à l'injustice, mais tu sais pas. Fait que je trouve que des fois, à la place de toujours crier à l'injustice « ah c'est plate, c'est plate », ben juste réfléchir. (Magalie)*

Le comportement des autres filles de leur ressource d'hébergement influencerait également le sentiment de justice des adolescentes. Elles disent notamment vivre de l'injustice lorsque leurs pairs manquent d'objectivité dans les systèmes de cotation afin que leurs amies et elles-mêmes obtiennent des récompenses, ou encore lorsqu'elles bénéficient de gains supplémentaires aux autres suite à l'utilisation de stratégies malhonnêtes. En plus de contribuer au sentiment d'injustice des adolescentes, si les intervenants ne réagissent pas et ne prennent pas immédiatement en charge ces comportements, cela contribuerait à une perception qu'il ne vaut pas la peine d'agir en concordance avec les valeurs de l'ACEJ puisque celles qui



le feraient s'en trouveraient pénalisées par rapport aux autres. Cela irait donc contre le bon fonctionnement de l'ACEJ, mais nuirait également à la réadaptation des adolescentes qui seraient plutôt incitées à emprunter des comportements contraires aux valeurs de l'approche.

*Il y avait un vieux sandwich aux œufs à la cafétéria. Moi, je suis pas capable de manger ça, oublie, c'est dégueulasse. Là [nom d'une jeune], elle dit à la cafétéria qu'elle est allergique aux œufs. La cafétéria, elle fait « non, nous on a pas ça » [ils n'ont pas l'information qu'elle est allergique aux œufs]. Elle dit « ouais, je suis allergique aux œufs, donne-moi autre chose ». Ils lui donnent un hamburger. Il y a une éduc qui dit genre « tu trouves pas ça injuste que les autres aient un sandwich? ». [...] Je lui ai dit ses quatre vérités, qu'elle se prenait pour une princesse, qu'elle pensait qu'elle avait tous les droits, mais c'est irrespectueux pour tout le monde. Tout le monde ici qui a faim, on est là à te regarder manger ton hamburger parce que tu as menti. (Noémie)*

Une particularité des unités de réadaptation est qu'elles sont regroupées au sein d'un même établissement. Ainsi, les adolescentes de différentes unités sont amenées à se côtoyer, que ce soit lors des repas à la cafétéria ou lorsqu'elles fréquentent l'école interne. Cela les amène à échanger entre elles sur, entre autres, le fonctionnement et les règles de leurs ressources d'hébergement respectives. Une nouvelle dimension du sentiment de justice spécifique aux unités de réadaptation, soit la justice inter-unités, doit donc également être considérée. Certaines adolescentes peuvent ressentir de l'injustice par rapport aux filles des autres unités, notamment lorsque les règlements et permissions qui leur sont accordés y diffèrent.

*On s'en fou là, vous avez vos règles pis on a nos règles, mais c'est comme ça. Pis il y a d'autres unités qui vont chialer, ils vont dire « ok, mais c'est quoi ça, ça devrait être la même chose pour tout le monde, ça va faire de la jalousie ». Parce qu'il y a des filles qui disent « ah, mais pourquoi eux ils ont le droit pis pas nous? ». (Élène)*

Outre le besoin d'être en relation, les adolescentes soulignent aussi l'importance de la réponse à leurs besoins matériels « de base » et scolaires. Cependant, comme ils ne peuvent pas toujours être assurés par leur famille et que les centres de réadaptation évoquent un manque au niveau budgétaire, la réponse à ces besoins jugés essentiels peut être difficile. Par conséquent, cela contribuerait à renforcer une perception de différence, voire d'injustice, entre les adolescentes prises en charge et celles qui ne le sont pas. Une autre difficulté évoquée par

les adolescentes touche l'étiquetage en tant que « jeune pris en charge »; cette notion qu'elles sont différentes et que cela justifie une forme d'injustice sociale à leur égard. Comme cette étiquette serait associée à des stéréotypes négatifs, elles désireraient bénéficier d'une plus grande discrétion quant aux services reçus, notamment lorsqu'elles fréquentent un établissement scolaire externe aux centres de réadaptation.

*Des fois, peut-être que tes parents ont pas d'argent et tout, pis là tu demandes quelque chose, [les intervenants] sont comme « ah, ben comme on peut pas », mais pourquoi je suis ici alors. Comme, je sais pas si tu comprends.. Comme admettons tu veux un rasoir là, Venus [marque de rasoir], pis là ils sont comme « ah non, c'est trop cher », mais comme ok mais pourquoi, c'est con... Mes parents peuvent pas, fait que comment je fais? Je sais pas, des affaires comme ça tsé que tu as besoin, que c'est essentiel. (Magalie)*

*Moi je pense que comme, un foyer qui a vraiment plus de budget genre. Ouais, parce que admettons l'école, quand moi je vais à l'école, ben comme eux ils ont une famille qui leur paie tout, tu comprends. Pis là moi, je me retrouve souvent à payer mes affaires avec mes propres payes, comme c'est pas normal. Pis là quand je demande « est-ce que je pourrais avoir un budget? », pis c'est pas beaucoup, pis c'est difficile, pis elle dit « ah, j'hésite, parce que gnagnagna, pis là gnagnagna ». Mais tout le temps des excuses, mais comme on parle d'école. Moi si j'en ai besoin pour faire un projet d'école, je suis obligée de vous le demander, mais vous avez pas de budget. (Joëlle)*

*Quand tu vas à l'école pis tout, on dirait comme.. Tu as comme l'étiquette « DPJ » [protection de la jeunesse] dans ton front [...]. Ils appellent même ton école là. Admettons tu skip [manque volontairement un cours] et tout, tout le monde sait, c'est juste chiant pis tu es même pas fière. Si au moins le centre jeunesse c'était nice pis tout, pis le pire c'est que qu'est-ce qui est chiant, c'est qu'il y a trop de stéréotypes. Les gens, admettons tu dis que tu es en centre jeunesse, ils vont faire « ah ouais, c'est ça, tu as fait des conneries, tu es délinquante » et tout, alors que c'est juste tes parents, c'est juste qu'ils se foutaient de toi, genre. Alors que toi tu as juste rien fait. Je trouve ça plate.. Si on pouvait changer quelque chose. (Magalie)*

### **4.3 Le sentiment d'implication des adolescentes**

Le pouvoir décisionnel démocratique attribué aux adolescentes pour l'établissement des règles de leur ressource d'hébergement et l'organisation d'activités favorise leur sentiment d'être impliquées dans leur milieu de vie. Il semble d'autant plus être un outil d'intervention favorable à la stimulation de leur raisonnement critique, alors que de nouveaux angles de

réflexion peuvent émaner de la négociation interpersonnelle entre les membres de la communauté.

*Ça t'amène... on va dire « moi j'aimerais ça qu'on rajoute un règlement ou qu'on enlève un règlement, pourquoi », là tu dis pourquoi, pis là les éduc's ils disent « ah oui, mais si ». En tout cas, on voit les différentes possibilités qu'il y aurait. Sinon, si on veut organiser une activité, on peut. On va dire organiser une fête de départ, ben on peut dire « ah moi, j'aimerais ça qu'il y aille tel jeu, j'aimerais que ça se fasse dans telle salle », « ah moi je préférerais telle autre salle ». On choisit des affaires de même. (Axelle)*

Les adolescentes disent apprécier pouvoir s'exprimer sur les règles de leur ressource, dont lors de la rencontre marathon (activité spécifique à l'ACEJ où minimalement deux fois par année, les membres de la communauté vont se rassembler pour y revoir l'ensemble des règles par le vote démocratique). Toutefois, le degré d'application de l'ACEJ pouvant différer d'une ressource d'hébergement à l'autre, cela a un impact sur le sentiment d'implication des filles. En effet, le sentiment d'implication, découlant du niveau de pouvoir démocratique de l'adolescente dans sa ressource, aurait un impact sur le respect des règles, comme l'ont suggéré Dionne et St-Martin (2018).

*J'aime ça les activités comme quand on est en en groupe là. Parce que je trouve que c'est important de donner son opinion pis si on peut changer quelque chose, tant mieux. Pis sinon, c'est la vie. Non mais, j'aime ça la rencontre marathon, parce qu'on peut changer les règles pis.. tout le monde est d'accord pis on donne son point de vue, pis j'aime ça. (Magalie)*

*Je dirais que ce ne soit pas les éduc's qui mettent le code de vie pis que ce soit nous qui le mettions, qui mettions en place les règlements. Comme ça on va être plus impliquées à savoir c'est quoi les règlements, qu'est-ce qu'on a à respecter aussi. C'est nous qui va avoir choisi qu'est-ce qu'on a à faire, qu'est-ce qu'on a envie de faire ou qui soient respectés comme règlements. Donc je pense qu'on serait plus, je pense qu'on serait mieux à faire ça que des règlements imposés. (Camille)*

Bien que leur sentiment d'implication quant au fonctionnement de leur ressource d'hébergement semble généralement positif, les adolescentes disent se sentir peu considérées dans les prises de décisions qui les concernent personnellement, alors qu'elles estiment être en mesure de réfléchir sur ce qui les concerne. D'ailleurs, l'imposition de décisions sans qu'elles aient eu la possibilité de s'exprimer est soulignée comme un obstacle à la compréhension de

leurs propres actions, ce qui est contraire aux principes d'une intervention de réadaptation basée sur le développement cognitif, comme l'ACEJ.

*On prend toutes les décisions pour moi, pis moi j'haïs ça quand on prend des décisions à ma place, j'aime pas ça. Peut-être que c'est vrai qu'il faut qu'ils prennent les décisions pour moi, mais moi je suis capable de prendre des décisions, je suis capable de comprendre « ok oui, c'est vrai, je peux pas faire ça parce que.. ». [...] Moi, toute qu'est-ce que j'aime, c'est que je puisse m'exprimer pis que je fasse les activités qui me plaisent et non qu'on choisisse les activités pour moi [...] (Myriam)*

*Ben que les éducs, quand ils prennent des solutions à propos de toi, que tu sois au courant, genre pas qu'ils viennent avec une feuille pis comme tu dois respecter ça. Parce qu'il y en a qui viennent avec des horaires hors groupe ou whatever, il fait juste te donner la feuille, ils sont comme « si tu le fais pas, tu t'en vas à l'[unité d'arrêt d'agir] », mais comme tu as rien dit. Comme tu veux être au courant, tu comprends. Ça vient comme ça, ça cogne à ta porte, ça te donne qu'est-ce que tu as à faire pis ça s'en va, mais toi tu as pas pu te justifier ou si tu peux te justifier, ils te disent « mais c'est trop tard ». C'est comme ok, ben prenez des décisions, moi je vais pas être en accord avec qu'est-ce que je fais, je vais pas être capable de comprendre c'est quoi mes actions. (Ariane)*

Il est donc important de chercher à impliquer les adolescentes le plus possible en leur offrant la possibilité de s'exprimer, même lors de décisions pouvant sembler banales et n'ayant pas de lien direct avec leur réadaptation. Cela favoriserait la réponse à leur besoin de se sentir considérées dans leur milieu de vie, qui semble avoir une valeur significative pour elles malgré l'état transitoire de leur hébergement en centre de réadaptation.

*Nous on va repeinturer notre foyer, ben ils commencent à peindre. Pis là ils vont peindre nos chambres. Pis j'ai aimé parce qu'ils nous ont dit que, ils nous avaient demandé notre avis de couleur de notre chambre. Ben entre des couleurs qu'ils nous montrent, pis j'ai trouvé ça nice parce que c'est comme si dans leur tête ils se disaient « ok, ouais, peut-être que même s'ils vont pas rester là longtemps, ils ont droit de dire quelque chose, comme sur la couleur ». Comme moi j'ai trouvé ça important là. (Magalie)*

**Chapitre 5 :**  
**Interprétation des résultats**

L'objectif de l'étude était d'évaluer si l'ACEJ répond plus adéquatement que le programme d'ACC élaboré par Le Blanc et al. (1998) au besoin spécifique d'être en relation des adolescentes hébergées en centre de réadaptation. Pour ce faire, il était d'abord question de comparer la qualité des relations entre les adolescentes, la qualité des relations entre les adolescentes et l'équipe d'intervenants et la perception des pratiques éducatives entre les ressources utilisant l'ACEJ et l'ACC, à l'aide d'un devis quasi-expérimental. Par la suite, il était visé d'identifier les éléments de l'ACEJ qui favorisent la réponse au besoin d'être en relation des adolescentes à l'aide de groupes de discussion. Les résultats réitèrent d'abord l'importance du besoin d'être en relation chez les adolescentes hébergées en centre de réadaptation largement évoqué dans la littérature scientifique (Chesney-Lind et Shelden, 2014; Chesney-Lind et al., 2008; Gaarder et al., 2004; Garcia et Lane, 2013; Hubbard et Matthews, 2008; Lanctôt, 2017; Schaffner, 2006), et ce, tant avec le groupe de pairs de leur ressource qu'avec les intervenants. Au niveau des relations entre les adolescentes, les filles exposées à l'ACEJ perçoivent un plus grand sentiment de sécurité dans leur ressource que celles exposées à l'ACC, mais également plus de violence non-physique perpétrée par leurs pairs. Au niveau des relations entre les adolescentes et les intervenants, il n'y aurait pas de différences selon qu'une jeune soit exposée à l'ACEJ ou bien à l'ACC, outre pour le sentiment d'être soutenue par les intervenants. Les groupes de discussion ont mis en lumière que le roulement fréquent de personnel auquel sont confrontées les adolescentes semble avoir un impact négatif sur leur perception du climat social dans leur ressource ainsi que sur leurs relations avec les intervenants. Pour ce qui est des pratiques éducatives, l'ACEJ semble mieux répondre que l'ACC aux sentiments de justice et d'être impliquée dans son milieu de vie, et ce, tout en contrôlant pour les caractéristiques sociodémographiques, l'historique de prise en charge dans les centres de réadaptation et les problèmes interpersonnels des adolescentes. Ce serait notamment la mise en œuvre particulière de l'ACEJ, soit que l'on accorde un pouvoir décisionnel démocratique aux adolescentes pour s'exprimer sur le fonctionnement de leur ressource d'hébergement, qui favoriserait à ce qu'elles s'y sentent impliquées. Les filles exposées à l'ACEJ perçoivent toutefois un plus faible sentiment d'équité dans leur ressource que celles exposées à l'ACC.

## 5.1 Les relations entre les adolescentes d'une ressource d'hébergement

Lors des groupes de discussion menés auprès d'adolescentes exposées à l'ACEJ, le soutien et l'entraide entre les filles d'une ressource ont été mentionnés parmi les aspects qu'elles considèrent les plus importants pendant leur hébergement. En plus de favoriser les liens relationnels entre elles, le soutien et l'entraide entre les adolescentes contribueraient de façon positive à leur réadaptation, comme lorsqu'elles s'encouragent mutuellement à persévérer dans les moments plus difficiles ou se partagent des stratégies d'adaptation positives pour ne pas dévier vers l'adoption de comportements problématiques. Bien que certaines adolescentes se servent de l'entraide comme stratégie utilitaire, elle est généralement considérée comme une force dans leur ressource d'hébergement. La recherche continue de la valeur de l'entraide au sein de l'ACEJ, composante sensible au genre puisqu'intégrée dans les fondements de cette approche afin de mieux répondre au besoin d'être en relation des adolescentes, semble donc atteindre son but.

Les filles exposées à l'ACEJ perçoivent un plus grand sentiment de sécurité dans leur ressource que celles exposées à l'ACC. Comme un environnement sécuritaire comme milieu d'intervention favoriserait l'établissement de relations interpersonnelles saines et de confiance chez les adolescentes (Lanctôt et al., 2016), le sentiment de sécurité est un facteur contributif à leur besoin d'être en relation. Les adolescentes exposées à l'ACEJ perçoivent toutefois plus de violence non-physique perpétrée par leurs pairs que celles exposées à l'ACC. Ce résultat pourrait découler d'une pratique de l'ACEJ où les situations de violences au sein des ressources d'hébergement sont prises en charge en mobilisant l'ensemble du groupe afin de réfléchir collectivement sur des pistes de solutions, contrairement à l'ACC où la prise en charge sera en individuel avec les jeunes concernés uniquement. Une prise de conscience de chaque manifestation de violences au sein de l'ACEJ pourrait donc expliquer la plus grande perception de violence non-physique au sein de ses ressources d'hébergement, comparativement à l'ACC. Les manifestations de violence non-physique doivent tout de même être prises au sérieux, tout comme leurs impacts sur la mise en place de l'ACEJ. La présence de violence non-physique serait une limite au développement de la compétence sociale et un indice que le travail de réadaptation à cet effet comporte certaines lacunes. De

plus, elle serait problématique à la recherche des trois valeurs centrales de l'ACEJ nécessaires à la mise en place d'une communauté démocratique. Un climat de violence non-physique poserait une difficulté au respect des principes de la démocratie. Par exemple, certaines jeunes pourraient éviter d'exprimer leurs véritables opinions lors des processus de votes démocratiques si elles craignent des représailles, telles que des insultes ou de l'ostracisme par le groupe de pairs. Cette forme de violence serait également contradictoire avec le développement d'une cohésion sociale au sein des communautés, qui est visée par la recherche constante de la valeur de l'entraide. Au niveau de la justice, la violence non-physique poserait particulièrement problème à la justice interactionnelle, puisqu'elle serait en contradiction avec le respect et la considération de l'autre. La violence non-physique serait donc un obstacle non-négligeable à la mise en place d'une communauté démocratique au sein de l'ACEJ.

Les adolescentes exposées à l'ACEJ perçoivent donc plus de violence non-physique tout en se sentant plus en sécurité dans leur ressource d'hébergement que celles exposées à l'ACC, ce qui semble en apparence contradictoire. La même tendance, nommée « safety-paradox », serait pourtant relevée dans les milieux carcéraux adultes (Bottoms, 1999). Elle illustre que malgré les hauts taux de victimisations au sein des établissements carcéraux rapportées par les détenus, ceux-ci disent s'y sentir en sécurité. Pour ce qui est du cas de l'ACEJ, l'encadrement du milieu de vie offert par le contexte d'un centre de réadaptation, dont par la présence d'intervenants et la mise en place de règles proscrivant l'expression de violences, pourrait contribuer à modérer l'atteinte de la perception de violence non-physique au sentiment de sécurité des adolescentes. D'ailleurs, des entretiens menés auprès d'adolescents et adolescentes hébergés en centres de réadaptation sous le système de justice juvénile néerlandais ont relevé que la présence et la sensibilité des intervenants au climat social de leur ressource permet généralement à ces derniers d'anticiper de potentielles disputes et y amorcer une résolution problèmes avant que d'importants dommages n'aient lieu, ce qui contribue de façon positive à leur sentiment de sécurité (van der Laan et Eichelsheim, 2013). La présence constante des intervenants ainsi que la réponse systématique et immédiate aux manifestations de violences non-physique pourraient faire en sorte que les adolescentes exposées à l'ACEJ anticipent que ces actes seront pris en charge. Les rencontres d'urgence propres à l'ACEJ prévoient d'ailleurs une intervention rapide sur tout acte pouvant affecter le



climat social de la ressource d'hébergement, comme des manifestations de violence non-physique. Comme ces rencontres peuvent avoir lieu à la demande de tous les membres de la communauté (jeunes comme adultes), les adolescentes pourraient s'attendre à ce que la violence non-physique soit prise en charge rapidement et ne prenne pas une ampleur trop considérable au point d'affecter leur sentiment de sécurité perçu dans leur ressource. Enfin, il demeure possible que la plus importante prévalence de problèmes interpersonnels de domination et contrôle ainsi que de relations froides ou négatives chez les adolescentes du groupe de l'ACC puisse expliquer qu'elles ressentent un plus faible sentiment de sécurité dans leur ressource comparativement aux adolescentes de l'ACEJ, malgré qu'elles perçoivent moins de violence non-physique de la part de leurs pairs.

## **5.2 Les relations entre les adolescentes et l'équipe éducative d'une ressource d'hébergement**

Pour ce qui est des relations entre les adolescentes et l'équipe éducative, se sentir écoutées ainsi que comprises sont des aspects qu'elles recherchent pendant leur hébergement. En plus d'être appréciées par les adolescentes et de favoriser l'établissement de liens relationnels, les attitudes de non-jugement et de valorisation des intervenants contribueraient de façon positive à leur réadaptation. Le contexte de prise en charge en centre de réadaptation peut amener à ce qu'il leur soit régulièrement rappelé leurs problématiques et les aspects qu'elles ont à travailler, comme leurs problèmes de comportement. De refléter aux adolescentes leurs forces et leur potentiel de réadaptation, alors qu'elles auraient peut-être de la difficulté à les réaliser d'elles-mêmes, est donc nécessaire. De les encourager à utiliser ces forces pour contribuer à leur réadaptation, plutôt que de seulement mettre l'accent sur leurs déficits, permettrait de favoriser la prise (ou reprise) de contrôle sur leur vie et serait donc un levier d'intervention à prioriser auprès des adolescentes (Bloom et Covington, 2001; Chesney-Lind et al., 2008; Chesney-Lind et Sheldon, 2014; Javdani et Allen, 2016). Les adolescentes notent toutefois que certains intervenants manifesteraient un « automatisme » en intervention, où un manque d'empathie, une écoute hâtive et une compréhension inadéquate de leurs besoins se feraient sentir, notamment dû à un manque de disponibilités du personnel et à un effectif réduit. Elles relèvent également qu'ils n'agiraient pas toujours en concordance avec les

valeurs et les habiletés qu'ils leur enseignent, ce qui serait une limite à leur réadaptation et contraire aux principes de l'ACEJ stipulant que tous les membres d'une communauté doivent être considérés comme égaux et traités de façon équitable.

Il n'y aurait pas de différences au niveau de la dimension des relations entre les adolescentes et l'équipe éducative selon l'exposition à l'ACEJ ou à l'ACC. En fait, seul le sentiment d'être soutenue par les intervenants affiche une différence selon l'approche, mais comme celle-ci n'est que marginalement significative, il importe de demeurer prudent avant d'en tirer une conclusion définitive. Il est suggéré que les relations entre les adolescentes et l'équipe éducative seraient davantage influencées par l'alliance thérapeutique entre elles et les intervenants plutôt que par l'approche d'intervention guidant la pratique clinique de ces derniers. L'alliance thérapeutique serait un élément clé de l'efficacité de l'intervention de réadaptation, tant auprès d'adultes que d'enfants et d'adolescents, selon plusieurs méta-analyses (voir par exemple, Horvath et Symonds, 1991; Martin, Garske et Davis, 2000; Shirk et Karver, 2003). En fait, l'alliance thérapeutique aurait une plus grande importance dans le résultat d'une intervention que l'approche d'intervention utilisée, puis il n'y aurait pas de différences selon le type d'approche, qu'elle soit basée sur le renforcement comportemental ou non. Cela suggère que l'alliance thérapeutique aurait également une influence plus importante sur la perception des adolescentes des relations qu'elles entretiennent avec les intervenants que le fait qu'elles soient exposées à l'ACEJ ou bien à l'ACC.

Le fort roulement de personnel au sein des équipes éducatives en centre de réadaptation pourrait également avoir un effet sur les relations entre les adolescentes et les intervenants. Comme les adolescentes seraient souvent confrontées à une instabilité des intervenants travaillant auprès d'elles, l'établissement de relations significatives avec ceux-ci deviendrait plus difficile (Hébert et al., 2016). À cet effet, les groupes de discussion ont mis en lumière l'importance pour les recherches futures d'inclure une mesure du roulement des intervenants dans l'évaluation de la perception du climat social des adolescentes puisqu'il semble apporter une difficulté à être en relation chez elles.

L'on pourrait suggérer que le roulement fréquent d'intervenants et le recours aux intervenants T.P.O. affectent également la dynamique des relations au sein des équipes

d'intervenants. Ceux-ci devraient s'adapter à de nouveaux collègues de travail et à une dynamique d'équipe qui est constamment amenée à se renouveler, ce qui pourrait être un obstacle à un climat social positif au sein des équipes. Alors que ce climat serait ressenti par les jeunes, il aurait aussi un impact sur leur réadaptation à ne pas négliger (Le Blanc, 1983). Par exemple, un manque de communication ou de cohérence ainsi que la présence de conflits entre les intervenants seraient perçus par les jeunes, qui pourraient être tentés d'utiliser cette dynamique à leur avantage, dont par la manipulation. Ils seraient d'autant plus exposés à un modèle relationnel inconsistant avec ce qui leur est enseigné dans le cadre de leur réadaptation, ce qui en serait donc une limite. Les groupes de discussion de la présente étude arrivent à des résultats similaires. Même si elles n'y sont pas directement impliquées, les adolescentes disent ressentir la dynamique des relations au sein de l'équipe d'intervenants travaillant auprès d'elles. Comme elle aurait un impact sur leur perception du climat social prévalant dans leur ressource d'hébergement, il serait crucial de s'assurer à ce qu'elle soit la plus positive possible. Il serait intéressant d'investiguer davantage sur l'influence du climat au sein des équipes d'intervenants sur la perception des adolescentes du climat social prévalant dans leur ressource d'hébergement.

En plus d'être une limite à la perception d'un climat social positif au sein des ressources d'hébergement, le roulement fréquent d'intervenants apporterait un obstacle à la qualité de l'implantation de l'ACEJ (Parent et al., 2017). L'ACEJ est une approche d'intervention complexe, avec plusieurs activités et composantes qui lui sont spécifiques, comme ses activités cliniques et la méthode d'intervention du questionnement structural. Elle nécessite donc un certain nombre de formations ainsi que du temps avant d'être maîtrisée par les intervenants. Son degré d'application pourrait donc être affecté lors d'un fort roulement de personnel, ou encore le recours fréquent à des intervenants T.P.O., impliquant la présence de nouveaux membres du personnel qui doivent s'approprier les bases de l'ACEJ. Les adolescentes ne bénéficieraient pas pleinement de ses composantes, comme la recherche continuelle de ses trois valeurs (démocratie, entraide et justice) nécessaire à la mise en place d'une communauté démocratique ou de ses activités cliniques si les intervenants ne sont pas eux-mêmes en mesure de les maîtriser. De plus, un manque de formation et de sentiment de maîtrise de l'approche favoriserait chez ceux-ci une intervention de type réactionnel plutôt

qu'en concordance avec les principes de l'ACEJ et la méthode du questionnement structural. Dès lors, cela pourrait limiter le potentiel de l'ACEJ pour le développement des adolescentes, mais également pour la réponse adéquate à leur besoin d'être en relation.

Il ne faut toutefois pas négliger une considération des contraintes organisationnelles parmi les facteurs pouvant contribuer au roulement de personnel. Les réaménagements organisationnels au sein des centres de réadaptation pourraient amener des intervenants à changer de ressources d'hébergement comme milieu régulier de travail. La violence dont les intervenants peuvent être victimes de la part des adolescentes, conjuguée avec un manque d'appui ou de recherche de soutien à cet effet, favoriserait leur roulement (Geoffrion et al., 2017), qui à son tour serait un obstacle à la réponse au besoin d'être en relation des adolescentes hébergées en centre de réadaptation.

Bien que le roulement fréquent d'intervenants, le recours aux intervenants T.P.O. et la dynamique des relations au sein des équipes éducatives ne soient pas des éléments propres à l'ACEJ, il demeure important de s'y attarder lorsqu'on se questionne sur les services offerts aux adolescents hébergés en centre de réadaptation. L'approche d'intervention peut certes être un facteur clé de la qualité de ces services (MSSS, 2013), mais le contexte organisationnel dans lequel elle s'actualise semble également avoir un effet important. Particulièrement pour ce qui est de l'ACEJ, qui est une approche de prime abord difficile à implanter dans les milieux de réadaptation, la mise en place d'une communauté démocratique ainsi que la maîtrise de ses activités cliniques et de sa méthode d'intervention du questionnement structural seraient affectées de façon négative par une instabilité au niveau des équipes d'intervenants. Ces contraintes organisationnelles semblent également poser un obstacle important à la réponse au besoin spécifique d'être en relation des adolescentes en intervention, tel que le soulignent les résultats de la présente étude. Dans un but d'amélioration continue des services offerts en centre de réadaptation, particulièrement pour ce qui est de la réponse au besoin d'être en relation des adolescentes, l'on ne peut passer sous silence et négliger l'impact de contraintes organisationnelles.

### 5.3 Les pratiques éducatives prévalant dans une ressource d'hébergement

Au niveau des pratiques éducatives, les adolescentes exposées à l'ACEJ perçoivent un plus grand sentiment de justice dans leur ressource d'hébergement comparativement à celles exposées à l'ACC. Ces résultats concordent avec l'une des valeurs centrales de l'ACEJ, soit la recherche continuelle de justice, qui devrait teinter le quotidien du vécu éducatif partagé de cette approche et qui est nécessaire à l'établissement d'une communauté démocratique. Les filles de l'ACEJ perçoivent toutefois un plus faible sentiment d'équité que celles de l'ACC. Bien qu'à la fois un plus grand sentiment de justice et un plus faible sentiment d'équité soient des résultats qui semblent contradictoires, ces concepts en apparence connexes mesureraient deux perceptions distinctes. Le sentiment d'équité touchait davantage l'aspect individuel de la participante en mesurant la perception d'être traitée équitablement par rapport aux autres filles de sa ressource, peu importe ses caractéristiques personnelles (son âge, son origine ethnique, les motifs de sa prise en charge et ce qui se passe dans sa famille) alors que le sentiment de justice mesurait, de façon plus globale, la perception d'être traitée de façon juste quant à l'application des règles et des punitions (Mathys et al., 2013). Que les adolescentes exposées à l'ACEJ perçoivent un plus faible sentiment d'équité que celles exposées à l'ACC est un résultat inattendu. Selon ce qui est théoriquement mis de l'avant par l'ACEJ, au sein des communautés démocratiques, tous les membres devraient être considérés comme égaux peu importe leurs caractéristiques personnelles, puis l'équité devrait teinter tout partage de pouvoirs, de responsabilités et de privilèges (Dionne et St-Martin, 2018). Comme dans l'ACC, une telle emphase mise sur la recherche d'équité ne serait pas aussi présente dans les fondements théoriques de l'approche, il était attendu que l'ACEJ réponde mieux au sentiment d'équité, mais cette hypothèse a été invalidée. Il demeure tout de même possible que des intervenants aient des relations de travail empreintes de contre-transfert envers certaines adolescentes (qui auraient des valeurs ou des personnalités qui heurtent leurs convictions personnelles, par exemple), ce qui pourrait transparaître dans leurs interventions et avoir une influence sur la perception d'équité de ces dernières.

De même, les adolescentes ont davantage abordé leur sentiment d'injustice vécu dans leur ressource lors des groupes de discussion; qu'il leur arrive de percevoir qu'elles ne

bénéficient pas toutes d'un même traitement par les intervenants dans le cas de situations similaires. Il est possible qu'alors qu'il leur était demandé de discuter de leur sentiment de justice, davantage d'exemples de situations où elles ont perçu de l'injustice aient été remémorés. La non-divulgarion de certaines informations de l'intervention, pour des raisons de confidentialité par exemple, pourrait contribuer à un sentiment d'injustice et d'iniquité. Face à un manque d'informations suffisantes pour la compréhension pleine et entière de ces interventions, elles pourraient ressentir ne pas être traitées équitablement par rapport aux autres ou encore que certaines filles aient droit à un traitement basé sur le favoritisme. Une autre hypothèse serait que l'emphase mise sur la recherche continue de la valeur de la justice au sein de l'ACEJ amène les adolescentes qui y sont exposées à davantage reconnaître les formes d'injustice et d'iniquité. Une évaluation des effets à court terme d'un atelier de sensibilisation et de prévention des violences sexuelles offert à des adolescents âgés de 15 à 17 ans dans des écoles secondaires du Québec obtient des résultats en ce sens (Daigneault et al., 2015). Trois mois après la participation à cet atelier, les adolescents avaient une meilleure connaissance des violences sexuelles et étaient davantage en mesure de reconnaître l'agression sexuelle d'une mise en situation par vignette qui leur était présentée, comparativement au groupe contrôle qui n'avait pas encore reçu l'atelier. L'omniprésence de la recherche de justice et la sensibilisation contre les formes d'injustice qui prévalent au sein des ressources de l'ACEJ pourraient donc amener les adolescentes à être plus en mesure de questionner la justice présente dans leur ressource et d'identifier ses lacunes que si elles n'y étaient pas aussi sensibilisées. Elles semblent tout de même percevoir globalement un certain sentiment de justice dans leur ressource en ce qui a trait à l'application des règles selon les résultats quantitatifs.

Un aspect plus large du sentiment de justice a été évoqué lors des groupes de discussion : le sentiment d'injustice sociale lié au fait qu'elles sont prises en charge et qu'elles perçoivent bénéficier de moins de possibilités comparativement aux adolescentes qui ne le sont pas. Par exemple, qu'elles ne bénéficient pas des mêmes ressources pour combler leurs besoins matériels « de base » ou scolaires jugés essentiels, considérant qu'il s'agirait de choses « normales » et acquises d'emblée pour ces autres jeunes, renforcerait une perception de différence et d'injustice par rapport au monde qui les entoure. Elles disent également ressentir

qu'on leur accorde une étiquette de « jeune pris en charge », associée à des stéréotypes négatifs comme la délinquance, qu'elles ressentent même à l'extérieur des centres de réadaptation. Cette étiquette perpétuerait encore une fois une perception de différence et un sentiment d'injustice sociale, alors que bien souvent leur prise en charge serait due à des motifs qu'elles considèrent hors de leur contrôle. Ces résultats concordent avec ceux d'une étude menée en Croatie auprès d'adolescents hébergés en centres de réadaptation, où ils ont mentionné lors de groupes de discussion se sentir défavorisés de ressources prises pour acquises par leurs pairs non-institutionnalisés, comme du matériel scolaire ou de l'argent de poche (Sekol, 2013). Ils disent également vivre de la stigmatisation à leur école et dans leur communauté, liée à ce manque de ressources et au stéréotype de « délinquance » associé à la prise en charge en centre de réadaptation. En conséquence, ils vivraient une difficulté supplémentaire à s'intégrer auprès de leurs pairs qui ne sont pas pris en charge et au sein de leur communauté de façon générale. Bien que ces perceptions d'injustice sociale ne découlent pas directement de l'ACEJ, il est important de porter réflexion sur celles-ci afin de chercher à améliorer les services offerts aux adolescentes hébergées en centre de réadaptation. À cet effet, il semble que la préparation de ces adolescentes à leur sortie du centre de réadaptation, où elles pourraient être confrontées à des expériences d'injustice sociale, puisse être davantage mise de l'avant en intervention. Il serait alors nécessaire de travailler avec elles des stratégies d'adaptation positives à ces sources potentielles de déstabilisation et, de manière plus systémique, de préalablement instaurer une orientation vers des ressources communautaires pour soutenir la réponse à leurs besoins et les rattacher à leur communauté locale. L'expérience de la mise en place de la communauté démocratique au sein de l'ACEJ permettrait de faire des liens concrets avec l'expérience de la vie en communauté « extérieure », elle semble donc une approche particulièrement outillée pour y préparer les adolescentes. Par exemple, l'exercice du pouvoir décisionnel démocratique pourrait favoriser une réflexion sur la complexité de répondre aux besoins de l'ensemble des membres d'une communauté et de l'impossibilité d'assurer un sentiment de justice universel en tout temps. D'autres moyens proposés afin de diminuer les perceptions d'injustice sociale des adolescentes hébergées en centre de réadaptation seraient de réviser au niveau organisationnel les budgets alloués pour la réponse à leurs besoins matériels, d'accorder une plus grande discrétion à leur prise en charge (notamment en demandant au personnel d'un établissement

scolaire externe de leur accorder le même traitement que les jeunes qui ne sont pas pris en charge) et, de façon plus large, de sensibiliser et d'informer davantage au niveau sociétal sur les services de réadaptation, souvent bien méconnus de la population générale, afin d'éviter la stigmatisation et les stéréotypes qui y sont associés.

Les adolescentes exposées à l'ACEJ ont un plus grand sentiment d'être impliquées dans la vie de leur ressource d'hébergement que celles exposées à l'ACC. Ces résultats coïncident avec la mise en œuvre particulière de l'ACEJ qui la distingue de l'ACC, où les adolescentes se voient attribuer un pouvoir décisionnel démocratique de valeur égale aux intervenants. Celui-ci leur permet de participer activement aux décisions touchant l'organisation de leur ressource d'hébergement, dont pour l'établissement des règles qui y prévalent. La mise en place d'activités visant précisément à ce qu'elles exercent leur pouvoir démocratique, comme la rencontre marathon qui doit avoir lieu deux fois par année ou plus selon le roulement de jeunes et d'intervenants, favorise à ce que celui-ci soit effectivement pratiqué.

Cette implication des adolescentes en ce qui a trait à l'organisation de leur ressource d'hébergement pourrait cependant faire en sorte qu'elles s'attendent à avoir droit au même degré de pouvoir décisionnel démocratique dans les décisions qui touchent leur processus de réadaptation au plan individuel. Qu'elles se sentent très impliquées dans les décisions au niveau macro de leur communauté établirait un certain standard qui serait attendu d'être le même dans les décisions les concernant au niveau micro. Il diminuerait ainsi leur seuil de tolérance dans ces décisions, contribuant à ce qu'elles ne s'y sentent pas suffisamment considérées et impliquées. Il pourrait s'agir d'un effet pervers de la valeur de démocratie omniprésente au sein de l'ACEJ quant au fonctionnement de leur communauté, qui serait attendue d'être transposée dans toutes les sphères de leur réadaptation. Cependant, qu'une adolescente s'attende à bénéficier d'un pouvoir d'agir entièrement égal à celui des intervenants pour l'ensemble des décisions qui la concernent lors d'un placement en centre de réadaptation, où l'encadrement offert est d'ailleurs particulièrement contraignant, demeure irréaliste. Comme ces décisions ont une visée clinique préalablement réfléchi par les équipes éducatives en collaboration avec les intervenants psychosociaux, il peut s'avérer nécessaire



pour répondre adéquatement aux besoins de réadaptation d'une jeune de les mettre en application malgré son désaccord.

Il n'y a pas de différences quant à la perception de la clarté des règles de la ressource d'hébergement selon l'exposition à l'ACEJ ou à l'ACC. Ces résultats s'avèrent étonnants puisque les adolescentes exposées à l'ACEJ participent à l'élaboration des règles de leur communauté par le vote démocratique, impliquant un processus de réflexion et de négociations avec leur groupe de pairs et les intervenants, ce qui leur permettrait de se les approprier et d'en trouver un sens selon ce qui est théoriquement postulé par l'ACEJ (Dionne et St-Martin, 2018). Il était alors attendu que ces règles soient plus claires et mieux comprises par les adolescentes exposées à l'ACEJ, contrairement à lorsqu'elles sont simplement imposées par les intervenants sans que les jeunes ne puissent s'y prononcer, comme c'est le cas dans l'ACC. Possiblement qu'au sein de l'ACC, bien que les règles soient imposées, les intervenants prendraient tout de même soin de les expliquer aux adolescentes de la façon la plus exhaustive possible, en s'assurant qu'elles en aient effectivement compris le sens ainsi que les conséquences engendrées si elles ne sont pas respectées. Cela pourrait faire en sorte que, dans les deux groupes de participantes, les règles sont généralement claires et bien comprises et qu'il n'y ait pas de différences selon l'approche d'intervention.

Lors des groupes de discussion, certaines composantes propres à l'ACEJ ont été identifiées comme favorisant la réponse au besoin d'être en relation des adolescentes, particulièrement ses trois valeurs centrales (démocratie, entraide et justice) et ses activités cliniques. Au niveau de la démocratie, les adolescentes disent apprécier avoir un espace pour s'exprimer, être entendues et prises en considération quant au fonctionnement de leur communauté. L'exercice de leur pouvoir démocratique permet par le fait même l'actualisation de stratégies de négociation interpersonnelles en lien avec les décisions discutées (sur le choix de règles, le partage des responsabilités ou l'organisation d'activités, par exemple). La mise en relation découlant de ce travail de négociation permettrait d'ailleurs aux adolescentes de développer leur conscience de l'autre. Au niveau de l'entraide, celle-ci permet également le développement du souci de l'autre et l'établissement de liens relationnels entre les adolescentes. Pour ce qui est de la justice, bien que les adolescentes aient davantage abordé

leur sentiment d'injustice lors des groupes de discussion, il demeure qu'elles considèrent la justice comme nécessaire à la mise en place de relations interpersonnelles saines, particulièrement lors d'un hébergement en centre de réadaptation. En abordant leur sentiment d'injustice sociale inhérente à leur prise en charge par les centres de réadaptation, elles évoquent l'importance accordée à une intégration sociale positive avec leur communauté extérieure. Par l'établissement de la communauté démocratique au sein de l'ACEJ, cette approche serait d'ailleurs un outil intéressant pour mieux y préparer les adolescentes. En ce qui a trait aux activités cliniques de l'ACEJ favorisant la réponse au besoin d'être en relation des adolescentes, l'activité clinique de l'assemblée générale a été abordée comme favorisant l'établissement de liens relationnels entre les adolescentes, où l'expression de soutien et d'entraide, qu'elles considèrent parmi les aspects les plus importants pendant leur hébergement, est facilitée. Cette même activité, la rencontre marathon et le comité responsabilité/organisateur permettent également l'exercice de la démocratie par les adolescentes et favorisent ainsi leur sentiment d'implication dans leur milieu de vie.

**Chapitre 6 :**  
**Conclusion**

Au Québec, l'ACC est l'une des principales approches des programmes d'intervention administrés aux adolescents et adolescentes hébergés en centre de réadaptation (MSSS, 2013), dont par l'entremise du programme élaboré par Le Blanc et al. (1998). Ce programme a toutefois peu été évalué auprès des filles, bien qu'elles y soient tout de même exposées (Lanctôt, 2010). Plusieurs critiques à l'endroit de l'ACC stipulent qu'elle ne répondrait pas adéquatement au besoin spécifique d'être en relation des adolescentes hébergées en centre de réadaptation (Bloom et Covington, 2001; Bloom et al., 2002). L'ACEJ, une approche cognitive-développementale sensible au genre, a été implantée dans certaines ressources d'hébergement pour adolescentes d'un centre de réadaptation du Québec (Canada) dans le but de mieux y répondre.

Cette étude réitère l'importance du besoin d'être en relation des adolescentes, et ce, tant avec le groupe de pairs d'une ressource d'hébergement qu'avec l'équipe d'intervenants. Au niveau des relations entre les adolescentes d'une ressource, le soutien et l'entraide sont perçus comme parmi les aspects les plus importants pendant leur hébergement et comme favorisant l'établissement de liens relationnels entre elles. L'entraide est d'ailleurs évoquée comme une force qui est particulièrement présente dans les ressources d'hébergement de l'ACEJ. L'inclusion de cette composante sensible au genre au sein de l'ACEJ semble donc atteindre son objectif : elle favorise effectivement la réponse au besoin d'être en relation des adolescentes. Les adolescentes exposées à l'ACEJ perçoivent cependant plus de violence non-physique par leur groupe de pairs, mais ressentent tout de même un plus grand sentiment de sécurité dans leur ressource d'hébergement, comparativement à celles exposées à l'ACC. Comme le sentiment de sécurité favorise l'établissement de liens relationnels et de confiance entre les adolescentes (Lanctôt et al., 2016), il est un facteur contributif à leur besoin d'être en relation.

Pour ce qui est des relations entre les adolescentes et l'équipe d'intervenants, il n'y aurait pas de différences selon l'exposition à l'ACEJ ou à l'ACC, outre pour le sentiment d'être soutenue par les intervenants, mais des analyses supplémentaires doivent être effectuées avant d'en tirer des conclusions définitives. Il est suggéré que les relations entre les adolescentes et les intervenants seraient davantage influencées par l'alliance thérapeutique

entre eux ainsi que par le roulement fréquent d'intervenants. Les groupes de discussion ont mis en lumière que ce roulement serait une limite à leur perception d'un climat social positif au sein de leur ressource alors qu'elles expriment avoir un besoin de stabilité à ce niveau. Il serait donc important d'inclure une mesure du roulement d'intervenants dans l'évaluation de la perception du climat social des adolescentes hébergées en centre de réadaptation pour les recherches futures puisqu'il semble leur apporter une difficulté à être en relation.

Le roulement fréquent d'intervenants et le recours aux intervenants T.P.O. pourraient également affecter le climat social au sein même des équipes éducatives, qui à son tour semble être ressenti par les adolescentes. Il serait alors pertinent d'évaluer l'influence du climat au sein de ces équipes sur la perception des adolescentes du climat social prévalant dans leur ressource d'hébergement. Il serait d'autant plus judicieux d'évaluer la perception des intervenants du climat social prévalant dans la ressource où ils travaillent afin d'effectuer des comparaisons entre leurs perceptions et celles des adolescentes. À cette évaluation pourraient être incluses comme variables contrôles certaines caractéristiques personnelles des intervenants afin de connaître si elles ont une influence sur leur perception du climat social ainsi que sur la perception des adolescentes. Il pourrait s'agir de contrôler pour le type de formation suivie par les intervenants, tel que le niveau d'études complété (collégial ou universitaire), le domaine d'études ou encore le titre professionnel (criminologue ou psychoéducateur, par exemple), et leur nombre d'années d'expérience en tant qu'intervenant en centre de réadaptation ainsi que, plus spécifiquement, auprès d'une clientèle d'adolescentes. Une version adaptée du QCGCR pour mesurer la perception du climat social des intervenants serait pertinente afin qu'elle soit comparable avec la mesure de la perception des adolescentes.

Au niveau des pratiques éducatives, les adolescentes exposées à l'ACEJ perçoivent un plus grand sentiment de justice que celles exposées à l'ACC, mais un plus faible sentiment d'équité. La non-divulgence de certaines informations sur les interventions effectuées, qui en contribuerait à une compréhension limitée chez les adolescentes de l'ensemble de la situation, ainsi qu'une sensibilisation accrue aux formes d'injustice et d'iniquité au sein de l'ACEJ pourraient favoriser une plus faible perception d'équité. Les adolescentes exposées à l'ACEJ

se sentent plus impliquées dans la vie de leur ressource d'hébergement que celles exposées à l'ACC, de par la mise œuvre particulière de l'ACEJ, soit le pouvoir décisionnel démocratique de poids égal aux intervenants qui leur est attribué pour les décisions touchant l'organisation de leur milieu de vie. Ce sentiment d'implication serait d'ailleurs une façon de favoriser leur sentiment de pouvoir d'agir sur leur réadaptation, une méthode d'intervention à prioriser auprès des filles (Lanctôt et al., 2016).

Plusieurs stipulent qu'une intégration de composantes sensibles au genre aux programmes d'intervention appuyés par des données probantes serait la façon la plus efficace de réduire les comportements à risque et de délinquance des adolescentes, tout en assurant une meilleure réponse à leurs besoins spécifiques en intervention (Hubbard et Matthews, 2008; Kerig et Schindler, 2013; Lanctôt, 2017). L'ACEJ est une approche d'intervention basée sur le développement cognitif qui inclut des composantes sensibles au genre dans le but de mieux répondre au besoin d'être en relation des adolescentes. Ses composantes sensibles au genre répondent effectivement plus adéquatement à certains aspects de leur besoin d'être en relation (leur sentiment de sécurité, leur sentiment de justice et leur sentiment d'être impliquée dans la vie de leur ressource d'hébergement) que l'ACC, une approche neutre sur le genre. Cette étude soutient donc l'inclusion de composantes sensibles au genre aux principes des pratiques efficaces comme une avenue prometteuse pour le développement de programmes d'intervention offerts aux adolescentes.

## **6.1 Implications cliniques**

Au niveau de ses implications pour la pratique clinique, cette étude contribue à améliorer la réponse aux besoins d'intervention des adolescentes hébergées en centre de réadaptation, notamment au sein de l'ACEJ. De chercher à mieux répondre à ces besoins, notamment par l'inclusion de composantes sensibles au genre, permettrait une amélioration de leur réceptivité aux programmes d'intervention auxquels elles sont exposées et, éventuellement, la réduction de leurs comportements à risque ou de leur délinquance (Kerig et Schindler, 2013).

Les bons coups de l'ACEJ quant à la réponse au besoin d'être en relation des adolescentes concernent particulièrement la recherche de ses trois valeurs centrales, la mise en place de certaines activités favorisant l'établissement de liens relationnels et le pouvoir décisionnel démocratique attribué aux adolescentes. La recherche continuelle des valeurs de démocratie, d'entraide et de justice préconisée dans l'ACEJ semble effectivement être reflétée dans les ressources d'hébergement. Au niveau de la démocratie, elle favorise le sentiment des adolescentes d'être impliquées dans la vie de leur ressource par, entre autres, le pouvoir décisionnel démocratique de poids égal à celui des intervenants qui leur est conféré pour l'établissement des règles. Pour sa part, l'entraide est généralement perçue comme une force au sein des ressources d'hébergement de l'ACEJ et permet une meilleure réponse au besoin d'être en relation des adolescentes. Au niveau de la justice, les adolescentes exposées à l'ACEJ ressentent un plus grand sentiment de justice que les adolescentes exposées à l'ACC. Cette valeur qui devrait être omniprésente au sein du vécu éducatif partagé des ressources d'hébergement de l'ACEJ semble donc également se refléter dans la pratique.

Certaines activités propres à l'ACEJ favorisent la réponse au besoin d'être en relation des adolescentes. Par exemple, l'assemblée générale est particulièrement appréciée par celles-ci et leur donne une opportunité de discuter du climat social prévalant dans leur ressource ainsi que de partager des expériences personnelles avec le groupe, alors que l'expression de soutien et d'entraide serait ainsi facilitée. Bien que les adolescentes puissent demander une modification des règles de la communauté de façon ponctuelle, la rencontre marathon permet de réserver un moment, généralement deux fois par année, pour l'actualisation de leur pouvoir décisionnel démocratique.

À cet effet, l'un des importants bons coups de l'ACEJ est que les adolescentes se sentent impliquées de façon significative à la vie de leur ressource d'hébergement, dont par le pouvoir décisionnel démocratique qui leur est conféré. Ce pouvoir favorise d'ailleurs la mise en place d'une communauté démocratique par la participation active de tous les membres de celle-ci à son organisation et semble favoriser l'appropriation et le respect des règles par les adolescentes, tel qu'il était postulé par Dionne et St-Martin (2018). Bien qu'à première vue il puisse paraître insensé pour certains que d'accorder autant de pouvoir décisionnel à des jeunes

en difficulté d'adaptation, l'expérience de l'ACEJ au sein de ressources d'hébergement pour adolescentes semble refléter qu'au contraire, il s'agit d'une pratique fort prometteuse pour leur réadaptation ainsi que pour la réponse à leur besoin d'être en relation.

Afin d'améliorer la réponse de l'ACEJ au besoin d'être en relation des adolescentes, quelques pistes sont proposées : diminuer les manifestations de violence non-physique au sein des ressources d'hébergement, améliorer la perception d'équité des adolescentes ainsi que leur sentiment d'être impliquée dans les prises de décisions qui les concernent au niveau personnel. D'abord, des moyens concrets de prévenir la violence non-physique pourraient être mis en place. Par exemple, il serait pertinent de régulièrement rappeler aux adolescentes les impacts négatifs et directs de la violence non-physique sur la mise en place de la communauté démocratique, en faisant des liens avec son incidence sur le respect des trois valeurs centrales de l'ACEJ, soit la démocratie, l'entraide et la justice. Lors de l'activité de discussion en groupe à partir d'un dilemme hypothétique, la présentation d'un problème d'ordre interpersonnel où des manifestations de violence non-physique prendraient place dans le contexte d'une communauté de l'ACEJ serait également intéressante. Cela permettrait aux adolescentes de poser une réflexion et d'apporter des pistes de solutions concrètes à l'expression de violence non-physique, et comme le problème prendrait place dans un contexte qui les concerne directement, il est suggéré qu'elles se les approprieraient davantage. Les intervenants pourraient d'ailleurs utiliser ce dilemme lorsqu'ils interviennent sur de réelles situations de violence non-physique qui surviennent dans la ressource d'hébergement, en faisant référence aux stratégies exprimées pour sa résolution pendant l'activité. Cependant, une nuance quant au besoin de diminuer la perception de violence non-physique au sein de l'ACEJ doit être apportée. Dans l'optique où les adolescentes exposées à l'ACEJ ont une plus grande perception de cette violence comparativement à celles exposées à l'ACC puisqu'elles ont une prise de conscience accrue de l'ensemble des situations qui surviennent dans leur ressource d'hébergement, qu'elles y soient sensibilisées et davantage en mesure de la reconnaître et la dénoncer soulignerait une avancée positive quant à leur réadaptation. Des recherches futures seraient de mise afin de mieux comprendre les facteurs sous-jacents aux perceptions de violence non-physique au sein de l'ACEJ ainsi que comparativement à l'ACC.



Il serait primordial que les adolescentes se sentent traitées plus équitablement dans leur ressource d'hébergement afin de mieux répondre à leur besoin d'être en relation. Malgré qu'il soit impossible d'assurer un sentiment d'équité total et universel, il serait important de travailler à améliorer cette perception chez elles. L'une des stratégies à cet effet serait d'encourager les adolescentes à s'exprimer lorsqu'elles perçoivent une situation d'iniquité, comme lors des assemblées générales ou en individuel auprès d'un intervenant avec qui elles entretiennent un lien de confiance. Même si cette perception peut de prime abord paraître erronée, il serait important de faire preuve d'ouverture et de les écouter en prenant en considération la légitimité de leur perception en lien avec les informations qu'elles possèdent. À ce moment, l'utilisation de la méthode d'intervention du questionnement structural serait particulièrement judicieuse puisqu'elle permettrait non seulement de comprendre les critères sous-jacents au raisonnement des adolescentes, mais aussi de leur apporter de nouvelles pistes pour alimenter leur propre réflexion critique. En plus de potentiellement diminuer leur sentiment d'iniquité de par les nouveaux angles de réflexion qui pourraient en émaner, il s'agirait d'une opportunité intéressante de favoriser le développement de leur réflexion sociomorale et de leur compétence sociale. Une meilleure connaissance des besoins de chaque adolescente par les intervenants et un souci d'individualiser l'intervention dans le but d'y répondre adéquatement pourrait également favoriser une intervention davantage empreinte d'équité. À cet effet, l'effectif réduit et le manque de temps des intervenants qui se montreraient peu disponibles étant donné les multiples tâches qu'ils doivent assurer pendant un quart de travail, pourraient faire en sortes qu'ils soient moins à l'écoute de ces besoins, particulièrement ceux des jeunes dont les besoins sont jugés moins « urgents ». Lors d'un roulement fréquent d'intervenants et du recours aux intervenants T.P.O., il serait utopique de croire que ceux-ci disposent d'emblée du temps requis pour connaître la particularité des dossiers cliniques de chaque jeune, ce qui poserait une difficulté à individualiser l'intervention et répondre adéquatement à leurs besoins.

Enfin, lors des groupes de discussion, les adolescentes ont exprimé ne pas se sentir suffisamment considérées et impliquées dans les prises de décision les concernant au niveau individuel, ce qui pourrait être un effet pervers de la recherche continue de la démocratie au sein de l'ACEJ et de la grande place accordée aux adolescentes pour s'impliquer dans le

fonctionnement de leur communauté. Afin de mieux répondre à ce besoin, il serait important, dans la mesure du possible, d'intégrer les adolescentes dans les processus de décisions qui les touchent. De leur laisser la possibilité de s'exprimer, d'être écoutées et de prendre le temps de leur expliquer le rationnel de chaque décision favoriserait leur sentiment d'être considérée et de pouvoir d'agir dans leur processus de réadaptation. Au même titre que pour les sentiments d'iniquité exprimés par les adolescentes, la méthode d'intervention du questionnement structural serait particulièrement pertinente lors des discussions à propos de décisions sur leur processus de réadaptation au niveau individuel. Le sentiment d'être peu considérées et impliquées dans les décisions qui les touchent au niveau personnel pourrait en partie découler d'un manque de disponibilités et de la présence récurrente de nouveaux intervenants, due à un roulement de personnel et au recours à des intervenants T.P.O. Il ne serait donc peut-être pas jugé prioritaire de discuter avec les adolescentes de leur point de vue avant d'appliquer une décision qui les concerne et, encore une fois, il semble que les adolescentes ne présentant pas de besoins « particuliers » aux yeux des intervenants en soient les plus touchées puisqu'elles seraient considérées en dernier, sinon pas du tout, par manque de temps. Dans la mesure du possible, une organisation structurée de certaines tâches (comme faire des appels, remplir des documents administratifs ou des « suivis d'activités » de la journée de chaque jeune) en plus de temps spécifiquement réservés pour voir avec chaque adolescente si certaines décisions doivent être discutées, pourraient favoriser une plus grande disponibilité des intervenants quant à la réponse adéquate à ce besoin. Enfin, les intervenants nouveaux ou occasionnels pourraient avoir tendance à appliquer les décisions dictées par les intervenants réguliers plutôt que de chercher à impliquer, considérer et négocier avec une jeune par crainte de poser une intervention incohérente avec celle de ses collègues ou qui ne ferait pas de sens d'un point de vue clinique.

## **6.2 Limites de l'étude**

La présente étude n'est pas sans limites. Celles-ci peuvent se diviser en quatre catégories : les limites quant à la qualité de l'implantation de l'ACEJ, les limites quant aux temps de collectes de données, les limites quant au choix et à la mesure des variables et les limites quant aux analyses statistiques.

**6.2.1 Limite quant à la qualité de l'implantation de l'ACEJ.** Comme l'ACEJ demeure à ses débuts d'implantation, ce qui était d'autant plus le cas pour ce qui est des données provenant de la première collecte effectuée, il est probable que l'on ne se retrouve pas face à une version entièrement conforme à celle qui est conceptualisée en théorie, ce qui est à prendre en considération lors de l'interprétation des résultats. L'évaluation d'implantation de l'ACEJ a relevé que son degré d'application peut différencier d'une ressource d'hébergement à l'autre, dont par la fréquence à laquelle sont animées les différentes activités cliniques et est utilisée la méthode d'intervention du questionnement structural par les intervenants (Parent et al., 2017). En effet, on retrouve des disparités entre les ressources quant à la date du début de l'implantation de l'approche ainsi que des variations importantes dans la maîtrise de cette approche par les intervenants, que ce soit en lien avec leurs niveaux d'expérience, leur sentiment d'appropriation ainsi que le nombre et le type de formations reçues en lien avec l'ACEJ, ce qui aurait des impacts sur le niveau de conformité entre la mise en œuvre de l'ACEJ et ses principes théoriques. Le type de ressource (soit unité de réadaptation ou foyer de groupe) semble également apporter des différences quant aux caractéristiques des adolescentes et à la programmation offerte. Par exemple, les intervenants des foyers de groupe perçoivent que l'application de l'ACEJ serait plus favorable aux unités de réadaptation où les adolescentes sont davantage présentes dans la ressource d'hébergement et où il serait plus facile de respecter l'horaire de la programmation. De l'autre côté, les intervenants des unités de réadaptation considèrent les adolescentes des foyers comme plus développées que celles hébergées en unités, ce qui faciliterait l'animation et leur participation aux activités cliniques en concordance avec les principes théoriques et objectifs de l'ACEJ.

**6.2.2 Limites quant aux temps de collectes de données.** D'abord, les données concernant les participantes exposées à l'ACC ont été collectées entre janvier 2008 et octobre 2009, elles ne sont donc plus très récentes. Étant donné l'intérêt accru porté au besoin d'être en relation des adolescentes dans la littérature scientifique depuis ces années, l'on peut concevoir que les intervenants œuvrant en centre de réadaptation y soient davantage sensibilisés que dix ans auparavant. Il est donc possible qu'aujourd'hui, les intervenants des ressources d'ACC prennent davantage en considération ce besoin lors de leurs interventions, même si l'ACC est théoriquement neutre sur le genre. Les résultats de la présente étude

pourraient alors être différents s'ils étaient conduits sur la base d'un échantillon plus récent d'adolescentes exposées à l'ACC, c'est-à-dire par moins de différences entre la réponse de l'ACEJ et de l'ACC aux échelles du QCGCR. Pour ce qui est des données sur les participantes exposées à l'ACEJ, celles-ci proviennent de deux collectes de données différentes; la première a été effectuée entre novembre 2015 et juin 2016, et la deuxième entre novembre 2017 et avril 2018. Les données de la première collecte sont une moyenne de quatre temps de mesure différents alors que les données de la deuxième collecte ont été mesurées en un temps seulement. Ces divergences au sein des données caractérisant le groupe de participantes exposées à l'ACEJ sont donc une autre limite concernant les collectes de données de l'étude.

**6.2.3 Limites quant au choix et à la mesure des variables.** Le petit nombre de participantes exposées à l'ACEJ ( $n = 60$ ) a dû entraîner un choix de variables pour cette étude afin de respecter le postulat du ratio entre le nombre de sujets par variable incluse dans un modèle de régression logistique (Tabachnick et Fidell, 2013). Seulement des données sociodémographiques sur les participantes (âge, lieu de naissance), sur leur historique de prise en charge dans les centres de réadaptation (durée totale des placements hors du milieu familial, principal motif de la présente prise en charge) et leurs problèmes interpersonnels sont utilisés comme variables contrôles, mais d'autres variables pourraient avoir une influence sur la perception du climat social des adolescentes. Par exemple, les schémas cognitifs inadaptés des adolescentes, mesurés par le questionnaire des schémas de Young (YSQ; Young, 1998), auraient pu être inclus comme variables contrôles. Ces schémas sont des croyances stables et rigides qui vont moduler les perceptions concernant le monde, soi-même et sa relation aux autres, puis guider les comportements en réponse aux situations de l'environnement (Rafaeli, Bernstein et Young, 2011), il est donc suggéré qu'ils auraient une influence sur la perception du climat social des adolescentes. Les caractéristiques pré-traitement des adolescentes (comme les symptômes de trauma et les problèmes de comportements) auraient également pu faire office de variables contrôles, ils avaient d'ailleurs été inclus dans une autre étude sur la perception du climat social d'adolescentes hébergées en centre de réadaptation mesurée par le QCGCR (Lanctôt et al., 2016).

Certaines variables de l'étude présentent aussi quelques limites qui doivent être mentionnées. Pour ce qui est de la variable du lieu de naissance des participantes, celle-ci a été extraite de la base de données clinicoadministratives du centre de réadaptation où elles étaient hébergées. Il s'agit d'une information remplie par les intervenants et non par l'adolescente elle-même (Parent et al., 2017), il est donc possible que dans certains cas l'information s'avère inexacte. De plus, la variable du lieu de naissance des participantes n'est pas nécessairement représentative de leur groupe ethnique. Par exemple, de savoir qu'une jeune est née au Canada ne permet pas de connaître les particularités de son groupe ethnique, qu'il ne faudrait pas assumer, à tort, comme étant celui de la majorité d'une région donnée (« francophone du Québec », par exemple). La mesure du lieu de naissance des participantes apporte des informations limitées puisqu'elle ne permet pas de reconnaître la diversité réelle du groupe ethnique des participantes.

Pour la variable de la durée totale des placements hors du milieu familial, seuls les placements ayant eu lieu dans la région sociosanitaire du centre de réadaptation à l'étude ont pu être comptabilisés puisque les bases de données clinicoadministratives des différents centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Québec ne sont généralement pas liées. Les placements ayant eu lieu dans une autre région sociosanitaire que celle du centre de réadaptation à l'étude n'ont donc pas pu être considérés, ce qui peut mener à une sous-estimation de la durée totale réelle des placements hors du milieu familial de certaines participantes.

L'utilisation de différentes versions de l'IIP pour le groupe de participantes exposées à l'ACEJ (IIP-32) et le groupe de participantes exposées à l'ACC (IIP-64) représente également une limite quant à la mesure des variables de l'étude. Il s'agit de deux versions courtes de l'IIP original élaboré par Horowitz et al. (2000), mais sur la base de deux approches théoriques différentes : l'analyse factorielle pour l'IIP-32 et le *circumplex model* pour l'IIP-64 (Hughes et Barkham, 2005). Malgré ces différences, ces deux versions présentent un pourcentage d'accord de 30% sur leurs items combinés, ce qui est acceptable considérant qu'un pourcentage d'accord de plus de 30% aurait été difficile à atteindre.

Enfin, tant lors de la passation de questionnaires que lors de la participation à un groupe de discussion, il est possible que certaines participantes aient modifié leurs réponses par souci de désirabilité sociale. Par exemple, comme l'IIP est un questionnaire qui demande de s'autoévaluer au niveau de ses problèmes interpersonnels, il est possible que certaines participantes aient volontairement ou involontairement sous-estimé l'importance de certaines difficultés pour ne pas renvoyer une image qu'elles présentent un profil comportemental problématique. Il est également possible qu'elles aient modifié leurs réponses à certains items du QCGCR. Par exemple, il est possible qu'elles aient sous-estimé les perceptions de violences perpétrées par les pairs pour ne pas laisser paraître se trouver dans une position de « victime » au sein du groupe de pairs de leur ressource d'hébergement, ce qui pourrait être interprété comme un signe de faiblesse (Sekol et Farrington, 2009). En ce qui a trait aux groupes de discussion, il est possible que certaines participantes ayant une opinion différente de la majorité ou encore de certaines filles en particulier (qui seraient plus affirmées ou encore auxquelles elles désirent s'associer) aient modifié leurs réponses en allant dans le sens de ces dernières dans un but de se sentir acceptées.

**6.2.4 Limites quant aux analyses statistiques.** Afin de diminuer les impacts de la répartition inégale des participantes au sein des deux groupes évalués, soit les adolescentes exposées à l'ACEJ et celles exposées à l'ACC, une analyse de comparaison non-paramétrique, soit le U de Mann Whitney, a été utilisée. Néanmoins, l'utilisation du U de Mann Whitney consiste en une première limite d'ordre statistique de l'étude puisqu'il s'agit d'une technique d'analyse moins puissante statistiquement que son équivalent paramétrique, soit le test de T de Student (Nachar, 2008).

Une seconde limite d'ordre statistique relève de l'analyse factorielle exploratoire menée sur les échelles de l'IIP pour les regrouper en grands facteurs. D'abord, certaines échelles de l'IIP étaient corrélées avec plus d'un facteur, ce qui dénote la présence de variables dites « complexes » au sein du modèle factoriel (Tabachnick et Fidell, 2013). En fait, certaines variables peuvent avoir corrélé ensemble et être regroupées sous un même facteur, non pas parce qu'elles étaient liées à ce facteur, mais plutôt parce qu'elles étaient liées par leur complexité commune. De plus, un facteur sera plus interprétable s'il est composé de variables

qui sont fortement corrélées avec lui, mais peu corrélées avec les autres facteurs, ce qui révèle que l'analyse exploratoire effectuée est de moins bonne qualité. Le choix de l'inclusion d'une échelle à un facteur plutôt qu'à un autre a été appuyé sur la base de la plus forte corrélation entre une variable et un facteur, ce qui implique une manipulation humaine et non purement statistique. L'un des trois facteurs relevés était composé de l'échelle seule de « domination et contrôle », ce qui indique que ce facteur est pauvrement défini et que l'analyse est risquée, même si elle demeure exploratoire.

### **6.3 Pistes de recherches futures**

En plus d'inclure une mesure du roulement d'intervenants dans l'évaluation de la perception du climat social des adolescentes, d'autres avenues d'études seraient pertinentes. Bien que l'ACEJ semble répondre plus adéquatement au besoin d'être en relation des adolescentes hébergées en centre de réadaptation que l'ACC, une évaluation des effets de l'ACEJ demeure nécessaire afin de conclure sur son efficacité pour la réduction des comportements à risque ou de délinquance des adolescentes. Il fait d'ailleurs partie des orientations ministérielles du MSSS que tout service de réadaptation offert aux jeunes en difficulté soit appuyé par des approches ou programmes d'intervention reconnus comme efficaces (MSSS, 2013). Il est donc primordial de conduire une évaluation des effets de l'ACEJ dans le but de s'assurer de son efficacité auprès de la clientèle qui en bénéficie, c'est-à-dire jusqu'à présent, les adolescentes hébergées en centre de réadaptation. Dans le cas d'une implantation future de l'ACEJ dans des ressources d'hébergement pour adolescents garçons, il serait tout autant requis d'effectuer une évaluation de l'efficacité de cette approche pour la réduction des comportements à risque ou de délinquance de cette clientèle. Il serait également pertinent de comparer la perception du climat social des adolescents garçons entre les ressources utilisant l'ACEJ et l'ACC à l'aide du QCGCR, en plus de procéder à une évaluation différentielle selon le genre.

## Bibliographie

- Alden, L. E., Wiggins, J. S., et Pincus, A. L. (1990). Construction of circumplex scales for the inventory of interpersonal problems, *Journal of personality assessment*, 55(4), 521-536.
- Andrews, D. A., Zinger, I., Hoge, R. D., Bonta, J., Gendreau, P. et Cullen, F. T. (1997). Does correctional treatment work? A clinically relevant and psychologically informed meta-analysis. *The Philosophy and Practice of Corrections*, 4(3), 9.
- Barkham, M., Hardy, G. E. et Startup, M. (1996). The IIP-32: A short version of the Inventory of interpersonal problems. *British Journal of Clinical Psychology*, 35(1), 21-35.
- Belknap, J., Holsinger, K et Dunn, M. (1997). Understanding incarcerated girls: The results of a focus group study. *The Prison Journal*, 77, 381-404.
- Bloom, B. et Covington, S. (2001). Effective gender-responsive interventions in juvenile justice: Addressing the lives of delinquent girls. Dans *Annual meeting of the American Society of Criminology*. Atlanta, GA.
- Bloom, B., Owen, B., Deschenes, E. P. et Rosenbaum, J. (2002). Moving toward justice for female juvenile offenders in the new millennium: Modeling gender-specific policies and programs. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 18(1), 37-56.
- Bottoms, A. E. (1999). Interpersonal violence and social order in prisons. *Crime and Justice*, 26, 205-281.
- Butler, A., Chapman, J., Forman, E. et Beck, A. (2006). The empirical status of cognitive-behavioral therapy: A review of meta-analyses. *Clinical Psychology Review*, 26(1), 17-31. <https://doi.org/10.1016/j.cpr.2005.07.003>
- Cauffman, E., Farruggia, S. P. et Goldweber, A. (2008). Bad boys or poor parents: Relations to female juvenile delinquency. *Journal of Research on Adolescence*, 18(4), 699-712.



- Chesney-Lind, M., Morash, M. et Stevens, T. (2008). Girls' troubles, girls' delinquency, and gender responsive programming: A review. *Australian & New Zealand Journal of Criminology*, 41(1), 162–189.
- Chesney-Lind, M. et Shelden, R.G. (2014). *Girls, delinquency, and juvenile justice* (4e éd.). Chichester, England: John Wiley & Sons.
- Colby, A. et Kohlberg, L. (1987). *The measurement of moral judgment, Vol. 1. Theoretical foundations and research validation; Vol. 2. Standard issue scoring manual*. New York, NY: Cambridge University Press.
- Coleman, H. C. et Jenson, J. M. (2000). A longitudinal investigation of delinquency among abused and behavior problem youth following participation in a family preservation program. *Journal of Offender Rehabilitation*, 31(1-2), 143-162. [https://doi.org/10.1300/J076v31n01\\_10](https://doi.org/10.1300/J076v31n01_10)
- Covington, S. et Bloom, B. (2003). Gendered justice: Women in the criminal justice system. *Gendered justice: Addressing female offenders*, 3–23.
- Daigneault, I., Hébert, M., McDuff, P., Michaud, F., Vézina-Gagnon, P., Henry, A. et Porter-Vignola, É. (2015). Effectiveness of a sexual assault awareness and prevention workshop for youth: A 3-month follow-up pragmatic cluster randomization study. *The Canadian Journal of Human Sexuality*, 24(1), 19-30. <https://doi.org/10.3138/cjhs.2626>
- Day, J. C., Zahn, M. A. et Tichavsky, L. P. (2015). What works for whom? The effects of gender responsive programming on girls and boys in secure detention. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 52(1), 93-129. <https://doi.org/10.1177/0022427814538033>
- Dionne, J. et St-Martin, N. (2018). *Approche de communauté d'entraide et de justice : une façon différente d'intervenir avec les adolescents en difficulté d'adaptation*. Montréal, Québec : Éditions du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

- Fagan, A. A. et Lindsey, A. M. (2014). Gender differences in the effectiveness of delinquency prevention programs: What can be learned from experimental research? *Criminal Justice and Behavior*, 41(9), 1057–1078.
- Gardner, E., Rodriguez, N. et Zatz, M. S. (2004). Criers, liars, and manipulators: Probation officers' views of girls. *Justice Quarterly*, 21(3), 547-578. <https://doi.org/10.1080/07418820400095901>
- Garcia, C. A. et Lane, J. (2013). What a girl wants, what a girl needs: Findings from a gender-specific focus group study. *Crime & Delinquency*, 59(4), 536-561. <https://doi.org/10.1177/0011128709331790>
- Gendreau, G. (2001). *Jeunes en difficulté et intervention psychoéducative*. Montréal, Québec : Éditions Sciences et Culture.
- Geoffrion, S., Goncalves, J., Boyer, R., Marchand, A. et Guay, S. (2017). The effects of trivialization of workplace violence on its victims: Profession and sex differences in a cross-sectional study among healthcare and law enforcement workers. *Annals of Work Exposures and Health*, 61(3), 369-382. <https://doi.org/10.1093/annweh/wxx003>
- Goodkind, S. (2005). Gender-specific services in the juvenile justice system: A critical examination. *Affilia*, 20(1), 52-70. <https://doi.org/10.1177/0886109904272061>
- Haig, D. (2004). The inexorable rise of gender and the decline of sex: Social change in academic titles, 1945–2001. *Archives of sexual behavior*, 33(2), 87–96.
- Hébert, S. T. et Lanctôt, N. (2016). Les adolescentes placées en centre de réadaptation : regard sur l'instabilité à travers l'étude de leurs parcours de placements. *Revue de psychoéducation*, 45(1), 63. <https://doi.org/10.7202/1039158ar>
- Hébert, S. T., Lanctôt, N. et Turcotte, M. (2016). “I didn't want to be moved there ”: Young women remembering their perceived sense of Agency in the Context of placement instability. *Children and Youth Services Review*, 70, 229-237. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2016.09.029>

- Hipwell, A. E. et Loeber, R. (2006). Do we know which interventions are effective for disruptive and delinquent girls? *Clinical Child and Family Psychology Review*, 9(3-4), 221-255. <https://doi.org/10.1007/s10567-006-0012-2>
- Hodge, J. P., Holsinger, K. et Maziarka, K. (2015). Assessing the status of gender-specific programs through the lens of juvenile justice staff. *Women & Criminal Justice*, 25(3), 184-200. <https://doi.org/10.1080/08974454.2014.989303>
- Hofmann, S. G., Asnaani, A., Vonk, I. J. J., Sawyer, A. T. et Fang, A. (2012). The efficacy of cognitive behavioral therapy: A review of meta-analyses. *Cognitive Therapy and Research*, 36(5), 427-440. <https://doi.org/10.1007/s10608-012-9476-1>
- Horowitz, L. M., Alden, L. E., Wiggins, J. S. et Pincus, A. L. (2000). *Inventory of interpersonal problems (IIP-32/IIP-64)*. London: Psychological Corporation.
- Horvath, A. O. et Symonds, B. D. (1991). Relation between working alliance and outcome in psychotherapy: A meta-analysis. *Journal of Counseling Psychology*, 38(2), 139-149.
- Hubbard, D. J. et Matthews, B. (2008). Reconciling the differences between the “gender-responsive” and the “what works” literatures to improve services for girls. *Crime & Delinquency*, 54(2), 225-258. <https://doi.org/10.1177/0011128706296733>
- Hughes, J. et Barkham, M. (2005). Scoping the Inventory of interpersonal problems, its derivatives and short forms: 1988-2004. *Clinical Psychology & Psychotherapy*, 12(6), 475-496. <https://doi.org/10.1002/cpp.466>
- Janosz, M. et Bouthillier, C. (2007). *Rapport de validation du Questionnaire sur l'Environnement Socioéducatif des écoles secondaires*. Groupe de recherche sur les environnements scolaires (GRES). Montréal, Québec : Université de Montréal.
- Javdani, S. et Allen, N. E. (2016). An ecological model for intervention for juvenile justice-involved girls: Development and preliminary prospective evaluation. *Feminist Criminology*, 11(2), 135–162.

- Kaiser, H. F. (1974). An index of factorial simplicity. *Psychometrika*, 39(1), 31-36. <https://doi.org/10.1007/BF02291575>
- Kerig, P. et Schindler, S. (2013). Engendering the evidence base: A critical review of the conceptual and empirical foundations of gender-responsive interventions for girls' delinquency. *Laws*, 2(3), 244-282. <https://doi.org/10.3390/laws2030244>
- Kitzinger, J. (1995). Qualitative research: Introducing focus groups. *BMJ: British medical journal*, 311(7000), 299-302.
- Kohlberg, L. (1984). *Essays on moral development. Volume Two: The psychology of moral development. The nature and validity of moral stages*. San Francisco, CA: Harper & Row, Publishers.
- Lancôt, N. (2005). Que deviennent les adolescentes judiciairisées près de dix ans après leur sortie du Centre jeunesse ? *Criminologie*, 38(1), 139. <https://doi.org/10.7202/011488ar>
- Lancôt, N. (2010). Les effets d'un programme cognitif-comportemental appliqué à des adolescentes hébergées en centre jeunesse. *Criminologie*, 43(2), 303. <https://doi.org/10.7202/1001779ar>
- Lancôt, N. (2015). The development of antisocial behavior in adolescent girls. Dans Morizot, J. et Kazemian, L. (dir.), *The development of criminal and antisocial behavior: Theoretical foundations and practical applications* (p. 399-412). New York, NY: Springer.
- Lancôt, N. (2017). Gender-responsive programs and services for girls in residential centers: Meeting different profiles of rehabilitation needs. *Criminal Justice and Behavior*, 0093854817733495.
- Lancôt, N., Ayotte, M.-H., Turcotte, M. et Besnard, T. (2012). Youth care workers' views on the challenges of working with girls: An analysis of the mediating influence of practitioner gender and prior experience with girls. *Children and Youth Services Review*, 34(11), 2240-2246. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2012.08.002>

- Lanctôt, N., Cernkovich, S. A. et Giordano, P. C. (2007). Delinquent behavior, official delinquency, and gender: Consequences for adulthood functioning and well-being. *Criminology*, 45(1), 131–157.
- Lanctôt, N. et Desai, B. (2002). La nature de la prise en charge des adolescentes par la justice : jonction des attitudes paternalistes et du profil comportemental des adolescentes. *Déviance et Société*, 26(4), 463. <https://doi.org/10.3917/ds.264.0463>
- Lanctôt, N., Lemieux, A. et Mathys, C. (2016). The value of a safe, connected social climate for adolescent girls in residential care. *Residential Treatment for Children & Youth*, 33(3-4), 247–269. <https://doi.org/10.1080/0886571X.2016.1207218>
- Landenberger, N. A. et Lipsey, M. W. (2005). The positive effects of cognitive–behavioral programs for offenders: A meta-analysis of factors associated with effective treatment. *Journal of experimental criminology*, 1(4), 451–476.
- Le Blanc, M. (1983). *Boscoville : la rééducation évaluée*. Montréal, Québec : Hurtubise HMH.
- Le Blanc, M., Dionne, J., Proulx, J., Grégoire, J. C. et Trudeau-Le Blanc, P. (1998). *Intervenir autrement : Un modèle différentiel pour les adolescents en difficulté*. Montréal, Québec : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Leve, L. D., Chamberlain, P. et Kim, H. K. (2015). Risks, outcomes, and evidence-based interventions for girls in the US juvenile justice system. *Clinical Child and Family Psychology Review*, 18(3), 252-279. <https://doi.org/10.1007/s10567-015-0186-6>
- Liamputtong, P. (2011). *Focus group methodology: Principle and practice*. London, England: SAGE. <https://doi.org/10.4135/9781473957657>
- Martin, D. J., Garske, J. P. et Davis, M. K. (2000). Relation of the therapeutic alliance with outcome and other variables: A meta-analytic review. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 68(3), 438-450.

- Mathys, C., Lanctôt, N. et Touchette, L. (2013). Validation d'une mesure de climat de groupe chez des adolescentes en centre de réadaptation : le vécu éducatif partagé au travers de trois dimensions essentielles. *Revue Européenne de Psychologie Appliquée/European Review of Applied Psychology*, 63(2), 109-119. <https://doi.org/10.1016/j.erap.2012.11.001>
- Miles, M. B. et Huberman, A. M. (1994). *Qualitative data analysis: An expanded sourcebook* (2<sup>e</sup> éd.). Thousand Oaks : SAGE.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2013). *Cadre de référence pour une pratique rigoureuse de l'intervention en réadaptation auprès des enfants, des jeunes et de leurs parents en CSSS et en CJ*. Repéré à <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2326464>
- Nachar, N. (2008). The Mann-Whitney U: A test for assessing whether two independent samples come from the same distribution. *Tutorials in Quantitative Methods for Psychology*, 4(1), 13-20. <https://doi.org/10.20982/tqmp.04.1.p013>
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2006). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (2<sup>e</sup> éd.). Paris, France : Librairie Armand Colin.
- Parent, G., Chenard, G. et Lanctôt, N. (2017). *L'Approche de Communauté, d'Entraide et de Justice : une étude d'implantation* (manuscrit non publié). Montréal, Québec.
- Piaget, J. (1936). *La naissance de l'intelligence*. Neuchâtel, Suisse : Delachaux et Niestlé.
- Piaget, J. (1964). *La psychologie de l'intelligence* (7<sup>e</sup> éd.). Paris, France : Librairie Armand Colin.
- Pineau-Villeneuve, C. (2015). *D'un système à l'autre : facteurs de risque d'incidence LSJPA chez les jeunes pris en charge en protection de la jeunesse en raison de troubles de comportement* (Mémoire de maîtrise, Université de Montréal). Repéré à [https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/13664/Pineau-Villeneuve\\_Catherine\\_2015\\_memoire.pdf?sequence=4](https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/13664/Pineau-Villeneuve_Catherine_2015_memoire.pdf?sequence=4)

- Pritschet, L., Powell, D. et Horne, Z. (2016). Marginally significant effects as evidence for hypotheses: Changing attitudes over four decades. *Psychological Science*, 27(7), 1036-1042. <https://doi.org/10.1177/0956797616645672>
- Rafaeli, E., Bernstein, D. et Young, J. (2011). *Schema therapy*. Hove, England: Routledge.
- Schaffner, L. (2006). *Girls in trouble with the law*. New Brunswick, NJ: Rutgers University Press.
- Sekol, I. (2013). Peer violence in adolescent residential care: A qualitative examination of contextual and peer factors. *Children and Youth Services Review*, 35(12), 1901-1912. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2013.09.006>
- Sekol, I. et Farrington, D. P. (2009). The nature and prevalence of bullying among boys and girls in Croatian care institutions: A descriptive analysis of children's homes and correctional homes. *Criminology and Social Integration*, 17(2), 15-34.
- Selman, R. L. (1980). *The growth of interpersonal understanding: Developmental and clinical analysis*. New York, NY: Academic Press.
- Selman, R. L. et Schultz, L. H. (1990). *Making a friend in youth: Developmental theory and pair therapy*. Chicago, IL: University of Chicago Press.
- Shirk, S. R. et Karver, M. (2003). Prediction of treatment outcome from relationship variables in child and adolescent therapy: A meta-analytic review. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 71(3), 452-464. <https://doi.org/10.1037/0022-006X.71.3.452>
- Sim, J. (1998). Collecting and analysing qualitative data: Issues raised by the focus group. *Journal of advanced nursing*, 28(2), 345-352.
- Tabachnick, B., G. et Fidell, L. S. (2013). *Using multivariate statistics* (6e éd.). Boston, MA: Pearson Education.

- Tolin, D. F. (2010). Is cognitive-behavioral therapy more effective than other therapies? A meta-analytic review. *Clinical Psychology Review*, 30(6), 710-720. <https://doi.org/10.1016/j.cpr.2010.05.003>
- Trocmé, N., Hélie, S., MacLaurin, B., Fallon, B., Shlonsky, A., Mulcahy, M. et Esposito, T. (2009). *Matrice d'indicateurs de protection de la jeunesse*. Bulletin d'information, Montréal : Centre de recherche sur l'enfance et la famille de l'Université McGill, Montréal, Québec : Université McGill et Centre de recherche sur l'enfance et la famille.
- van der Laan, A. et Eichelsheim, V. (2013). Juvenile adaptation to imprisonment: Feelings of safety, autonomy and well-being, and behaviour in prison. *European Journal of Criminology*, 10(4), 424-443. <https://doi.org/10.1177/1477370812473530>
- Welsh, B. C. et Farrington, D. P. (2006). Evidence-based crime prevention. Dans Welsh, B. C. et Farrington, D. P. (dir.), *Preventing crime: What works for children, offenders, victims and places* (p. 1-17). Dordrecht, Netherlands: Springer. [https://doi.org/10.1007/1-4020-4244-2\\_1](https://doi.org/10.1007/1-4020-4244-2_1)
- Young, J. E. (1998) *Young schema questionnaire (Short Form)*. Cognitive Therapy Center.
- Zahn, M. A., Day, J. C., Mihalic, S. F. et Tichavsky, L. (2009). Determining what works for girls in the juvenile justice system: A Summary of Evaluation Evidence. *Crime & Delinquency*, 55(2), 266-293. <https://doi.org/10.1177/0011128708330649>



## **ANNEXE I**

DÉFINITIONS DES DIMENSIONS DU CLIMAT SOCIAL ET DE LEURS  
SOUS-DIMENSIONS MESURÉES PAR LE QCGCR (Mathys et al., 2013)

**Tableau A-I**

*Définitions des trois dimensions du climat social et de leurs sous-dimensions mesurées par le QCGCR (Mathys et al., 2013)*

| Dimensions                                   | Définition des dimensions  | Sous-dimensions (échelles)       | Définition des sous-dimensions   |
|--|--|----------------------------------|--|
| Qualité des relations entre les adolescentes | Évalue la qualité des relations que l'adolescente a entretenues avec les autres adolescentes de son milieu de vie récemment. | Relations entre les adolescentes | Qualité de la relation sociale entre les adolescentes de la ressource d'hébergement. On s'intéresse ici au respect qu'elles se manifestent, à l'aspect chaleureux de leurs interactions et dans quelle mesure elles peuvent s'entraider les unes les autres.                   |
|  |  | Sentiment de sécurité            | Perception des adolescentes de la sécurité dans leur ressource d'hébergement et en lien avec un risque perçu de victimisation.   |
|  |  | Violence relationnelle           | Perception de violence relationnelle provenant du groupe d'adolescentes de la ressource d'hébergement. La violence relationnelle peut être vue comme toutes les manifestations de violence émotionnelle et sociale de la part du groupe de pairs perçues par les adolescentes. |
|  |  | Violence verbale                 | Perception de signes de violence verbale de la part des adolescentes de la ressource d'hébergement. La violence verbale comprend des comportements comme des cris, insultes, rires malintentionnés et paroles blessantes.  |
|  |  | Violence physique                | Perception de signes de gestes violents de la part des adolescentes de la ressource d'hébergement.   |

**Tableau A-I (suite)**

*Définitions des trois dimensions du climat social et de leurs sous-dimensions mesurées par le QCGCR (Mathys et al., 2013)*

| Dimensions  | Définition des dimensions   | Sous-dimensions (échelles)                           | Définition des sous-dimensions  |
|---|---|--|---|
| Qualité des relations entre les adolescentes et l'équipe d'intervenants | Évalue la qualité des relations que l'adolescente a entretenues avec les intervenants de son milieu de vie récemment. | Relations adolescentes-intervenants                  | L'ambiance présente entre les adolescentes et l'équipe d'intervenants de la ressource d'hébergement. On s'intéresse ici surtout au respect et à la chaleur qui est témoignée dans leurs échanges, car ils renseignent sur la qualité de la relation sociale entre les jeunes et les intervenants. |
|   |   | Attitudes de valorisation des intervenants           | Pratiques générales mises en œuvre par les intervenants de façon à valoriser l'apprentissage des adolescentes. L'on s'intéresse principalement aux techniques comme la compréhension, l'encouragement et l'usage de renforcements.  |
|   |   | Attitudes de soutien des intervenants                | Soutien perçu par les adolescentes de la part des intervenants; sentiment qu'elles peuvent recevoir de l'aide si elles en ont besoin dans le cas de difficultés scolaires ou personnelles.  |
| Pratiques éducatives  | Évalue comment les règles et les pratiques éducatives sont accueillies par l'adolescente.                             | Sentiment de justice                                 | Perception des adolescentes sur si les règles et punitions de leur ressource d'hébergement sont équitables, et si elles sont traitées correctement dans leur ressource d'hébergement.   |
|   |   | Sentiment d'équité                                   | Perception des adolescentes d'être traitée équitablement, peu importe son âge, son origine ethnique, les motifs de sa prise en charge et ce qui se passe dans sa famille.   |
|   |   | Clarté des règles                                    | Évaluation de si les règles de la ressource d'hébergement sont bien comprises et connues par les adolescentes.  |
|   |   | Implication des adolescentes dans leur milieu de vie | Possibilités d'implication des adolescentes dans la vie communautaire de leur ressource d'hébergement. Les adolescentes peuvent-elles donner leur opinion sur les décisions qui les concernent, sur le choix des règles et le fonctionnement de leur ressource d'hébergement ?                    |

## **ANNEXE II**

### **DÉFINITIONS DES PROBLÈMES INTERPERSONNELS MESURÉS PAR L'IIP (Horowitz et al., 2000)**

## Tableau A-II

### *Définitions des problèmes interpersonnels mesurés par l'IIP (Horowitz et al., 2000)*

| Catégories de problèmes interpersonnels | Définitions   |
|---|---|
| Domination et contrôle                  | Un score élevé indique que la personne a des difficultés à ne pas contrôler les gens. Elle est décrite comme contrôlante, manipulatrice et agressive.   |
| Vindictive et égocentrée                | Un score élevé indique que la personne a des problèmes à se soucier réellement des problèmes des autres.  |
| Froidure et distance                    | Un score élevé indique que la personne a très peu d'affection et de connexion avec autrui.  |
| Inhibition sociale                      | Un score élevé indique que la personne éprouve de l'anxiété, de la timidité ou de la gêne en présence d'autrui.   |
| Difficulté à s'affirmer                 | Un score élevé indique que la personne a un manque de confiance en soi, une faible estime de soi et des difficultés d'adaptation face aux défis interpersonnels.  |
| Influençable                            | Un score élevé indique que la personne a une tendance excessive à céder et à se soumettre à l'influence des autres.   |
| Sacrifice de soi                        | Un score élevé indique que la personne a une forte tendance à ressentir de l'empathie pour les personnes dans le besoin, à entretenir les autres, et ce, même si la personne doit sacrifier ses propres besoins au bénéfice des autres.                                     |
| Intrusive et carencée                   | Un score élevé indique que la personne a un besoin d'être à la fois amicale et contrôlante. La personne se décrit comme excessivement amicale, ouverte et sociable à un degré extrême. Les autres vivent cette ouverture comme une intrusion excessive dans leurs affaires. |

## **ANNEXE III**

**ANALYSE FACTORIELLE EXPLORATOIRE SUR LES HUIT ÉCHELLES  
DE PROBLÈMES INTERPERSONNELS MESURÉS PAR L'IIP**

**Tableau A-III**

*Analyse factorielle exploratoire sur les huit échelles de problèmes interpersonnels mesurés par l'IIP (n = 213)*

| Catégories de problèmes interpersonnels | Manque d'affirmation et intrusive | Relations froides ou négatives | Domination et contrôle |
|---|-----------------------------------|--------------------------------|------------------------|
| Domination et contrôle                  |                                   | 0,43                           | <b>0,68</b>            |
| Vindictive et égocentrée                |                                   | <b>0,66</b>                    |                        |
| Froidure et distance                    |                                   | <b>0,81</b>                    |                        |
| Inhibition sociale                      | 0,42                              | <b>0,75</b>                    |                        |
| Difficulté à s'affirmer                 | <b>0,67</b>                       | 0,46                           | -0,38                  |
| Influenable                             | <b>0,83</b>                       |                                |                        |
| Sacrifice de soi                        | <b>0,79</b>                       |                                |                        |
| Intrusive et carencée                   | <b>0,70</b>                       |                                | 0,56                   |
| $\chi^2$                                | 747,55***                         |                                |                        |
| <b>KMO</b>                              | 0,72                              |                                |                        |
| <b>% de variance cumulée</b>            | 66,6%                             |                                |                        |

*Note.* KMO = Kaiser-Meyer-Olkin

†  $p \leq 0,10$ . \*  $p \leq 0,05$ . \*\*  $p \leq 0,01$ . \*\*\*  $p \leq 0,001$ .

## **ANNEXE IV**

### **CANEVAS D'ANIMATION DES GROUPES DE DISCUSSION**



**Question d'ouverture :** Pour commencer, j'aimerais que l'on fasse un tour de table pour se présenter puisque l'on ne se connaît pas toutes. J'aimerais donc que l'on dise chacun notre tour notre prénom, notre foyer/unité et notre film préféré.

1. Qu'est-ce que ça signifie pour vous de vivre dans la communauté de votre foyer/unité?
2. Pouvez-vous me décrire votre quotidien dans la communauté de votre foyer/unité?
  - 2.1 Qu'est-ce que vous appréciez de votre communauté?
  - 2.2 Selon vous, qu'est-ce qui serait à améliorer dans votre communauté?
3. L'approche d'intervention qui prévaut dans votre foyer/unité est l'*Approche de communauté d'entraide et de justice*. Pouvez-vous me décrire ce qu'est l'entraide pour vous? La justice? La démocratie?
  - 3.1 Pouvez-vous me décrire comment se manifeste l'entraide dans votre foyer/unité? La démocratie ? La justice?
  - 3.2 Pouvez-vous me décrire de quelle façon l'entraide pourrait être améliorée dans votre foyer/unité? La démocratie? La justice?
  - 3.2 Selon vous, qu'est-ce qui favorise le développement de l'entraide? La justice? La démocratie?
  - 3.3 Selon vous, qu'est-ce qui peut nuire au développement de l'entraide? La démocratie? La justice?
4. Selon votre perception à vous, quels sont les aspects que vous considérez le plus important pendant votre hébergement dans votre foyer/unité?
  - 4.1 De quelle façon répond-t'on à vos besoins pendant votre hébergement dans votre foyer/unité?
  - 4.2 Qu'est-ce qui serait à améliorer pour que vos besoins soient mieux répondus pendant votre hébergement dans votre foyer/unité?
5. Pouvez-vous m'expliquer de quelle façon il est possible pour vous de vous impliquer dans la vie de votre communauté ?
  - 5.1 Pouvez-vous me donner un exemple d'une situation, en me précisant quand elle a eu lieu, où vous vous êtes sentie impliquée dans la vie de votre communauté ?

- 5.2 À votre connaissance, à quelle fréquence ce genre de situations où vous vous êtes sentie impliqué a lieu dans votre foyer/unité ?
- 5.3 Selon vous, qu'est-ce qui serait à améliorer pour que vous vous sentiez plus impliquée dans la vie de votre communauté ?
6. Qu'est-ce que vous trouvez intéressant dans l'assemblée générale?
- 6.1 Comment vous sentez-vous lorsque vous participez à l'assemblée générale?
- 6.2 Selon vous, qu'est-ce qui serait à améliorer dans l'assemblée générale?
7. Qu'est-ce que vous trouvez intéressant dans les autres activités de votre communauté, comme les rencontres d'urgence, rencontres de réparation, comité responsabilité/organisateur et les activités dilemmes?
- 7.1 Comment vous sentez-vous lorsque vous participez à ces activités?
- 7.2 Selon vous, qu'est-ce qui serait à améliorer dans ces activités?
8. Quels sont les attitudes et les comportements que vous appréciez chez un éducateur?
- 8.1 Pouvez-vous me donner un exemple d'une situation, en me précisant quand elle a eu lieu, où vous avez apprécié la façon dont un éducateur a agi avec vous ou avec une autre jeune de votre foyer/unité ?
- 8.2 À votre connaissance, à quelle fréquence ce genre de situations a lieu dans votre foyer/unité ?
9. Quels sont les attitudes et les comportements que vous appréciez moins chez un éducateur?
- 9.1 Pouvez-vous me donner un exemple d'une situation, en me précisant quand elle a eu lieu, où vous avez moins apprécié la façon dont un éducateur a agi avec vous ou avec une autre jeune de votre foyer/unité?
- 9.2 À votre connaissance, à quelle fréquence ce genre de situations a lieu dans votre foyer/unité ?
10. Quels sont les attitudes et les comportements que vous appréciez de la part des autres filles de votre foyer/unité?

10.1 Pouvez-vous me donner un exemple d'une situation, en me précisant quand elle a eu lieu, où vous avez apprécié la façon dont une ou des filles ont agi avec vous ou avec une autre fille de votre foyer/unité?

10.2 À votre connaissance, à quelle fréquence ce genre de situations a lieu dans votre foyer/unité ?

11. Quels sont les attitudes et les comportements que vous appréciez moins de la part des autres filles de votre foyer/unité?

11.1 Pouvez-vous me donner un exemple d'une situation, en me précisant quand elle a eu lieu, où vous avez moins apprécié la façon dont une ou des filles ont agi avec vous ou avec une autre fille de votre foyer/unité?

11.2. À votre connaissance, à quelle fréquence ce genre de situations a lieu dans votre foyer/unité ?

**Question de fermeture :** Pour faire un rappel, le but de la discussion était de connaître votre expérience dans vos foyers/unités en lien avec vos besoins, donc ce que vous considérez important en intervention. Le but était de parler de votre expérience et votre perception de ce que vous vivez avec les autres filles hébergées avec vous, avec vos éducateurs et en lien avec les règles de vos foyers/unités et les activités que vous y faites. Y a-t-il quoi que ce soit en lien avec le sujet de la discussion que nous aurions dû avoir parlé, mais qui n'a pas été abordé ?

## **ANNEXE V**

### **ARBRE THÉMATIQUE DES GROUPES DE DISCUSSION**

**Tableau A-IV***Arbre thématique des groupes de discussion*

| Thèmes                                   | Sous-thèmes   |
|--|---|
| Relations entre les adolescentes         | Relations entre les adolescentes - général<br>Soutien entre les adolescentes d'une même ressource<br>Violence physique<br>Violence relationnelle<br>Violence verbale<br>Différences d'âge/de maturité<br>Vols par les autres filles dans la ressource d'hébergement |
| Relations adolescentes-intervenants      | Relations adolescentes-intervenants – général<br>Attitudes des intervenants<br>Écoute des intervenants<br>Cohérence des intervenants<br>Disponibilité des intervenants  |
| Entraide                                 | Entraide – générale<br>Entraide entre adolescentes<br>Entraide adolescentes-intervenants<br>Entraide utilitaire   |
| Changements                              | Roulement d'intervenants<br>Intervenants remplaçants / T.P.O  |
| Ressource d'hébergement - climat         | Climat<br>Sentiment d'appartenance<br>Respect<br>Vie de groupe  |
| Règles de la ressource d'hébergement     | Application des règles par les intervenants<br>Respect des règles par les jeunes  |
| Justice                                  | Sentiment de justice<br>Sentiment d'équité<br>Justice inter-unités en centre de réadaptation  |
| Sentiment d'implication des adolescentes | Démocratie<br>Sentiment d'implication<br>S'exprimer   |

**Tableau A-IV (suite)**

*Arbre thématique des groupes de discussion*

| Thèmes                                     | Sous-thèmes   |
|--|---|
| Activités de l'ACEJ                        | Journée quotidienne/programmation<br>Assemblée générale<br>Activité dilemmes<br>Comité responsabilité/organisateur<br>Gestion des activités par les intervenants                |
| Système de cotation, statuts et privilèges | Système de cotations<br>Système de statuts<br>Privilèges  |
|  | Besoins matériels – de base<br>Besoins matériels – scolaires<br>Implication des parents dans les services de réadaptation<br>Services/ressources adaptés aux besoins des jeunes |
| Autres                                     | Autre<br>Implication du centre de réadaptation à l'extérieur (ex : à l'école)   |